

Présentation des expérimentations et des résultats

du Fonds d'expérimentation
pour la jeunesse

Présentation des expérimentations et des résultats du fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Présentation des expérimentations et des résultats



du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Ces notes ont été rédigées par Huguette Bouzonnie, Martine Cambon-Fallières, Solène Grelot, Aude Kerivel, Hatharith Khieu, Elodie Sans-Chagrin et relues par Malika Kacimi, avec la collaboration dans le cadre du suivi des expérimentations de Fabienne Hamon, Stéphanie Monnereau, Annie Pellerin, Flavie Tienvrot ainsi que Adeline Derouet et Kévin Guégan.

SOMMAIRE

MOBILITÉ ET EMPLOI DES JEUNES	Page 3
PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	Page 21
ÉDUCATION POPULAIRE POUR ET PAR LES JEUNES, PRATIQUES NUMÉRIQUES, LIEUX INNOVANTS ET MÉDIAS DE JEUNE	Page 37
ORGANISATIONS DE JEUNES DIRIGÉES PAR DES JEUNES	Page 55
JEUNESSE ET CULTURE	Page 75
PLATEFORMES RÉGIONALE DE LA MOBILITÉ EUROÉPENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES	Page 91
ESSAIMAGE EN OUTRE-MER	Page 109

Mobilité et emploi des jeunes

Note de
présentation des
premiers résultats ■

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 5
PREMIERS RÉSULTATS	Page 8
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	Page 14
ENJEUX ET PERSPECTIVES	Page 14
RÉSUMÉ	Page 16
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 19

Auteurs : Huguette Bouzonnie, Aude Kerivel

LE DISPOSITIF

La mobilité des jeunes : question prégnante des expérimentations du FEJ

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a lancé en 2014 un appel à projets intitulé « mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes », visant à favoriser la mobilité des jeunes dans la perspective d'un meilleur accès à l'emploi. Initiative soutenue par le groupe TOTAL, partenaire du FEJ.

Cet appel à projets part du constat selon lequel la majorité des jeunes en difficulté ne détient pas le permis de conduire. La question de la mobilité sur le territoire est particulièrement importante dans un contexte où les zones d'emploi ne sont pas touchées de la même façon par le chômage, ce qui oblige les demandeurs d'emploi à une plus grande mobilité géographique pour obtenir un emploi. De plus, les jeunes demandeurs d'emploi non qualifiés résident souvent dans des zones rurales ou périurbaines : d'où la difficulté de se déplacer dans ces zones peu équipées en transports collectifs.

Par ailleurs, certaines offres d'emploi nécessitent que les candidats soient mobiles : certains secteurs économiques comme la grande distribution, la restauration, le bâtiment, les services aux personnes et domestiques, imposent une grande mobilité de leurs employés. Les jeunes travaillant dans ces secteurs sont touchés durement par les situations de mobilité contrainte.

LES TRAVAUX ANTÉRIEURS MENÉS PAR LE FEJ SUR LA MOBILITÉ : OPÉRATION « 10 000 PERMIS POUR RÉUSSIR »

Entre 2009 et 2012, le FEJ, avec l'appui financier du groupe TOTAL, a lancé le programme expérimental « 10 000 permis de conduire pour réussir ». Le but était de faciliter l'obtention du permis de conduire des jeunes et leur première mise en emploi. Les jeunes éligibles se voyaient offrir un soutien financier et un accompagnement spécifique. Soixante projets expérimentaux avaient été sélectionnés, pour un coût de dix millions d'euros. L'évaluation randomisée de cette expérimentation aléatoire, effectuée par l'équipe de recherche Travail, emploi et politiques publiques (TEPP) du CNRS, a pu démontrer que « la subvention et l'accompagnement ont produit des effets importants sur les chances d'obtenir le code, le permis de conduire et sur les chances finalement de disposer d'un véhicule ¹ ». En effet, parmi les jeunes du groupe bénéficiaire du dispositif, 25,2 % obtiennent le permis en 12 mois et 44,8 % l'obtiennent en 24 mois. Soit une différence de 11 points à 12 mois et de 15 points à 24 mois avec les jeunes de la population témoin. En revanche, l'accompagnement puis l'obtention du permis n'entraîne pas d'effet notable, du moins dans la temporalité de l'évaluation, ni sur les chances d'accéder à un emploi, ni sur la qualité des emplois occupés (salaire, type de contrat, durée de travail, statut de l'emploi).

1. Rapport d'évaluation : Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ? Évaluation de l'expérimentation 10 000 permis pour réussir, FEJ, 2012, p. 9.

LES RAISONS D'UN NOUVEL APPEL À PROJETS :

L'objectif de l'appel à projets « mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes », est d'identifier les mécanismes permettant de lever les freins à la mobilité des jeunes. Ces freins à la mobilité ont deux origines :

- Économique : le coût des transports représente aujourd'hui environ 15 % du budget des ménages français. 70 % d'entre eux utilisent la voiture individuelle pour se rendre à leur travail. En milieu rural ou périurbain, le maillage des transports collectifs est moins développé, rendant incontournables les moyens de transport individuels souvent onéreux.
- Liée aux compétences associées à la mobilité : être mobile suppose la maîtrise suffisante de l'écrit et de schèmes cognitifs nécessaires à l'obtention du permis de conduire : par exemple, savoir se repérer sur un plan, capacités psycho sociales, etc.

Les projets sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets visent à apporter des réponses concrètes en offrant des solutions locales, régionales ou nationales de mobilité durable et sécurisée pour les jeunes, quelle que soit leur situation (solutions matérielles de déplacement, soutien financier) et en leur proposant un accompagnement (acquisition de nouvelles compétences par la mise en œuvre de formations spécifiques). De plus, ces expérimentations visent à favoriser l'employabilité des jeunes par la mobilité.

L'appel à projets a été lancé le 27 mai 2014 et s'est clôturé le 31 juillet 2014. Sur quatre-vingt huit dossiers déposés, seize projets ont été retenus par un jury indépendant composé d'experts : acteurs institutionnels, acteurs de terrain, chercheurs... Le montant financier total dédié à ce programme d'expérimentations était de 1 700 000 euros.

LES CRITÈRES AYANT PRÉSIDÉ À LA SÉLECTION DES PROJETS ÉTAIENT LES SUIVANTS :

- des objectifs affichés opérationnels, mesurables et atteignables qui visent le développement des capacités de mobilité des jeunes et l'impact en termes d'insertion (formation et accès à l'emploi) ;
- des actions concrètes pouvant produire des enseignements transférables à d'autres contextes et apportant des solutions susceptibles d'être répliquées à plus grande échelle ;
- la qualité de la construction du projet (méthodologie rigoureuse, modalités opérationnelles explicites, ancrage territorial, partenariats institutionnels, ciblage des publics et/ou prise en compte de tous les jeunes y compris ceux en situation de handicap...);
- la viabilité économique et sociale des projets à terme.

LES ENSEIGNEMENTS ATTENDUS :

L'évaluateur retenu par la MAFEJ après appel d'offre est la fédération Travail, emploi, et politiques publiques (TEPP) du CNRS. Cette unité de recherche a d'ores et déjà mené l'évaluation quantitative et qualitative du programme « 10 000 permis pour réussir ». Elle est conduite par Yannick L'Horty, professeur à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée et directeur de la fédération TEPP, également évaluateur de l'expérimentation 10 000 permis pour réussir.

L'évaluation, commune à l'ensemble des actions vise à repérer quelles sont les formes et l'intensité d'accompagnement les plus pertinentes pour développer la mobilité des jeunes en difficultés d'insertion. En effet, les expérimentations ciblant un public aux caractéristiques socio-économique et culturel proches, il s'agit de regarder si certaines expérimentations ont plus d'impact que d'autres sur tel ou tel champ et d'en comprendre les raisons.

Afin de répondre à cette problématique, l'évaluation comprend deux volets :

- un volet quantitatif, qui a pour objet d'analyser les effets de l'expérimentation sur le parcours des jeunes, et les différentes dimensions de leur prise d'autonomie ;
- un volet qualitatif, basé sur des entretiens individuels et collectifs avec les jeunes, les 16 porteurs de projet et leurs partenaires.

LE PARTENARIAT AVEC L'ANSA :

L'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) a été mandatée par le FEJ pour apporter son appui aux structures lauréates, créer une dynamique de mise en réseau entre les structures et favoriser la mutualisation des bonnes pratiques. Ainsi, l'ANSA a-t-elle organisé, avec le soutien de la MAFEJ, des journées nationales d'échanges et de réflexion associant les différents acteurs de la mobilité parties prenantes des expérimentations. Ces journées visaient à faire se rencontrer les différents porteurs de projet, créer des échanges, engager une démarche réflexive et identifier les grandes interrogations transversales.

Elles ont donné lieu à des débats circonstanciés entre les porteurs de projet, leur connaissance du terrain a permis de rapprocher leurs familles professionnelles (acteurs de l'insertion professionnelle, acteurs de la mobilité) sur le thème de la mobilité des jeunes et d'identifier des préconisations communes. ■

PREMIERS RESULTATS

Enseignements au regard des projets

7 179 jeunes sont entrés dans les différents dispositifs proposés, 2 366 ont bénéficié d'un diagnostic mobilité et 927 ont participé à des ateliers mobilité¹.

EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES PORTEURS DE PROJETS

De nombreux outils ont été mis en place par les porteurs de projets pour répondre aux besoins et attentes des jeunes :

- proposition de pré-diagnostic online ou de formations pré-codes permettant une montée en connaissance et compétences ;
- proposition de diagnostics mobilité individuels suivis d'une proposition d'orientation ;
- mise en place d'ateliers mobilité collectifs permettant notamment aux jeunes à mieux maîtriser l'information, les alternatives de déplacement, à se repérer sur un plan, à anticiper, etc... ;
- proposition d'accompagnement pour certains à l'obtention du permis de conduire ou au permis AM deux roues ;
- formation à l'écoconduite ;
- appui à la définition de micro-projets de mobilité par les jeunes eux-mêmes ;
- location de véhicules deux et quatre roues à un coût privilégié. Il est à noter à ce propos le vif succès rencontré par le projet Scoot4emploi (AP5-89) formant les jeunes du 93 au permis AM et louant des scooters à prix symbolique. Ces locations ont ensuite permis aux jeunes inscrits dans le dispositif « garantie jeunes » d'accéder plus facilement à un emploi ;
- accompagnement de certains jeunes dans leur projet autonomie : acquisition d'un véhicule, d'un micro crédit, d'une aide financière pour obtenir le permis de conduire ;
- mises en relation jeunes/employeurs et immersion en entreprise, certains porteurs de projet ont pu ainsi mener de front des actions mobilité et des actions emploi (exemples : Mobilex (AP5-17) ou la Face Hérault (AP5-60).

La proposition de ces actions s'est faite en lien avec les partenaires locaux, et en interne en s'appuyant sur des ressources dédiées (exemple : mise en place de conseillers mobilité). Parmi les difficultés de mise en œuvre rencontrées par certains projets, on note, pour quelques-uns, la difficulté à trouver leur dynamique propre en phase de démarrage, pour d'autres, celle que représente la réponse aux besoins de court terme souvent exprimés par les jeunes (besoin immédiat d'un moyen de transport) ou leur « absence de motivation » (difficulté à travailler sur l'accroissement de leur capacité d'autonomie).

PREMIERS ENSEIGNEMENTS ²

1. Données issues des bilans intermédiaires des 16 porteurs de projets

2. Les premiers enseignements sont issus essentiellement de la lecture des rapports intermédiaires semestriels ; les données réflexives

La mobilité est une condition de l'intégration sociale. Les jeunes ont des difficultés croissantes pour s'approprier leur territoire, et être suffisamment autonomes. La mobilité est une notion qui évolue depuis quinze ans. Notre monde a longtemps été celui des déplacements lents, des territoires bien dessinés. La majorité des gens vivait sur une courte distance. Aujourd'hui, on vit dans un kaléidoscope de lieux de vie, d'adresses différentes, donc de mobilité permanente, obligée. Les chercheurs parlent de « territoire circulatoire³ ». De plus, la mobilité n'est pas qu'une liberté, mais une mise aux normes, qui oblige le jeune à effectuer de nombreux apprentissages. On peut parler d'un « capital social mobilité », au sens utilisé par Pierre Bourdieu dans son analyse de la distinction sociale. Il en résulte une fragilisation de soi, relevant souvent des moyens financiers. Les étudiants et jeunes professionnels ont des capacités économiques modestes. Le projet de voyage suppose donc d'économiser longtemps.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DES PORTEURS DE PROJET PERMET D'IDENTIFIER DES SUJETS TRANSVERSAUX :

Le colloque du 12 décembre 2016 « Mobilité et insertion : nouveaux regards, nouvelles méthodes » organisé par la mission d'animation du FEJ de l'INJEP et l'ANSA a permis de capitaliser le retour d'expérience des porteurs de projet et leur mise en perspective. Il a permis de développer une réflexion fondée sur l'analyse théorique et pratique de la question de la mobilité. Ont été analysés les effets produits par les actions menées sur 2 ans à la fois sur la capacité de mobilité et d'employabilité des jeunes, sur le maillage territorial et le réseau partenarial, sur l'évolution des pratiques des professionnels de l'accompagnement, le transfert des actions expérimentées et les éléments clés de réussite des projets.

QUATRE SUJETS TRANSVERSAUX SE SONT DÉGAGÉS

Le niveau d'adhésion des jeunes peut être variable : l'évaluateur évoque même des « bénéficiaires passifs ». Cette passivité se constate dans les formats collectifs de sensibilisation (notamment dans les ateliers mobilité) et en l'absence de dispositif encourageant la prise de parole des jeunes. Cette situation se constate notamment lorsque le public est « captif » (jeunes accompagnés par exemple dans le cadre de la garantie jeunes). Ainsi, certains jeunes ne se sentent pas concernés par la problématique de la mobilité.

Les ateliers mobilité travaillent sur les représentations, les avantages et les coûts. Ils permettent permis d'acquérir des compétences sur les usages alternatifs à la voiture, à mieux maîtriser l'offre de transports collectifs peu connue des jeunes et qui pourtant ne mobilise que des coûts faibles.

Ils sont basés sur l'expérience, les possibilités de déplacement réel, la capacité à augmenter son autonomie de déplacement (simulation d'entretien d'embauche) ; ils se révèlent un excellent moyen de diffuser une information relativement complète sur la mobilité à un nombre important de jeunes.

Le conseiller mobilité insertion joue un rôle à part étant capable d'établir des passerelles entre le monde de l'insertion (missions locales, Pôle emploi) et celui de la mobilité : auto-écoles sociales, réseaux de transport, garages. La professionnalisation du conseiller mobilité ajoute du crédit au projet et à la structure mobilité qui les emploie lors de face à face avec les pouvoirs publics. Mais cette activité n'est pas reconnue comme une profession particulière : d'où la nécessité de sécuriser et de professionnaliser ce nouveau métier. Conscient de ce phénomène, le laboratoire de la mobilité inclusive a fait de cette « cause » un de ses axes de travail dans son dialogue avec les pouvoirs publics. Depuis la rentrée 2016, un diplôme interuniversitaire de conseiller en mobilité pour l'insertion est proposé par l'École d'urbanisme de Paris.

L'idée de créer un diplôme de conseiller mobilité vise à favoriser la reconnaissance, la valorisation de ces compétences. Ce diplôme a trois cibles prioritaires : les professionnels de la mobilité, les opérateurs de la mobilité, et les personnes en mobilité contrainte.

sur les bénéficiaires, les actions mises en place et leurs effets, sur les outils et les démarches transférables seront disponibles à l'étape du rapport final de l'expérimentation. Ces données commenceront à être consolidées au 2e semestre 2017.

*3. Voir sur ces questions les travaux d'Eric Le Breton, sociologue à l'université de Rennes 2. En particulier son ouvrage *Mobilité et société dispersée*, L'Harmattan, 2016.*

La problématique de la mobilité est souvent réduite à la question matérielle et financière. Or, la mobilité peut aussi être considérée de manière plus globale, incluant tant le « savoir » que le « pouvoir » bouger, voire le « vouloir » bouger. Ces dimensions peuvent être identifiées à travers un diagnostic global, permettant d'adapter les actions d'accompagnement aux besoins de la personne, dans une optique de parcours mobilité. Cela implique de faire évoluer les pratiques professionnelles, tant des accompagnateurs globaux que des conseillers mobilité.

Au cours du colloque du 12 décembre 2016, de nombreux témoignages ont montré l'importance du conseiller mobilité. Ainsi, un conseiller de mission locale Technowest de Gironde pour l'ARML Aquitaine montre que la question de la mobilité nécessite un outillage spécifique.

Le conseiller emploi et mobilité de la FACE Hérault observe que « la mobilité ne peut être séparée du monde de l'insertion et du monde économique » On met les jeunes en situation de mobilité dans un contexte d'immersion en entreprise. Lorsque l'on recense l'ensemble des offres mobilité, on s'aperçoit du manque de vision globale, et de tout ce qui se fait sur le territoire » .

La FACE Hérault a travaillé à l'articulation entre la mobilité et l'emploi. Elle a mis en place des ateliers collectifs sur le permis de conduire, sans oublier le projet professionnel. De même, le covoiturage entre le salarié d'une grande entreprise et un jeune permet d'échanger sur le monde du travail.

Le responsable de Mobilex analyse la temporalité de chaque action : « on construit d'abord une stratégie de retour à l'emploi. La mobilité du jeune n'est traitée qu'en fin de parcours, ce qui se révèle être un échec. Il importe donc de faire exactement le contraire : initier des actions mobilité en amont du parcours d'insertion du jeune ». Le conseiller mobilité doit donc être capable d'anticiper les questions mobilité avant d'initier un parcours vers l'emploi du jeune.

La nécessité de nouer des partenariats pertinents, afin de mener des coopérations efficaces. On constate une répartition des compétences entre les différents acteurs de la mobilité : les régions confortent leurs compétences sur la mobilité interurbaine. Les départements demeurent les territoires clefs de l'action sociale. Tandis que les communes interviennent souvent à travers leur centre communal d'action sociale. D'où l'importance de nouer des partenariats entre ces trois échelons. En particulier, on peut noter un important travail de collaboration entrepris entre les grands acteurs de la mobilité, FACE, WIMOOV, FARE, mais aussi avec de petites structures locales.

Les Missions locales jouent un rôle important dans ce maillage partenarial. Il reste que certaines d'entre elles ont rencontré des difficultés pour mobiliser les collectivités sur le sujet de la mobilité notamment les départements. Par ailleurs, les nouvelles régions étaient au moment de l'expérimentation en cours d'organisation.

Le diagnostic montre ainsi l'absence de schéma d'articulation entre les acteurs, un cloisonnement des politiques publiques et une grande disparité entre régions et entre jeunes.

Dans les dispositifs territoriaux, nationaux et internationaux, les aides existent mais elles sont éparpillées. Un diagnostic de l'offre de mobilité sur un territoire aide les acteurs non spécialistes de la mobilité. Cela permet de renforcer l'accessibilité et l'accès aux droits et à l'information. Il est nécessaire d'avoir une vision globale de la mobilité.

La question de la complémentarité des métiers et des offres des acteurs de la mobilité sur les territoires : les jeunes se sont vu proposer des modes d'accompagnement différenciés :

- une intervention d'urgence au cas par cas – prêt d'un scooter par exemple,
- un accompagnement de moyen terme pour le passage du permis de conduire B fondé sur une nouvelle approche pédagogique (outils simplifiant le code de la route, gestion du stress) ;

- ou une approche visant à accroître l'autonomie le jeune, grâce à des ateliers collectifs, etc.

Mais l'offre de services de mobilité est parfois déficiente, insuffisante ou inexistante sur certains territoires. Le manque de transports en commun, de garages sociaux, de services de location de deux roues ou de quatre roues, d'ateliers d'accompagnement ne permet pas toujours de proposer une solution adaptée. Par ailleurs, les cloisonnements des acteurs par services, publics et territoires ne facilite pas toujours la connaissance de l'offre et son articulation. Seul un travail en partenariat permet, d'une part, de fluidifier les actions et mieux répondre aux besoins et, d'autre part, d'identifier les manques et de proposer une action globale et coordonnée.

Les plateformes locales de mobilité ont ce rôle à jouer : un rôle de coordination, d'orientation et d'accompagnement, de développement d'offres de service et d'équité territoriale.

Enseignements au regard de l'évaluation

Evaluer l'accompagnement à la mobilité : problématique et méthodes

Quelles sont les formes et l'intensité d'accompagnement les plus pertinentes pour développer la mobilité des jeunes en difficultés d'insertion ? Telle est la question évaluative centrale posée par l'évaluation des 16 expérimentations proposant des aides matérielles et/ou immatérielles à des jeunes, mené par le TEPP- CNRS (Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty) sous l'intitulé « Évaluation sociologique et statistique des actions innovantes pour la mobilité et l'accompagnement des jeunes vers l'emploi » (ESSAIMAJE).

Il s'agit d'une part de caractériser les types d'accompagnements proposés par les expérimentations et de repérer leurs effets sur la mobilité des jeunes, ainsi que sur leur insertion professionnelle et sociale puisque cet objectif constituait bien la finalité de la démarche.

Pour répondre à ces questions des méthodes quantitatives et qualitatives ont été déployées entre août 2015 et décembre 2016.

Le volet quantitatif a consisté en une évaluation randomisée ante et post dispositif. Ainsi, 1 305 jeunes ont rempli un questionnaire baptisé « Dossier unique d'inscription », ce remplissage permettant la répartition aléatoire des jeunes répartis ainsi : 350 jeunes dans le groupe test et 118 dans le groupe témoins. Six mois plus tard, 275 jeunes ont répondu au questionnaire post programme : 201 jeunes du groupe test et 74 jeunes du groupes témoins.

Malgré une quantité de jeunes bien inférieure aux chiffres annoncés par les porteurs de projet, le test t de Welch a permis de valider l'équilibre des différents groupes permettant ainsi d'effectuer les comparaisons nécessaire à l'évaluation. Afin d'évaluer les effets d'un accompagnement à la mobilité, les questionnaires ont porté sur l'insertion professionnelle (recherche d'emploi, formation...), l'insertion sociale (associative, sportive, amicale), l'estime de soi et la mobilité.

Parallèlement, le volet qualitatif s'est concentré sur quatre expérimentations, croisant ainsi les expériences de jeunes bénéficiaires (43 entretiens), de partenaires extérieurs « prescripteur, mécènes et prestataires » (13 entretiens) et des porteurs de projets. Quinze des seize porteurs de projets ont également été interviewés.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La question de la temporalité de l'évaluation

Les récents travaux sur la mobilité⁴ qui ont influencé ces expérimentations parlent « d'expérience de motilité » ou de « capital mobilité », notant ainsi le poids d'une intériorisation fait d'expérience et de répétition dans la durée. À six mois d'écart, peu de différences sont observées entre les différentes populations, mais cela ne signifie pas, au regard des données qualitatives recueillies, que l'accompagnement des jeunes ne produit aucun effet.

L'entrée dans le dispositif, un impact sur la reprise d'étude ?

Malgré le peu de jeunes qui ont pu être observés, du fait du nombre beaucoup plus faible que prévu de jeunes accompagnés, quelques effets ont pu cependant être observés tels que l'effet de l'entrée dans le dispositif pour une reprise d'étude. En effet, alors qu'un seul jeune de la population témoin annonce avoir obtenu un nouveau diplôme, c'est le cas de 9 jeunes au sein de la population test. Il apparaît également que la recherche d'emploi est plus longue de près de 5 mois pour les jeunes qui ont bénéficié de l'accompagnement. En mettant en parallèle ces deux résultats, l'évaluateur fait l'hypothèse d'une recherche plus exigeante liée à l'acquisition d'un nouveau diplôme.

Pas de différences entre les populations test et témoin pour ce qui est du logement, de la mobilité et de l'insertion sociale

Contrairement à l'hypothèse posée, l'évaluateur ne constate aucune différence significative entre les jeunes accompagnés et ceux qui ne l'ont pas été en matière de situation de logement, de mobilité résidentielle ou routière, de loisirs, de sociabilité, de comportements électoraux, de participation associative ou de consommation d'alcool et de cannabis.

L'intensité des accompagnements à la mobilité, une variable déterminante

À partir de l'enquête qualitative, une typologie des expérimentations a été effectuée. À partir du nombre et du type d'actions proposées par les expérimentations (bilan de mobilité seul, bilan de mobilité accompagné d'un prêt de véhicule, formation au permis de conduire...) deux sous-groupes ont été constitués : l'un ayant bénéficié d'un accompagnement de faible intensité et l'autre ayant bénéficié d'un accompagnement de forte intensité.

Les résultats diffèrent d'un groupe à l'autre. L'effet positif de l'accompagnement sur le niveau de diplôme n'est significatif que pour les jeunes bénéficiant d'un accompagnement intensif. Les jeunes ayant bénéficiés d'un accompagnement de faible intensité voient leur durée de trajet hebdomadaire augmenter et ont une plus grande difficulté à se déplacer. Les membres de ce même groupe déclarent également être « moins fiers d'eux-mêmes ».

4. Allemand S., Ascher F. et Lévy J. (dir.), 2004, *Les sens du mouvement*, Belin, Paris ; Bonnet M., Desjeux D. (dir.), 2000, *Les territoires de la mobilité*, PUF, Paris ; Fol S., 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 27-43 ; Le Breton E., 2005, *Bouger pour s'en sortir, Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Armand Colin.

LES ENSEIGNEMENTS :

Selon l'évaluateur, parmi les enseignements de l'évaluation, il est à noter que « le fait de fixer des objectifs chiffrés ambitieux ne favorise pas toujours la réussite des projets » (Rapport p. 5). En effet, l'accompagnement intensif, condition clef de la réussite, ne peut se faire que si les structures se fixent des objectifs atteignables de jeunes à accompagner.

La comparaison de ces sous-groupes rend compte de l'intérêt des accompagnements intensifs et individuels à la mobilité considérant en premier lieu les besoins du public accompagné.

Néanmoins, l'analyse qualitative montre que les aides matérielles à la mobilité donnent une grande satisfaction aux jeunes bénéficiaires, comme la location de scooters. En matière de politique publique, elle note le retard de la France dans la prise en compte de l'enjeu de mobilité dans les dispositifs publics.

Cependant, au regard de ces résultats, il convient de se poser la question de l'intérêt de ces types de dispositif et peut-être plus globalement sur la perception de la mobilité comme une aptitude propre à un individu qui ferait l'objet d'une acquisition cognitive. La mobilité ne serait-elle pas le fait de raisons professionnelles, familiales, économiques, sociales qui la conditionneraient et non l'inverse ? ■

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

« EN AVANT POUR L'EMPLOI » : DE L'ASSOCIATION MOBILEX (BAH-RHIN)

Le projet avait pour but de faciliter l'insertion professionnelle de 500 jeunes en insertion suivis par les missions locales et des jeunes suivis dans le cadre du dispositif de la garantie Jeunes . Le projet investissait sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes par l'acquisition de nouvelles compétences et la réalisation de parcours de mobilité.

Cette expérimentation a permis de faire reconnaître localement les plateformes comme opérateurs globaux de la mobilité, de valoriser le métier et l'expertise de conseiller pour la mobilité (CeMi), d'améliorer la mesure de la progression du jeune en termes de mobilité. Elle a également permis de faire reconnaître les étapes nécessaires avant le passage du permis.

Actions concrètes mises en œuvre :

Accompagnement vers l'autonomie par l'acquisition de nouvelles compétences : cet accompagnement s'est réalisé sous forme d'ateliers mobilité : 22 sessions au profit de 236 jeunes et 273 orientations. On compte 80 ateliers et 367 participants.

Réalisation de 110 bilans individuels de compétence mobilité

Accompagnement vers l'autonomie pour la mise à disposition de solutions matérielles de déplacement. Mise en place de location de véhicules deux et quatre roues pour 65 jeunes. Ces locations ont permis aux jeunes, notamment ceux du dispositif garantie Jeunes, d'accéder à un emploi en CDD dont un en emploi transfrontalier. Par ailleurs 23 jeunes ont été accompagnés dans leur projet autonomie : acquisition d'un véhicule, d'un micro crédit, d'une aide financière pour obtenir le permis de conduire.

Gouvernance : partenariat avec la FACE pour une formation à l'éco conduite, collaboration avec la mission locale d'Alsace du Nord pour réaliser l'objectif transfrontalier, Identification des référents mobilité dans chaque mission locale.

Ressources internes : mise en place d'un « central mobilité », avec mise à plat de l'offre des transports en commun ; mise en place de supports informatifs et d'animation des ateliers mobilité. ■

« MOBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI » - FACE HÉRAULT

La Fondation FACE Hérault s'est appuyée sur sa connaissance du monde de l'entreprise et sur ses partenaires pour proposer un dispositif d'accompagnement « emploi et mobilité » à destination des jeunes. Ainsi 445 jeunes de 18 à 25 ans ont été accompagnés depuis le début du projet.

Un certain nombre d'actions ont été déployées : tournage de CV vidéo, immersions en entreprise, visites in situ et virtuelles d'entreprises, présentation des métiers, parrainage, covoiturage avec des salariés de DELL, grâce à une plateforme ad hoc. Une plateforme mobilité MOBIJOB a vu le jour à Béziers afin de répondre aux besoins de mobilité des publics de ce territoire.

Actions concrètes mises en œuvre :

Découverte de l'entreprise et professionnelle : accompagnement, mise en lien direct avec des collaborateurs d'entreprise, participation à des visites « portes ouvertes », immersion en entreprise, tournage de CV vidéo, utilisation de clips vidéo de visites virtuelles d'entreprises, etc.. ;

Réalisation de diagnostics mobilité ;

Participation à une plate-forme de covoiturage, en lien avec les entreprises privées du territoire (DELL) ;

Développement de la plate-forme mobilité de Béziers lancée officiellement le 31 mars 2016. Trois ateliers mobilité ont déjà été réalisés sur le stress, la mobilité et internet ; un serious game a été créé ; un guide mobilité a été réalisé par la FACE Hérault. ■

ENJEUX ET PERSPECTIVES :

Quatre principaux éléments se sont dégagés à partir de la pratique des acteurs :

- **la capacité à articuler** des actions mobilité et des actions emploi, en initiant de préférence les actions mobilité en amont du parcours professionnel ;
- la nécessité de « prendre appui sur » et de **faire reconnaître l'expertise du conseiller mobilité** ;
- l'intérêt de **faire participer les jeunes** aux actions qui leur sont proposées jusqu'à la co-construction de l'animation des ateliers mobilité, pratique encore rarement intégrée ;
- la mise en cohérence des actions des différents acteurs locaux et **le décroisement des politiques publiques.**

C'est sur la base de ces quatre enseignements consolidés que des approfondissements pourraient être proposés en termes d'organisation, de reconnaissance mais également de renouvellement de méthodologies et d'outils pédagogiques.

RÉSUMÉ

Mobilité et emploi des jeunes

ENJEUX
La non-mobilité pour les jeunes est un frein à l'emploi et à l'autonomie. Le FEJ a soutenu un 1er programme d'expérimentation « 10 000 permis de conduire pour réussir », dont le but était de faciliter l'obtention du permis de conduire des jeunes et leur première mise en emploi.
L'objectif ce 2 ^e programme est d'identifier les mécanismes permettant de lever les freins à la mobilité des jeunes, qu'ils soient d'ordre économique (le coût des transports représentant aujourd'hui environ 15 % du budget des ménages français) ou relatifs aux aptitudes. Être mobile suppose en effet la maîtrise suffisante de l'écrit et de schèmes cognitifs nécessaires à l'obtention d'un titre, mais aussi à la capacité d'anticiper, de s'orienter dans l'espace public.
Les projets soutenus devaient constituer des réponses à ces freins à la mobilité.
APPEL A PROJETS ET PROJETS SÉLECTIONNÉS
Mise en place du programme : Date de lancement de l'appel à projets : 27 mai 2014 - Date de clôture : 31 juillet 2014
Nombre de projets reçus : 88 Nombre de projets sélectionnés : 16 Durée moyenne des projets : 24 mois.
Public(s) ciblé(s) : jeunes suivis par les missions locales ou dans le cadre de la garantie jeunes ; jeunes résidant dans les zones rurales ou péri-urbaines.
Territoire(s) touchés par les expérimentations : 12 régions par ailleurs. Deux projets ont rayonné dans plus de trois régions
SOUTIEN DE L'ÉTAT
1 700 000 euros
DÉROULEMENT DES PROJETS
Avancée des projets : Nombre de projets terminés : 15 Nombre de projets en cours : 2
Nombre de rapports finaux reçus : 6 Date de fin du programme : 30 juin 2017
PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE
1- actions mixtes visant à mener de front un appui à la mobilité et un accompagnement vers emploi ;
2- établissement de diagnostics « mobilité » individuels, suivis d'une orientation du jeune ;
3- ateliers de mobilité collectifs, permettant aux jeunes d'apprendre à se repérer sur un plan, d'utiliser les transports
4- accompagnement de jeunes à l'obtention du permis de conduite B ou du permis AM, location ensuite de scooters à des prix symboliques ;
5- mise en relation des jeunes avec les employeurs et immersion en entreprise ;
6- accompagnement de certains jeunes dans leur projet d'autonomie : acquisition d'un véhicule, micro crédit, aide financière pour obtenir le permis de conduire.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS ÉVOQUÉES PAR LES PORTEURS DE PROJETS

- 1- Certains projets se sont heurtés à l'absence de motivation des jeunes, notamment dans les ateliers collectifs mobilité.
- 2- Ruptures ou difficultés constatées avec certains partenaires, qui ont freiné la montée en charge du projet.
- 3- Retards dans la mise en œuvre pour des raisons administratives : délais de rédaction d'un décret de la préfecture paralysant quelques mois les actions mobilités initialement envisagées.
- 4- Projets peinant à démarrer, s'éparpillant dans de trop nombreuses directions ou restés flous quant à leurs objectifs.
- 5- Important turn-over parmi les personnes chargées de la mise en œuvre du projet, de nature à retarder certaines actions, au demeurant novatrices.

PREMIERE ANALYSE - PRINCIPAUX CONSTATS

Le niveau d'adhésion des jeunes peut être variable : le public peut être captif, quand il s'agit de jeunes accompagnés dans le cadre de la garantie jeunes. Ainsi, certains jeunes ne se sentent pas concernés par la « problématique mobilité ».

Le « conseiller mobilité insertion » joue un rôle à part capable d'assurer des passerelles entre les mondes de l'insertion (missions locales, Pôle emploi) et celui de la mobilité : auto-écoles sociales, réseaux de transport, garages. La professionnalisation du conseiller mobilité ajoute du crédit au projet. Depuis la rentrée 2016, un diplôme interuniversitaire de conseiller en mobilité pour l'insertion est proposé par l'Ecole d'urbanisme de Paris.

L'importance de nouer des partenariats entre les trois échelons territoriaux afin de mener des coopérations efficaces. Le diagnostic montre l'absence de schéma d'articulation entre les acteurs : les régions confortent leurs compétences sur la mobilité interurbaine. Les départements demeurent le chef de file des actions de mobilité, tandis que les communes interviennent souvent à travers leur centre communal d'action sociale.

La question de la complémentarité des métiers et des offres des acteurs de la mobilité est décisive : les jeunes se sont vu proposer des modes d'accompagnement différenciés : une intervention d'urgence au cas par cas – prêt d'un scooter par exemple – un accompagnement de moyen terme, pour le passage au permis de conduire B, ou une approche visant à autonomiser le jeune, grâce à des ateliers collectifs, pour apprendre à se repérer sur un territoire.

Dans chaque projet, des apports concrets de connaissance

« En avant pour l'emploi », porteur de projet : MOBILEX. Ce projet a réussi à mener de front des actions de mobilité et de très nombreuses actions d'insertion. Le projet est intéressant sur les méthodes d'accompagnement.

« Mobilité et accompagnement des jeunes vers l'emploi », porteur de projet : FACE Hérault : projet qui est parvenu à mener de pair des actions de mobilité et des actions d'insertion professionnelle des jeunes. Important travail réalisé de mise en relation des jeunes avec les grandes entreprises locales. Ce projet est intéressant sur les liens entre accompagnateur et entreprises locales du secteur marchand, sur le registre de motivation mis en œuvre.

APPROFONDISSEMENTS ENVISAGEABLES

- Capacité à articuler des actions de mobilité et des actions emploi, en initiant de préférence les actions de mobilité en amont du parcours professionnel.
- Prendre appui et faire reconnaître l'expertise du conseiller de mobilité.
- Faire participer les jeunes jusqu'à la co-construction de l'animation des ateliers de mobilité, pratique encore rarement intégrée à l'action locale des porteurs de projet du présent appel à projets.
- Nécessaire mise en cohérence des différents acteurs locaux. Il importe de dépasser le cloisonnement des politiques publiques en silo.

ÉVALUATION DES EXPERIMENTATIONS - INTERVENTION D'UN ÉVALUATEUR EXTERNE ET INDÉPENDANT

Nom de la structure : Fédération Travail, emploi et politiques publiques (TEPP) du CNRS. Type de structure : publique.

Principaux enseignements attendus : l'évaluation comprend deux volets, un volet quantitatif qui a pour objet d'estimer les effets de l'expérimentation sur le parcours des jeunes, et les différentes dimensions de sa prise d'autonomie, un volet qualitatif, reposant sur des entretiens individuels et collectifs avec les jeunes, des 16 porteurs de projet et de leurs partenaires.

Date de remise du rapport final d'évaluation : mars 2017.

LISTE DES EXPERIMENTATIONS

Mobilité et emploi des jeunes

- AP5_4. « Mouv'Jeunes en Pays de Brest », Établissement Insertion par la formation (EIPF) Don Bosco
- AP5_16. « Mobil'emploi », association Noël-Paindavoine
- AP5_17. « En avant vers l'emploi », Mobilex
- AP5_20. « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes », Montauban services
- AP5_21. « Garantie Mobilité », Agence Écomobilité
- AP5_23. « Vivre la mobilité régionale, nationale et internationale pour dynamiser son parcours personnel et professionnel », association nationale Compagnons bâtisseurs
- AP5_36. « Wimoov - Gers et Hautes Pyrénées », Wimoov
- AP5_38. « Mobilité et Insertion des jeunes Rhône Alps », FARE Rhône Alpes
- AP5_43. « Mobi'Taf », mission locale du bassin d'emploi de Besançon
- AP5_44. « Dispositif d'Accompagnement à la Mobilité pour l'Insertion », Association Limousine Emplois Activités Services
- AP5_60. « Mobilité et Accompagnement des Jeunes vers l'Emploi - MAJE », Fondation Agir contre l'exclusion
- AP5_61. « Sachons bouger (autrement vers l'emploi) », FARE
- AP5_74. « Bouger Travailler - Programme Aquitain de Mobilité pour l'Emploi », ARML Aquitaine
- AP5_86. « Accompagnement spécifique pour l'autonomisation du public jeune afin de favoriser leur accès à l'emploi sur l'Indre-et-Loire et l'Indre », Mobilité Emploi 37
- AP5_87. « Opération Ressources Mobilité », GIP Réussir en Sambre avensois
- AP5_89. « Scoot4emploi », Convergence93.

Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes

Note de présentation des
premiers résultats

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 23
PREMIERS RÉSULTATS	Page 25
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	Page 29
ENJEUX ET PERSPECTIVES	Page 31
RÉSUMÉ	Page 32
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 34

Auteur-es : Hatharith Khieu, Aude Kerivel

LE DISPOSITIF

L'appel à projets « Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge » (APDOM4) a été lancé en mai 2014 à destination des territoires ultramarins, par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse dans le cadre de son partenariat avec le ministère des outre-mer.

L'objectif général de l'appel à projets APDOM4 est de prévenir les violences sexistes, qu'elles s'expriment dans le cadre familial comme dans l'espace public.

La mise en œuvre de cet objectif repose sur des **actions de sensibilisation aux stéréotypes et aux violences sexistes dans les différentes sphères socialisatrices des jeunes**. Elles visent les jeunes, leurs familles mais également les professionnels qui les encadrent (5 projets) et s'opèrent au sein :

- du milieu scolaire et plus particulièrement dans le secondaire et le supérieur (16 projets)
- des accueils collectifs de mineurs (ACM), dans le temps périscolaire et autres (9 projets)

Une subvention d'un montant global de 1 000 000 euros a été attribuée à cet appel à projets, dont 20 % maximum réservés au dispositif d'évaluation externe.

Sur 42 dossiers déposés, 30 ont été déclarés éligibles après analyse de leur recevabilité au plan administratif. La sélection a été opérée par un jury national composé d'experts, d'institutionnels, d'acteurs de terrain et de chercheurs. Au final, 16 projets ont été retenus qui concernent les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion), Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna. Les expérimentations se répartissent de la manière suivante : huit projets se déroulent à La Réunion, deux en Guadeloupe, un en Guyane, un en Martinique, un à Mayotte, un en Polynésie française. Enfin, un projet touche plusieurs territoires ultra-marins (APDOM4_23).

L'équipe, Quadrant Conseil, a été retenue par le FEJ pour mener l'évaluation du programme.

RAPPEL DES DIFFÉRENTS AXES DE L'APPEL À PROJETS

Sensibilisation des jeunes en milieu scolaire et universitaire

Il s'agit de soutenir, notamment à travers une approche d'empowerment, des actions de sensibilisation auprès des jeunes. Espace de transmission de savoirs disciplinaires et de socialisation des jeunes, **l'École joue un rôle prépondérant dans la constitution des identités de genre**. Elle véhicule des savoirs de sens commun où les élèves apprennent et intègrent, à travers les disciplines, les interactions avec les enseignants et entre les groupes de pairs, des comportements dits « masculins » ou « féminins ».

Ce premier axe vise ainsi à sensibiliser les jeunes aux notions de dignité, d'égalité et de respect mutuel par le biais d'actions de prévention des violences faites aux femmes.

**■ Prévention des violences faites aux femmes
par la lutte contre les stéréotypes sexistes**

L'un des enjeux de cet appel à projets repose sur la capacité des projets à susciter des prises de conscience et un regard critique de la part de publics de jeunes diversifiés (territoires, niveaux de scolarisation, âges) sur la fabrication des représentations sexistes. L'apprentissage de l'égalité, la déconstruction de vecteurs de stéréotypes sexistes tels que les mythes et le langage, et un accompagnement adapté aux différents publics peuvent contribuer à prévenir les violences sexistes et sexuelles.

Les projets retenus privilégient l'information par les pairs, la mise en place et la création d'outils, notamment numériques, pour faciliter l'appropriation et l'intégration de la lutte contre les stéréotypes et les violences faites aux femmes.

Certains projets proposent des actions pour encourager la coordination des acteurs ou encore développer des actions de lutte contre les stéréotypes de genre auprès des familles.

SENSIBILISATION DES JEUNES EN DEHORS DU MILIEU SCOLAIRE

En dehors du milieu scolaire, les filles sont plus nombreuses que les garçons, petites, à fréquenter les activités de loisirs, mais dès l'entrée dans l'adolescence elles semblent plus nombreuses à quitter les structures. Une des explications possibles du décrochage des filles résiderait dans la stratification et la hiérarchisation sexuée et sociale de ce type de loisirs, et notamment au sein des pratiques sportives et culturelles. Cette segmentation entre filles et garçons s'opère aussi bien dans la répartition des filles et garçons selon les activités ou l'assignation à des rôles de genre au sein même des activités.

Les projets sélectionnés proposent des actions de sensibilisation en s'appuyant sur des outils pédagogiques permettant de favoriser au travers des activités culturelles et sportives des comportements de respect de l'autre et d'égalité propices à prévenir les violences sexistes à l'égard des jeunes femmes. Les expérimentations proposées visent notamment les accueils collectifs de mineurs, espaces intéressants pour sensibiliser les jeunes et les professionnels de l'animation. Les structures mobilisent des méthodes d'éducation à l'égalité ou d'éducation aux médias existantes en prenant en considération les contextes locaux et la spécificité des publics visés.

FORMATION DES PROFESSIONNELS EN CONTACT AVEC LES JEUNES

L'appel à projets porte une attention particulière à la formation des professionnels en contact avec les jeunes. Ce troisième champ d'intervention, transversal aux deux précédents, vise à renforcer la formation des bénévoles et professionnels encadrant les jeunes à la lutte contre les stéréotypes et violences sexistes. L'enjeu est de sensibiliser le personnel d'animation ou directement en contact avec les jeunes à une culture d'égalité et d'accroître leur capacité d'intervention dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes. Les projets portent sur la formation des cadres et la formation entre pairs afin d'introduire la question de l'éducation non sexiste dans les pratiques professionnelles et les modifier le cas échéant.

PREMIERS RESULTATS

Un projet a fait l'objet d'un abandon (APDOM4_29, « Lutter contre les violences faites aux femmes promouvoir-mobiliser des moyens pour agir », Wallis et Futuna) le porteur de projet n'ayant pu mobiliser les bénévoles prévus initialement pour le déploiement des actions.

En 2016, deux projets sont arrivés à terme, et 13 projets se termineront courant 2017.

Enseignements au regard des projets

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DES PORTEURS DE PROJETS, DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Les porteurs de projet ont évoqué un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre de leur expérimentation.

Difficultés financières et dans la recherche de cofinancement : si les financeurs dans les territoires (administrations, collectivités, fondations...) sont connus et souvent déjà partenaires, les modes de soutien restent « précaires » (conventions annuelles, voire pluriannuelles dans le meilleur des cas). Les structures sont donc contraintes de développer des stratégies de court ou moyen terme. Beaucoup se posent la question du modèle économique à adopter et des moyens de consolidation possibles (développement d'activités lucratives, frais de participation des bénéficiaires, création de postes spécifiques de « chargé de mécénat » ou « de chargé des partenariats », etc.).

Outils proposés à destination des jeunes peu adaptés, insuffisance des moyens de communication mis en place : pour pouvoir intéresser les jeunes, il semble important aux porteurs de projets de développer des outils ludiques et interactifs pour pouvoir traiter d'une matière aussi sensible que l'est la lutte contre les stéréotypes sexistes. Pour les sensibiliser, les moyens de communication qu'il faut privilégier sont les outils dématérialisés de type réseaux sociaux (facebook, twitter...). Les jeunes sont présents sur le web et l'effet peut être démultiplié. Il semble que les supports papier (flyers, affiches...) aient une efficacité très limitée.

Difficultés de coordination avec les établissements scolaires et les partenaires en général, difficultés organisationnelles dans la mise en place des emplois du temps, manque de temps dans la réalisation des actions : pour pouvoir coordonner efficacement les actions et les partenaires, le recours à des outils de gestion semble indispensable. Les actions en milieu scolaire peuvent même se dérouler au moment des cours, en binôme avec les professeurs référents.

Changement de partenaires et manque d'adhésion de certains (notamment les enseignants) : au-delà des changements classiques au sein des organisations (arrivées et départs de chargés de missions, de référents, etc.) le changement de gouvernance du territoire après les élections régionales, par exemple, a pu générer des incertitudes sur le déroulement des projets. Ainsi, des porteurs de projet ont été dans l'obligation de planifier de nouvelles rencontres pour réexpliquer les actions engagées. Certains pour pallier le turn-over des partenaires ont pensé des outils de communication spécifiques et dédiés (brochures, vidéos, témoignages...). Certaines structures ont mené des actions spécifiques en direction des enseignants pour encourager leur adhésion.

Difficultés à mobiliser un public bénéficiaire volontaire et à le maintenir, public jeune peu mobile : le repérage et le maintien du public bénéficiaire posent moins problème sur les temps scolaires que dans le périscolaire. En effet, le public est déjà captif dans les établissements d'enseignement. Les bénéficiaires du périscolaire sont un public plus difficile à toucher. De manière générale, un nombre croissant de struc-

**■ Prévention des violences faites aux femmes
par la lutte contre les stéréotypes sexistes**

tures d'accueil de jeunes rencontrent cette situation, ayant du mal à « capter » le public pré-adolescent, adolescent voire jeunes adultes (de 10 à 25 ans) sur les temps périscolaires. Pour mobiliser et maintenir le public concerné, il semble important de mettre en avant une dimension ludique et attractive des actions pour susciter l'attention des jeunes. S'agissant des jeunes peu mobiles, il faut aller à leur rencontre, avec parfois le développement de structures nomades.

Familles peu informées et peu impliquées dans la mise en place des actions : les actions des porteurs de projet sont principalement dirigées vers le public jeune et les professionnels de l'éducation. Or, il semble indispensable d'inclure les parents des bénéficiaires dans les processus afin d'avoir une sensibilisation dans la continuité.

Premiers enseignements

SUR LA SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Le public jeune touché par les actions s'étend de 6 à 25 ans. Il comprend des scolaires (élèves de maternelle jusqu'aux étudiants du supérieur), des demandeurs d'emploi ainsi que des actifs occupés. On constate qu'un public de décrocheurs a aussi été concerné par certaines actions.

On constate que les actions mises en place par les porteurs de projets ont touché autant les garçons que les filles. La parité des participants a été respectée.

Concernant les adultes, les professionnels de l'éducation, notamment les professeurs et les animateurs, ont été largement sollicités. En lien direct avec les enfants et les jeunes, ils sont les partenaires incontournables pour la mise en place d'actions en milieu scolaire et périscolaire.

Les projets se sont principalement orientés vers les publics habitant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les zones classées quartiers prioritaires de la politique de la ville étant nombreuses dans les outre-mer, il était indispensable pour les structures associatives d'aller à la rencontre des publics en difficulté.

SUR LA LOCALISATION ET LE PÉRIMÈTRE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

Les expérimentations financées dans le cadre de l'APDOM4 sont essentiellement locales. Un seul projet a une dimension interrégionale (APDOM4_23).

La moitié des projets retenus concerne La Réunion. Ce territoire bénéficie d'un réseau dense au niveau associatif, les partenaires sont nombreux et ont l'habitude de travailler ensemble. Pour mémoire, le seul projet se situant à Wallis et Futuna a été abandonné, la structure portant le projet étant constituée essentiellement de bénévoles et n'ayant pas eu les capacités pour réaliser les actions prévues dans le dossier de candidature.

Globalement la solidité des actions mises en place est souvent dépendante de la qualité des partenariats noués. Ont été associés par exemple à ces projets :

- les structures spécialisées dans le domaine médico-social (agence régionale de santé, centre d'information sur les droits des femmes et des familles, planning familial, hôpitaux, mutuelles...);
- la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), ainsi que la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- les enseignants, les établissements scolaires, les rectorats, les universités et les CROUS pour pouvoir toucher les publics scolarisés ;

- les structures dédiées à la jeunesse (centres de loisirs, maisons des jeunes et de la culture..) pour sensibiliser sur les temps périscolaires;
- les missions locales pour avoir accès aux jeunes demandeurs d'emploi ;
- les entreprises pour accompagner les actifs ;
- et enfin, les collectivités territoriales (communes, régions).

Enseignements au regard de l'évaluation

Les objectifs assignés à l'évaluation sont d'analyser les formes, les leviers et les obstacles concernant la mise en œuvre des actions de sensibilisation des jeunes aux stéréotypes et violences sexistes dans différents environnements de socialisation (scolaire, périscolaire, familial, etc.). L'analyse doit tenir compte des spécificités propres à chaque âge et à chaque territoire. Il s'agit aussi d'étudier les conditions de coordination et de formation des professionnels en contact avec les jeunes aux principes d'éducation non sexiste, et des mécanismes d'appropriation et de pérennisation des expérimentations.

L'évaluation doit être attentive aux définitions des stéréotypes et violences sexistes ainsi qu'aux questions de genre retenues par les différentes catégories d'acteurs ainsi qu'à l'hétérogénéité des publics et des territoires.

L'examen des dispositifs doit également tenir compte des formes d'appui et de résistance qui s'expriment au sein et à la périphérie des expérimentations.

Il est attendu de l'évaluation une analyse :

1. des outils et moyens déployés pour favoriser des pratiques éducatives non sexistes en vue de prévenir les violences ;
2. des trajectoires et profils des publics ciblés par l'expérimentation ;
3. des leviers et obstacles à l'adhésion et à l'appropriation des actions expérimentées par les publics ciblés ;
4. des conditions et moyens de coordination, de structuration et de mutualisation des pratiques entre acteurs afin d'encourager la constitution d'une culture d'égalité.

Les rapports intermédiaires remis par l'équipe d'évaluation Quadrant Conseil permettent d'ores et déjà de dresser quelques constats.

En effet, des entretiens ont été réalisés avec les porteurs des 18 projets et 8 projets ont fait l'objet d'études monographiques comprenant des observations et des entretiens individuels et collectifs. L'analyse de ces monographies a permis une première typologie des actions à partir des publics ciblés et des formes d'actions :

INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES :

- Informer, sensibiliser
- Mettre en mouvement

INTERVENTION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS :

- Informer, sensibiliser, former
- Améliorer l'offre de ressources à disposition des professionnels

Ainsi, à cette étape de l'évaluation les constats sont les suivants :

Certains professionnels sont déjà sensibilisés à la question de l'égalité femmes/hommes, d'autres non. L'intervention auprès des professionnels est nécessaire à ceux qui n'ont pas déjà une sensibilisation, une connaissance du sujet leur permettant de mener/soutenir un débat avec les jeunes.

Les projets visant à informer et sensibiliser les jeunes permettent de mettre le sujet en débat et de prendre conscience des stéréotypes en présence. Dans les débats la question de la violence et le thème de la sexualité émergent très souvent.

Certaines représentations évoluent au fur et à mesure des ateliers et des interventions. Les sujets sont parfois ré-évoqués en famille. Cependant, l'évolution des discours pendant les temps de formation ne permet pas toujours des changements de postures. Les changements de catégories mentales et de normes qui en découlent prennent nécessairement du temps, même si, dans certain cas, des changements de positionnement dans différents domaines de la vie quotidienne ou concernant la projection de soi ont été évoqués, surtout par des filles.

L'impact de la mise en mouvement a été plus difficile à évaluer, même si l'on peut faire l'hypothèse d'une expérience par le corps qui a pu s'inscrire dans les mémoires des participants.

Notons enfin que la diversité des actions, des médias, des modalités d'interventions pour chacun des projets a permis d'aboutir à une participation des uns et des autres, plus ou moins intéressés par telle ou telle action.

Le rapport final étant attendu pour l'automne 2017, des résultats et enseignements plus précis pourront alimenter les connaissances sur ce sujet d'importance et notamment sur l'impact des dispositifs mis en place sur les mentalités.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

Illustration d'un projet s'inscrivant dans le cadre scolaire.

L'EXPÉRIMENTATION « DANSONS ENSEMBLE ! » PORTÉE PAR LE COLLÈGE MONTGAILLARD À LA RÉUNION, APDOM4_44

L'objectif de cette expérimentation conduite dans un établissement d'éducation prioritaire était de déconstruire les stéréotypes sexistes sur les corps par l'apprentissage de différentes danses.

Il s'agissait de permettre aux élèves du collège de développer une relation fondée sur le respect mutuel grâce à l'apprentissage de danses (tango, salsa, « danse contact ») dans lesquelles l'écoute, le partage et la confiance en l'autre sont constitutifs de la pratique. D'autre part, il s'agissait de créer une réflexion avec les élèves autour des différents stéréotypes véhiculés autour du corps de chacun, en lien avec différentes danses, et de diffuser leur point de vue, leurs représentations de départ, l'évolution des débats engagés sur de multiples événements en lien avec le thème (conflit entre filles et garçons, stéréotypes relatifs à chaque danse, etc.). ■

Présentation d'une expérimentation en dehors du milieu scolaire

LE PROJET « PARLONS-EN ENCORE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION ADER EN GUYANE, APDOM4_13 :

Cette expérimentation poursuivait un programme de prévention et de réduction des risques sexuels initié par l'association en 2012.

Elle consistait à croiser la prévention des risques de transmission du VIH et les rapports de genre afin de lutter contre les formes de violences sexuelles, en particulier dans les quartiers et au sein des différentes communautés guyanaises.

Il s'agissait de développer l'accès à la prévention des violences sexuelles, en tenant compte de la dynamique de genre en jeu, des populations vivant à Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Macouria (Guyane) par le développement d'actions ciblées de prévention et l'appui aux acteurs sur la zone. ■

**■ Prévention des violences faites aux femmes
par la lutte contre les stéréotypes sexistes****Exemple d'une expérimentation concernant le cadre professionnel****LE PROJET « RÉSEAU RÉGIONAL DE RÉFÉRENT(E)S LUTTE CONTRE
LES STÉRÉOTYPES MOBILISÉ(E)S**

Projet autour de la prévention des violences faites aux femmes! » porté par l'association Chancegal à La Réunion, APDOM4_18 :

Le projet visait à structurer le réseau d'intervenants autour de la problématique des violences faites aux femmes, notamment en mutualisant les outils de prévention, encore fortement disparates et différenciés selon les territoires et les intervenants

Il s'agissait de recenser et d'initier des acteurs et des actrices volontaires qui luttent contre les stéréotypes dans le cadre de la prévention des violences faites aux femmes à La Réunion ; de les fédérer dans le cadre d'un réseau de référent(e)s ; de mettre en place des rencontres, des séances de travail intégrant des formations communes adaptées aux différents publics afin de partager une culture d'éducation et de mise en place d'actions de sensibilisation autour de la thématique ; et d'expérimenter l'harmonisation des interventions auprès des différents publics cibles pour en évaluer la pertinence et la capacité de mise en œuvre commune. ■

Présentation d'un projet interdom**LE PROJET « À QUOI JOUES-TU ? »**

Le projet « À quoi joues-tu ? » Lutte contre les stéréotypes sexistes à destination des professionnels de l'éducation d'outre-mer, porté par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), APDOM4_23.

Cette expérimentation a déjà été réalisée entre 2004 et 2006 avec le soutien de la Commission européenne. Le projet présenté a été adapté aux contextes culturels et sociaux d'outre-mer.

Il reposait sur une démarche pédagogique et sur la conception d'un outillage (modules de formation, actions de sensibilisation, questionnement, jeux de rôles...) autour de la lutte contre les stéréotypes en milieu scolaire, périscolaire, universitaire et professionnel, dans le champ de l'éducation formelle et non formelle, à destination des éducateurs et des encadrants, et en associant les associations territoriales des CEMEA outre-mer concernées ainsi que l'association nationale.

Ce projet avait pour objectif d'adapter un programme d'éducation non sexiste initié auprès d'enfants de moins de 6 ans à des jeunes plus âgés (collège/lycée).. ■

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Les expérimentations en cours n'ont pas encore livré l'intégralité des enseignements légitimement attendus. D'ores et déjà les questionnements se sont élargis et ouvrent des perspectives à approfondir.

1. POUR LES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- Quelles sont les préalables pour qu'une structure tierce et extérieure du monde de l'éducation, intervienne dans les écoles et les universités ? Comment sensibiliser et convaincre les chefs d'établissement et les enseignants d'être partie prenante au projet ?

- Comment articuler les actions de la structure avec les emplois du temps de chacun (élèves, enseignants...)?
- Comment adapter les outils créés en fonction de l'âge du public ?
- Quelle est la place des parents dans les actions menées ?

2. POUR LES ACTIONS DANS LE PÉRISCOLAIRE

- Quelle est la plus-value des actions en périscolaire par rapport à des actions en milieu scolaire ? Comment articuler ces deux types d'actions ? Y-a-t-il des connexions à établir avec l'école ?
- Quel est le lien entre le porteur (actions isolées des associations) et le commanditaire (collectivités) ? Qui touche-t-on réellement ? Avec qui travaille-t-on ?

3. POUR LES ACTIONS EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS

- Quelles sont les actions spécifiques pour sensibiliser un public adulte en matière de stéréotype de genre ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre ? Les outils sont-ils adaptés ?
- Outre les professionnels de jeunesse, faut-il impliquer d'autres acteurs (élus, chefs d'entreprises, salariés, fonctionnaires...) pour que la portée des actions soit réellement efficace ?

RÉSUMÉ

Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes

ENJEUX

Prévenir les violences sexistes, qu'elles s'expriment dans le cadre familial ou dans l'espace public.

La mise en œuvre de cet objectif repose sur des actions de sensibilisation aux stéréotypes et violences sexistes dans les différentes instances socialisatrices des jeunes :

- le milieu scolaire et plus particulièrement le secondaire et le supérieur (16 projets) ;
- les accueils collectifs de mineurs, temps périscolaire et autres (9 projets) ;
- ainsi que les professionnels qui les encadrent (5 projets).

APPEL À PROJETS ET PROJETS SÉLECTIONNÉS

Mise en place du programme

Date de lancement de l'appel à projets : 6 mai 2014 Date de clôture : 6 juillet 2014

Nombre de projets reçus : 42 dossiers - Nombre de projets sélectionnés : 16 projets - Durée moyenne des projets : 2 ans

Public(s) ciblé(s)

Les jeunes de 6 à 25 ans, parmi lesquels des élèves et étudiants (de l'élémentaire au supérieur), des demandeurs d'emploi des actifs occupés. Les adultes concernés sont principalement des professionnels de l'éducation dans le cadre scolaire (enseignants, conseillers principaux d'éducation...) et périscolaire (animateurs, éducateurs spécialisés...), du personnel dans le domaine médico-social (infirmiers, assistants sociaux...), des bénévoles et salariés d'association, et des parents d'élèves. Certains projets peuvent même concerner des fonctionnaires (agents de mairie, pompiers, gendarmes...), voire des élus communaux.

Territoire(s) touchés par les expérimentations : 5 départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion), Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.

SOUTIEN DE L'ÉTAT

Enveloppe financière : 800 000 euros ont été consacrés au financement des projets et 158 000 euros à l'évaluation.

DEROULEMENT DES PROJETS

Avancée des projets

Nombre de projets terminés : 11 Nombre de rapports finaux reçus : 6

Nombre de projets abandonnés : 1 - Nombre de projets en cours : 18 - Date de fin du programme : 16/08/2017

Principales actions mises en œuvre

En direction des jeunes : actions d'information et de sensibilisation ; méthodes interactives, participatives et ludiques (ex : Théâtre forum, improvisations, débats, tables rondes, jeux, modules thématiques, visionnage de films) ; formation de jeunes relais et éducation par les pairs.

En direction des adultes : sensibilisation et information des acteurs, modules de formations ; animation d'ateliers en binôme, groupes d'expression d'adultes ; mutualisation des bonnes pratiques, rencontres des acteurs, mise en place d'un réseau de référent.

Le développement de supports : Outils multimédias (production de vidéo, plateforme de recueil d'idées, création d'un site...); outils de gestion (tableau de bord, tableau de suivi...).

Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets :

- des outils proposés aux jeunes finalement peu adaptés, insuffisance des moyens de communication mis en place pour toucher les jeunes;
- difficultés à mobiliser un public bénéficiaire volontaire et à le maintenir, public jeune peu mobile ;
- familles peu informées et peu impliquées dans la mise en place des actions.
- difficultés de coordination avec les établissements scolaires et les partenaires en général (ex : disponibilité)
- changement de partenaires et manque d'adhésion de certains (notamment les enseignants) ;
- difficultés financières et dans la recherche de cofinancement pour pérenniser les actions;

PREMIÈRE ANALYSE

Principaux constats

Les actions mises en place ont touché autant les garçons que les filles. Les projets se sont principalement orientés comme prévu vers les publics habitant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au sein de leurs structures, ce sont avant tout les professionnels de l'éducation, professeurs et animateurs qui ont pris en charge les actions, **l'intervention directe (adultes/ enfant) semble avoir mieux fonctionné que la coordination et l'ingénierie de projet.**

Les expérimentations financées dans le cadre de l'APDOM4 sont essentiellement locales. Un seul projet a une dimension interrégionale (APDOM4_23). La moitié des projets retenus concerne La Réunion. Ce territoire bénéficie d'un réseau dense au niveau associatif et partenarial. Il semble que **la solidité des partenariats locaux ait un impact fort sur la capacité à toucher les publics cibles et à développer des formats d'actions structurantes.**

Sur chaque projet, on observe des apports concrets de connaissance, par exemple : l'expérimentation « Dansons ensemble ! » portée par le Collège Montgaillard à La Réunion, APDOM4_44 sur la manière dont la danse à l'école participe à la déconstruction des stéréotypes sexistes sur les corps, ou encore le projet « Parlons-en encore » porté par l'Association ADER en Guyane, APDOM4_13 sur la prévention et la réduction des risques sexuels.

Approfondissements envisageables

À l'école : quels sont les préalables pour qu'une structure extérieure au monde de l'éducation puisse intervenir dans les établissements sur ces sujets ? Comment sensibiliser et convaincre les chefs d'établissement et les enseignants d'être parties prenantes du projet ? Comment articuler les actions de la structure avec les emplois du temps de chacun (élèves, enseignants...)? Comment adapter les outils créés en fonction de l'âge du public ? Quelle est la place des parents dans les actions menées ?

Dans le périscolaire : quelle plus-value des actions en périscolaire par rapport à des actions en milieu scolaire ? Comment articuler ces deux types d'actions ? Quels autres liens tisser entre le porteur (actions isolées des associations) et le commanditaire (collectivités) ? Qui touche-t-on réellement ?

Pour les professionnels : quelles sont les actions spécifiques pour sensibiliser un public adulte en matière de stéréotype de genre ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre ? Les outils sont-ils adaptés ?

ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS - INTERVENTION D'UN ÉVALUATEUR EXTERNE ET INDÉPENDANT

Nom de la structure : Quadrant Conseil

Type de structure : privée

Principaux enseignement attendus : analyse fine sur les formes, les leviers et les obstacles à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des jeunes dans différents environnements de socialisation (scolaire, périscolaire, familial, etc.).

Date de remise du rapport final d'évaluation : automne 2017

LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS

Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes

APDOM4_08, « Lycéen-ne-s : «Tous et toutes ensemble contre les stéréotypes sexistes» », association Initiative Eco

APDOM4_13, « Parlons-en encore », Actions développement, éducation, recherche (ADER)

APDOM4_16, « Sortir ensemble, se découvrir dans la différence et se respecter », association des maisons de la famille de la Réunion – Écoles des parents et des éducateurs (AMAFAR-EPE)

APDOM4_18, « Réseau régional de référents lutte contre les stéréotypes mobilisés autour de la prévention des violences faites aux femmes », Chancegal

APDOM4_19, « Égalité filles garçons, des jeunes pour prévenir et agir », Club Animation Prévention

APDOM4_23, « A quoi joues-tu ? », Lutte contre les stéréotypes sexistes à destinations des éducateurs d'outre-mer, CEMEA Île-de-la Réunion

APDOM4_25, « La maison des adolescents s'engage dans la lutte pour l'égalité des sexes », Tama

APDOM4_26, « Vivre ensemble, s'épanouir ensemble », collège Adrien Cerneau

APDOM4_28, « L'improvisation théâtrale : outil de lutte contre les stéréotypes », Gwad-Impro

APDOM4_29, « Lutter contre les violences faites aux femmes promouvoir-mobiliser des moyens pour agir », Lea ki aluga - osez (abandon)

APDOM4_44, « Dansons ensemble ! », collège Montgaillard

APDOM4_47, « On se questionne et on s'implique pour prévenir les violences », Union des femmes réunionnaises

APDOM4_50, « Lire et construire les relations entre filles et garçons », Association Sansévèria prix carbet des lycéens

APDOM4_51, « Elèves, équipes éducatives, parents et adultes du quartier, tous contre les violences sexistes et pour l'égalité filles garçons », AD974 planning familial

APDOM4_53, « Déconstruire collectivement les stéréotypes sexistes sur l'Ile de la Réunion », UNEF La Réunion

APDOM4_54, « Embrasse-moi si tu m'aimes », Vahine orama no moorea

Éducation populaire pour et par les jeunes. Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

Note de présentation des
premiers résultats

■ **Éducation populaire pour et par les jeunes**

■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 39
PREMIERS RÉSULTATS	Page 40
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	Page 45
ENJEUX ET PERSPECTIVES	Page 48
RÉSUMÉ	Page 49
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 52

Auteur-e-s : Hatharith Khieu, Elodie Sans-Chagrin, Aude Kerivel

LE DISPOSITIF

L'appel à projets « Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes » (APEP) a été lancé en mars 2014 par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

L'objectif du programme était d'expérimenter la mise en place et le développement d'actions d'éducation populaire tournées vers l'émancipation et vers l'action citoyenne des jeunes, actions prenant appui sur le développement de nouvelles pratiques numériques, la proposition de lieux, le lancement de médias jeunes innovants.

- **L'objectif général était donc décliné selon les 3 axes (possiblement cumulables) suivants :**
- **développer les pratiques numériques dans une démarche d'éducation populaire par la formation d'acteurs et la structuration de réseaux ;**
- **développer des lieux innovants, mettant en avant de nouvelles modalités d'accueil et de mise en action des jeunes ;**
- **promouvoir la création de médias citoyens, collaboratifs et participatifs de jeunes.**

334 projets candidats ont été reçus. Après analyse de leur recevabilité au plan administratif, 207 ont été déclarés éligibles au processus de sélection organisé en deux phases. Une première pré-sélection a été opérée par les membres d'un jury national composé d'experts, d'institutionnels, d'acteurs de terrain et de chercheurs. 133 projets ont été présélectionnés, une seconde sélection par le même jury a conduit à retenir 52 projets (49 sur l'axe 1, 32 sur l'axe 2 et 30 sur l'axe 3).

Une subvention d'un montant global de 3 000 000 euros était attribuée à cet appel à projets, dont 15 % maximum réservés au dispositif d'évaluation externe. Au final, ce sont 2 550 000 euros qui ont été mobilisés pour soutenir sur une période de 24 à 36 mois ces 52 projets.

Ces derniers devaient toucher près de 230 000 jeunes bénéficiaires. Les territoires concernés sont répartis sur l'ensemble du territoire français, la région Ile-de-France concentrant près d'un quart des projets. Trois expérimentations sont déployées dans les territoires ultra-marins de Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe et Guyane. Enfin, trois projets couvrent plus de trois régions.

L'équipe, LERIS - LA CRITIC, a été retenue pour mener l'évaluation du programme.

■ **Éducation populaire pour et par les jeunes**

■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

PREMIERS RÉSULTATS

Enseignements au regard des projets

En 2016, 14 projets sont arrivés à terme, 26 projets se termineront courant 2017 et 12 en 2018. 34 projets sont aujourd'hui terminés, 23 rapports finaux ont été reçus et 12 ont été analysés. Sur ces expérimentations closes, il peut être noté que :

- **3 projets innovants ont connu des conditions de mise en œuvre de très bonne qualité ;**
- **2 projets moins innovants au démarrage ont également enregistré une bonne mise en œuvre ;**
- **7 projets innovants ont développé leurs actions tout en rencontrant des difficultés.**

Pour le premier semestre 2017, et pour les projets toujours en cours, 22 bilans intermédiaires étaient attendus. Parmi ces derniers, 11 projets innovants se déroulent dans de bonnes conditions, les 11 autres projets rencontrent des difficultés et ajustent leurs actions au regard des besoins.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DES PORTEURS DE PROJETS, DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Les porteurs de projet ont évoqué un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre de leur expérimentation.

Tout d'abord, des difficultés pour **identifier, toucher, mobiliser le public jeune bénéficiaire**. De manière générale, un nombre croissant de structures jeunes rencontre cette situation, ayant du mal à « capter » le public pré-adolescent, adolescent, voire jeunes adultes (de 10 à 25 ans), sur les temps périscolaires. De plus, **nombre de jeunes rencontrés estiment maîtriser les pratiques numériques** et d'utilisation du web et n'éprouvent pas le besoin de fréquenter des structures pour s'y informer ou s'y « former ». Ce sentiment s'appuie sur l'utilisation régulière qu'ils ont d'internet (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat...). Aussi, les porteurs de projet dans leur démarche d'offre ont-ils dû adapter leur communication sur les projets mis en place, tout en évitant le « trop scolaire » dans l'intitulé de leurs actions. L'expérimentation étant menée sur les temps périscolaires, la dimension ludique et attractive semble avoir été privilégiée pour susciter l'attention des jeunes.

Paradoxalement de nombreux porteurs de projet, notamment les acteurs associatifs, peinent à mobiliser des partenaires autour du numérique.

En raison souvent d'une insuffisante compréhension du projet mené et de ses objectifs : Les acteurs locaux ¹ en fonction de leur positionnement et de leurs missions peuvent avoir des visions différentes du « numérique » et des intervenants qu'ils vont considérer comme légitimes ou pas pour intervenir auprès des jeunes sur ce sujet (Fracture numérique et jeunes en difficulté ? Éducation aux médias et aux réseaux

1. - les structures spécialisées dans le numérique, Fablabs, espaces publics numériques ;

les fédérations d'associations pour une mise en œuvre départementale, voire régionale ou nationale ;

- les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), voire les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), qui peuvent avoir dans leurs effectifs des référents dans le domaine du numérique ;

- les rectorats pour pouvoir toucher les publics scolarisés ;

- les missions locales pour avoir accès aux jeunes demandeurs d'emploi ;

- les collectivités territoriales (communes, départements, régions).

sociaux ? Outils d'insertion dans l'emploi ? Autonomisation, montage de projet, excellence ? compétences acquises ? etc.).

Aussi, les porteurs de projets ont-ils dû faire preuve de pragmatisme et de pédagogie sur la constitution et la consolidation de leur partenariat, présenter les méthodes (appropriation, implication, réalisation), associer aux travaux, donner la parole aux jeunes bénéficiaires, développer des outils et assurer une communication large sur leur projet.

En raison du turn over : Au-delà des changements classiques au sein des organisations (arrivées et départs de chargés de missions, de référents, etc.), la mise en place des nouvelles gouvernances des régions par exemple a pu générer des incertitudes sur le déroulement des projets. Ainsi des porteurs de projet ont été dans l'obligation de planifier de nouvelles rencontres pour réexpliquer les actions engagées. Certains pour pallier le turn-over des partenaires ont réalisé des outils de communication spécifiques et dédiés (brochures, vidéos, témoignages...).

Les expérimentateurs eux-mêmes en interne ont pu rencontrer des difficultés sur leur turn-over et ont, pour certains, été confrontés à un manque de moyens humains. La « technicité » de la matière, les enjeux de la médiation numérique, demandent des intervenants qualifiés. Les salaires proposés dans le milieu associatif ne permettent pas toujours de fidéliser de jeunes diplômés sortant d'universités, voire de grandes écoles, profils convoités par ailleurs sur le marché de l'emploi. Les structures ont donc été obligées pour compenser les départs, de recruter et de former ce qui a pu entraîner des retards dans la mise en œuvre des actions. La conception d'outils clés en main pour le passage de relai sur certains projets se révèle pertinente.

Enfin, le principal frein pour la mise en place des projets dans la durée, au-delà du format de l'expérimentation, réside dans le manque de financements ou de cofinancements mobilisables sur la durée. Si les financeurs sur les territoires (administrations, collectivités, fondations...) sont connus et souvent déjà partenaires, les modes de soutien restent « précaires » (conventions annuelles, voire pluriannuelles dans le meilleur des cas). Les structures sont donc contraintes de développer des stratégies de court ou moyen terme.

Beaucoup se posent la question du modèle économique à adopter et des moyens de consolidation possibles (développement d'activités lucratives, frais de participation des bénéficiaires, création de postes spécifiques de « chargé de mécénat » ou « de chargé des partenariats », etc.).

PREMIERS ENSEIGNEMENTS ²

1. Des jeunes impliqués, mais plus de garçons mobilisés que de filles

Le public touché par ce programme d'expérimentations est âgé de 6 à 25 ans. Il comprend des scolaires (élèves de maternelle jusqu'aux étudiants du supérieur), des jeunes demandeurs d'emploi ainsi que des actifs occupés. On constate aussi que le public des jeunes décrocheurs a été visé par les projets.

Si la grande majorité des expérimentations se sont déroulées dans les quartiers de la politique de la ville, quelques projets, peu nombreux, se sont développés au cœur de zones rurales isolées (ex : APEP_2, 87, 104, 150, 292...). **Mais globalement les actions de lutte contre la fracture numérique, sur ce programme, ont principalement touché un public citoyen.** Plusieurs phénomènes sont observables : dans les territoires ruraux le manque d'infrastructures présentes et la difficulté de mobilité des jeunes habitant ces zones ; à l'inverse, pour les structures se situant en zone urbaine, une implantation généralement en centre-ville afin de toucher le plus de jeunes possibles (visibilité) mais peinant parfois à mobiliser des jeunes plus excentrés. Certains porteurs de projets ont dû créer des structures mobiles pour aller à la rencontre de « tous les jeunes » (APEP_160, 192).

2. Les premiers enseignements sont issus essentiellement de la lecture des rapports intermédiaires semestriels, les données réflexives sur les bénéficiaires, les actions mises en place et leurs effets, sur les outils et les démarches transférables seront disponibles à l'étape du rapport final de l'expérimentation. Ces données commenceront à être consolidées au 2ème semestre 2017.

■ Éducation populaire pour et par les jeunes**■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes**

Autre constatation importante, les projets ont touché plus les garçons que les filles. Dans certaines expérimentations, les bénéficiaires étaient à 90 % des garçons (APEP_17). Face à ce constat, certains porteurs de projet ont essayé de mettre en place des solutions. Ainsi par exemple le porteur de l'APEP_101 a revu les dénominations des stages d'initiation aux outils numériques et a davantage communiqué sur les réalisations possibles (ex : déco de Noël, puzzle 3D...) que sur les machines-outils utilisées (stages imprimante 3D, découpe laser...). Cette présentation semble avoir eu un impact, les filles ayant été plus nombreuses à participer aux ateliers suivants. D'autres ont proposé des actions exclusivement en direction des filles (APEP_151).

2. **Un accompagnement des jeunes sur mesure reposant sur des modes d'intervention proches d'un porteur de projet à un autre.**

Les expérimentations soutenues dans le cadre de l'APEP sont tournées essentiellement vers le local.

Peu de projets ont une dimension nationale (APEP_118, 144, 203), pour pouvoir porter une action à cette échelle, la structure doit en effet bénéficier d'un fort partenariat et d'un large réseau. Or, la majorité des actions retenues dans le cadre de cet appel à projets ont été pensées par des expérimentateurs « locaux » ou « localisés », au bénéfice d'un public de proximité.

Les modes opératoires sur les « apprentissages numériques » sont assez proches d'une structure à une autre : initiation aux outils numériques, découpe laser et imprimante 3D, manipulation de drones, réalisation de films et de vidéos, développement d'applications informatiques, création de sites internet ou d'une plateforme de partage, etc. **L'accompagnement a demandé des intervenants « pointus » en pédagogie comme sur les techniques utilisées.**

En effet, pour la plupart des projets, sont mises en place de nouvelles méthodes pour aborder le numérique en mettant les jeunes dans un rôle d'acteur et non plus seulement de spectateur. Les jeunes sont mis en situation d'apprendre en faisant (à l'opposé des cours théoriques descendants).

Le numérique, un outil au service d'un projet : parmi les expérimentations soutenues certaines se situent dans le champ de la culture comme par exemple la création d'une pièce de théâtre avec insertion de personnages virtuels (APEP_43) ; d'autres peuvent concerner la santé et la mise en place d'actions de prévention sur la sexualité (APEP_207), le champ de l'éducation avec la proposition d'ateliers d'éducation aux médias (APEP_18) ou enfin l'engagement et la citoyenneté notamment à travers la création et l'animation de nouveaux médias pris en charge exclusivement par les jeunes, les accompagnants assurant un rôle de coordination et de gestion.

Dans ce cadre, l'appropriation des outils numériques est abordée comme « support au principal ».

Une trentaine de projets ont mis à disposition et animent des lieux. Les formes en sont diversifiées : espaces entièrement dédiés (APEP_33, 203), lieux pour les jeunes dans lesquels un espace numérique est aménagé (accès à des ordinateurs ou des tablettes numériques), espaces multi-activités drainant un large public avec par exemple des espaces de coworking, des espaces ressources et un café boutique (APEP_18). Les porteurs de projets témoignent à ce stade des actions mises en place et de leur ajustement (gestion de groupe, formules hors les murs, adaptation des ateliers aux souhaits des jeunes, etc.) ainsi que des coopérations qu'ils ont pu établir entre expérimentateurs (APEP_331). Les rapports finaux devraient nous renseigner davantage sur **les apports et opportunités que pourrait représenter pour les jeunes le fait de fréquenter un endroit pour découvrir et réaliser soi-même, mais également pour voir, croiser et échanger avec d'autres acteurs et usagers de ce même lieu.**

Concernant le développement de médias de jeunes, les projets ont porté sur la mise en place de web-radio (APEP_169, 199) ou de web-tv (APEP_107, 157, 158). Ce sont des projets portés par les jeunes et pour les jeunes avec une forte dimension liée à la citoyenneté. Pour sensibiliser et toucher les jeunes, des plans de communication ont été mis en place par le biais de flyers, affiches, kakémonos, mais aussi par la création d'une page Facebook ou l'ouverture d'un compte Twitter, outils utilisés largement par les jeunes.

Enseignements au regard de l'évaluation

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODES

Menée par le laboratoire LERIS/La Critic (Audrey Allemand, Julien Joanny et Virginie Pujol), l'évaluation « Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes » visait **à mettre en perspective les projets afin de comprendre les dynamiques engagées** par chacun d'entre eux et de saisir les effets des pratiques numériques, des lieux innovants et des médias de jeunes dans le mouvement de renouvellement des pratiques et des acteurs de l'éducation populaire.

Il s'agit donc de comprendre le développement des pratiques numériques dans des démarches -variées- d'éducation populaire et d'observer si celles-ci participent au renouvellement des pratiques d'accompagnement des jeunes vers leur émancipation ? L'étude de ces démarches permettant également de regarder en quoi elles participent à l'émergence de nouvelles dynamiques autour de la constitution d'un commun social et territorial ?

Pour répondre à ces ambitieuses questions, les évaluateurs ont sélectionné 16 projets sur l'ensemble du territoire national, reflétant la diversité des types d'actions, des publics touchés et des territoires investis. Observations, entretiens auprès des jeunes, des professionnels et des partenaires et questionnaires auprès des jeunes (dont le peu de répondant limite l'interprétation) ont permis d'apporter quelques réponses à ces questions.

LES PRINCIPAUX EFFETS DES EXPÉRIMENTATIONS

L'évaluateur note que « d'un point de vue général, l'expérimentation a généré des dynamiques intéressantes, au niveau des jeunes, des structures porteuses, des professionnels et plus globalement des territoires », mais aussi que « certains blocages » ont été repérés ³.

La diversité des actions : temporalité de l'action (innovation, développement ou essaimage), les thématiques, les populations visées, le nombre et le type de jeunes touchés, les territoires, rendent impossible toute comparaison entre les différentes données. Cependant, le regard d'ensemble permet aux évaluateurs d'affirmer que **les expérimentations ont des effets sur les structures, sur les territoires, sur les pratiques et postures des professionnelles ainsi que sur les jeunes.**

Parmi **les effets sur les structures**, nous pouvons noter le développement de compétences numériques, la reconfiguration du fonctionnement interne, l'évolution des cultures de métier au niveau du travail ainsi que la construction de partenariats inédits.

En ce qui concerne les territoires, l'évaluateur a pu observer un développement ou une structuration des réseaux d'acteurs et donc élargir l'écosystème de l'action auprès des jeunes dans une dimension plus transversale : acteurs du numérique, de la culture, de l'emploi, de jeunesse, voire d'autres secteurs comme le handicap pour une vision globale du territoire.

Le contraste des effets des expérimentations sur **les pratiques et postures professionnelles** est un point intéressant puisque certains professionnels se sont montrés résistants aux outils du numérique, alors que d'autres ont changé leurs pratiques, en déconstruisant parfois certaines représentations des outils numériques en tant que tels. Pour ces derniers, le numérique a permis de changer le rapport aux jeunes, notamment quand ceux-ci ont pu transmettre leur propre savoir au professionnel, permettant un véritable échange de compétence bilatéral.

³ Rapport d'évaluation APEP, L'éris-La Critic, fév. 2017, p.7

■ Éducation populaire pour et par les jeunes**■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes**

Pour ce qui est des jeunes, la diversité des profils et des relations avec le numérique rend les comparaisons difficiles. Cependant, il apparaît que la plus grande place laissée aux jeunes dans l'expérimentation est synonyme d'effets sur leur trajectoire. Cette affirmation s'appuie notamment sur quelques situations de jeunes ayant par le biais de leur implication dans l'expérimentation pu trouver un emploi ou découvrir « une vocation ».

QUELQUES CONDITIONS DE TRANSFÉRABILITÉ DES ACTIONS

Le suivi et la mise en perspective de projets de natures différentes permet aux évaluateurs de dégager des conditions de transférabilité des actions de pratiques numériques, de lieux innovants et de médias de jeunes dans les structures et mouvements d'éducation populaire.

Pour ce qui est du numérique, jeunes et professionnels doivent donner un sens à son utilisation :

- placer véritablement les jeunes au centre des projets, en étant transparent sur les finalités et l'intérêt qu'ils peuvent en dégager ;
- positionner également le numérique comme un média permettant aux professionnels de continuer le travail d'accompagnement auprès des jeunes.

Pour ce qui est des lieux pour et par les jeunes, la double relation de ressource doit être posée :

- Les jeunes s'approprient un lieu qui leur est destiné quand leur est laissée la possibilité de s'y investir.
- Ainsi le lieu doit être une ressource pour les jeunes, et les jeunes doivent être une ressource pour le lieu.

Les médias citoyens évalués montrent l'importance de l'ancrage dans la vie d'un territoire :

- Un média citoyen ne peut se résumer à sa seule dimension éducative. Il se doit d'être tourné vers l'extérieur de la structure.

Enfin de manière générale, il est important de se rappeler que le fait d'être des « digital natives » n'entraîne pas nécessairement une maîtrise du numérique et de ses multiples usages par l'ensemble des jeunes et que l'éducation populaire a un rôle à jouer dans l'accompagnement à la maîtrise conscientisée et émancipatrice des usages.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

Sur le développement des pratiques numériques

L'enjeu est d'accompagner les enfants et les jeunes vers une utilisation dite « active, coopérative et émancipatrice du numérique ». Cela s'est traduit par la proposition pour les jeunes d'une nouvelle offre et pour les accompagnants/intervenants de nouveaux outils (formation des acteurs, nouveaux outils pédagogiques, etc.)

L'enjeu est aussi de travailler sur l'environnement global, et notamment d'établir et de densifier les relations entre les communautés numériques (consommation collaborative, espaces publics numériques, coworking, fablab, etc.) et les réseaux d'éducation populaire.

« E-FABRIK », PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LES ATOMES CROCHUS - APEP_311.

Le projet E-Fabrik' visait à accompagner des jeunes de 11 à 25 ans, éloignés des lieux d'innovation numérique mais fréquentant des structures d'éducation populaire de la région Île-de-France, à utiliser les ressources numériques innovantes de leur territoire pour concevoir et fabriquer des solutions concrètes destinées à des personnes en situation de handicap, à se réapproprier la technologie à travers une solidarité active entre participants pour mieux maîtriser leur environnement et en être acteurs. En effet, ces jeunes seraient intégrés dans une communauté créative et seraient donc pleinement acteurs du projet (ex : construction d'un bras articulé..).

Enseignements attendus : L'intérêt du projet réside dans la dynamique collective et collaborative mise en œuvre avec les différents partenaires impliqués dans le projet pour former les publics bénéficiaires à l'utilisation des ressources numériques innovantes de leur territoire en vue de formaliser des solutions concrètes.

« 3D FABLAB » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LOREM (LOISIRS RÉSIDENTIELS DES MARINIERS) - APEP_033.

Le projet visait à créer un Fablab ayant une forte orientation « art, communication et imagerie 3D ». Le « 3D Fablab » du LOREM est un espace ouvert à tous ceux qui ont besoin de créer, transformer, adapter, mettre en image, mais qui n'en n'ont pas les moyens techniques et financiers ou qui ne disposent pas d'un espace suffisant pour leur réalisation. Le LOREM met à disposition ce lieu d'échange ainsi que le matériel et l'expertise des techniques 3D.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- développer l'action éducative et pédagogique au travers de l'appropriation des savoirs et les techniques de fabrication tout en favorisant la mixité sociale ;

■ **Éducation populaire pour et par les jeunes**

■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

- favoriser l'innovation, en proposant des activités d'avant-garde dans un secteur attrayant (photo en relief, vidéo en relief, construction de matériel de visionnage 3D, l'impression des objets en 3D) ;
- favoriser la communication en donnant aux ados et aux jeunes d'horizons divers, un accès libre à de nouveaux médias, aux moyens techniques et matériels de réalisation et de diffusion ;
- favoriser la mobilité spatiale en leur proposant de participer à la couverture médiatique des quartiers politique de la ville Porte de Vanves - Plaisance-Raymond Losserand mais aussi dans la ville de Paris, de réaliser le montage et d'organiser des projections en reliefs ultérieurs, dans des lieux différents, avec publication dans le Fanzine et le webzine ;
- développer la socialisation des ados et des jeunes : apprentissage de certaines règles de vie en collectivité (partage, respect du matériel, respect de la différence,...) ;
- permettre l'épanouissement, le développement de la créativité, et de l'autonomie des jeunes par la mise à disposition, gratuite et libre d'accès, de formation et de matériel spécifique ;
- élargir son action en développant des partenariats avec des associations du quartier Politique de la ville, en particulier les 2 centres sociaux et les centres d'Animation et des associations partenaires parisiennes (les EPN en particulier).

Enseignements attendus : il s'agissait de mettre en place un espace qui puisse accueillir toutes les catégories d'âge et leur proposer des activités adaptées tout en leur permettant d'acquérir les bases des technologies de fabrication numérique et des bases dans l'éducation scientifique et technique. Ce projet peut nous renseigner sur la manière de favoriser l'acquisition de compétences numériques chez les jeunes de tous âges, dans un cadre innovant grâce à des projets réalisés entièrement par les jeunes, dans une logique de capacitation et de renforcement de l'autonomie et de la confiance en soi des jeunes. ■

Sur le développement de lieux innovants

Plusieurs types de lieux sont soutenus dans le cadre du programme d'expérimentations :

- des lieux qui proposent de nouvelles modalités d'accueil et de mise en action des jeunes ;
- des lieux qui mixent activités sociales et économiques, notamment dans une dynamique d'économie sociale et solidaire ;
- des lieux qui favorisent le développement de pratiques culturelles, ou encore de pratiques collaboratives, créatives et participatives.

Les dispositifs expérimentés mettent en lumière la pertinence territoriale de leur implantation, la structuration d'un réseau d'acteurs sur lequel s'appuyer pour créer une démarche de développement partagé et de mutualisation de compétences.

« CRÉATION, MISE EN PLACE ET DÉVELOPPEMENT DE FABRIQUES DU MONDE RURAL (FMR) POUR L'ANIMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ET DES TERRITOIRES RURAUX » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LE MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE (MRJC) - APEP_203.

L'expérimentation se propose de créer en milieu rural des lieux d'animation gérés par et pour les jeunes sources de nouvelles dynamiques sur le territoire en lien avec les habitants.

L'objectif visé était de lancer cinq « fabriques du monde rural » et de réunir les conditions favorables à un essaimage sur d'autres territoires en :

- inscrivant ces lieux dans la durée ;
- créant des lieux de vie intergénérationnels afin de dynamiser les territoires et offrir des services aujourd'hui inexistantes ou insuffisants, en favorisant la création d'activités relevant de l'économie sociale et solidaire ;
- expérimentant de nouvelles pédagogies et formes de mobilisation, d'engagement et d'action, de nouvelles propositions aux jeunes, de nouvelles dynamiques dans le lien au territoire et aux habitants ;
- capitalisant les expériences et en réunissant les moyens pour renforcer la capacité de création de FMR, favorisant leur pérennité et leur essaimage.

Le MRJC veut créer en milieu rural des lieux d'animation gérés par et pour les jeunes dans 3 régions de France (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts de France, Bourgogne-Franche-Comté). La création de ces lieux va permettre de tisser du lien sur le territoire, tout en étant créateur d'activités et d'emplois. Les jeunes pourront se retrouver, échanger, s'émanciper, développer leurs projets et expérimenter de nouvelles pédagogies, de nouvelles formes d'engagement et de mobilisation.

Enseignements attendus : le FEJ attend de cette expérimentation d'éclairer les leviers et obstacles de la mise en action des jeunes autour du numérique sur un territoire rural. Une attention particulière était également portée sur la mise en place de synergies et de logiques partenariales autour de la montée en compétences numériques et de l'éducation aux outils numériques et aux médias sur un territoire. Ces actions répondaient notamment à des enjeux de renforcement du lien social (notamment intergénérationnel), et de capacitation et de mise en action des jeunes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. ■

Sur le développement de médias de jeunes

Cet axe visait à favoriser l'émergence et le renforcement de médias « citoyens, collaboratifs et participatifs » fabriqués ou animés par les jeunes, qui proposent des formes d'information et de libre expression innovantes et participent à la déconstruction des stéréotypes concernant la jeunesse.

Les expérimentateurs ont ainsi travaillé depuis le démarrage des projets sur l'autonomie des jeunes dans la conception et le développement du projet, l'acquisition d'une culture numérique et d'un esprit critique, la maîtrise des outils techniques propres au média utilisé.

■ **Éducation populaire pour et par les jeunes**

■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

« LECTURES CHRONIQUES », PORTÉES PAR L'ASSOCIATION COLÈRES DU PRÉSENT - APEP_107.

Dans le cadre du salon du livre d'Arras, un prix littéraire est remis chaque année à des auteurs sélectionnés par des élèves. Cette remise de prix clôture un travail qui se déroule tout au long de l'année (faire lire, écrire, s'exprimer les élèves).

L'expérimentation a pour but d'accompagner ce travail d'une nouvelle émission littéraire régulière sur la web-tv libfly.tv construite par et avec les adolescents qui participent ainsi à l'écriture, au son, à l'image, au montage et à l'animation.

Enseignements attendus : ce projet est porteur d'une démarche réflexive qui peut produire des enseignements sur les leviers de la mobilisation des jeunes autour du numérique et de la promotion d'un objectif éducatif classique (ici, la lecture) tout en amenant les jeunes vers le développement de leurs compétences numériques. Par sa simplicité et son fort potentiel d'exemplarité, ce projet peut nous fournir des éléments de réflexion sur la capacité d'essaimage auprès d'autres établissements et structures éducatives et d'autres territoires. Il permettait aussi de s'interroger sur la dynamique et la mise en synergie de différents types d'acteurs (salon du livre, équipe enseignante et éducative, etc.). ■

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Plusieurs questions mériteraient des approfondissements :

- Quelles coopérations mettre en place pour toucher/convaincre plus de jeunes ?
- Comment mieux mobiliser les jeunes filles ?
- Des actions spécifiques doivent-elles être envisagées en zones rurales ? Coopération horizontale ?
- Comment fortifier le terreau des initiatives et mettre en lien les actions locales et isolées, pourtant proches dans leurs objectifs et leurs modes d'intervention ?

RÉSUMÉ

« Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes »

ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> - Développer les pratiques numériques dans une démarche d'éducation populaire par la formation d'acteurs et la structuration de réseaux (49 projets). - Développer des lieux innovants, mettant en avant de nouvelles modalités d'accueil et de mise en action des jeunes (32 projets). - Promouvoir la création de médias citoyens, collaboratifs et participatifs de jeunes (30 projets).
APPEL À PROJETS ET PROJETS SÉLECTIONNÉS - MISE EN PLACE DU PROGRAMME
<p>Date de lancement de l'appel à projets : 19 mars 2014 - Date de clôture : 30 avril 2014</p> <p>Nombre de projets reçus : 334 dossiers déposés - Nombre de projets sélectionnés : 52 projets retenus</p> <p>Durée moyenne des projets : 2 ans</p>
<p>Public(s) ciblé(s) : de 6 à 25 ans. Scolaires (des élèves de maternelle jusqu'aux étudiants du supérieur), décrocheurs, demandeurs d'emploi, actifs occupés.</p> <p>Les projets devraient toucher près de 230 000 jeunes bénéficiaires.</p>
<p>Territoire(s) touchés par les expérimentations : Ensemble du territoire français. L'Île-de-France concentre près d'un quart des projets. Trois projets sont déployés en Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe et Guyane.</p>
SOUTIEN DE L'ÉTAT - ENVELOPPE FINANCIÈRE GLOBALE
<p>3 000 000 euros dont 15 % maximum réservés au dispositif de l'évaluation.</p>
DÉROULEMENT DES PROJETS
<p>Nombre de projets terminés : 34 - Nombre de rapports finaux reçus : 23 - Nombre de projets en cours : 18</p>
<p>Date de fin du programme : 31/12/2017</p>

■ **Éducation populaire pour et par les jeunes**

■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

Principales actions mises en œuvre

Les pratiques proposées aux jeunes sont proches : « faire un projet, faire par soi-même par soi-même » : découpe laser, imprimante 3D, manipulation de drones, réalisation de films et de vidéos, développement d'application informatique, création de site internet ou d'une plateforme de partage...

Concernant les lieux « innovants », il s'agit d'espaces nouveaux soit spécialement dédiés (accès à des ordinateurs ou des tablettes numériques), soit mixtes (coworking, espaces ressources, café boutique).

Les médias de jeunes, eux, sont caractérisés par la mise en place de web-radio ou de web-tv.

Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets : Identifier, toucher, mobiliser le public notamment le public pré-adolescent, adolescent, voire de jeunes adultes (de 10 à 25 ans) sur les temps périscolaires. Mobiliser des partenaires sur le numérique, difficulté de compréhension des projets, des démarches adoptées. Trouver des financements ou des cofinancements pour la mise en place et la poursuite des projets. En interne, consolider les moyens humains mobilisés, turn-over des équipes, technicité de la matière exigeant des intervenants qualifiés mais convoités par le marché de l'emploi.

PREMIÈRE ANALYSE - PRINCIPAUX CONSTATS**La spécificité du public bénéficiaire :**

Les actions de lutte contre la fracture numérique se sont principalement adressées au public citoyen. Les projets ont touché plus les garçons que les filles.

Le périmètre et la diversité des actions mises en œuvre

Les expérimentations financées dans le cadre de l'APEP sont essentiellement locales. Peu de projets ont une dimension nationale (APEP_118, 144, 203).

Le numérique est un sujet, mais aussi un outil sur des champs plus traditionnels (champ culturel avec la création d'une pièce de théâtre avec des personnages virtuels (APEP_43), champ santé avec des actions de prévention sur la sexualité (APEP_207), secteur de l'éducation avec notamment des ateliers d'éducation aux médias (APEP_18).

Les projets touchant les médias de jeunes ont dans les faits été portés par les jeunes, la structure ayant assuré un rôle de coordination et de gestion. Les jeunes ont été mis en situation d'apprendre en faisant (à l'opposé des cours théoriques descendants). Cette posture a demandé un accompagnement spécialisé.

Sur chaque projet des apports concrets de connaissance, exemple :

Le projet E-Fabrik, porté par l'association Les atomes crochus, ou comment réussir l'accompagnement de jeunes de 11 à 25 ans éloignés des lieux d'innovation numérique. Le projet 3D Fablab porté par l'association LOREM (Loisirs résidentiels des marins), un espace ouvert pour échanger et avoir accès aux meilleurs des outils numériques.

Approfondissements envisageables :

- Quelles coopérations mettre en place pour toucher / convaincre plus de jeunes ?
- Comment mieux mobiliser les jeunes filles ?
- Des actions spécifiques doivent-elles être envisagées en zones rurales ? coopération horizontale ?
- Comment fortifier le terreau des initiatives et mettre en lien les actions locales et isolées, pourtant proches dans leurs objectifs et leurs modes d'intervention ?

**ÉVALUATION DES EXPERIMENTATIONS
INTERVENTION D'UN ÉVALUATEUR EXTERNE ET INDÉPENDANT**

Nom de la structure : LERIS - la Critic	Type de structure : privée
Principaux enseignement attendus : modalités et les obstacles au développement d'espaces et de compétences numériques, conditions de développement des nouveaux médias, nature du rapport à la connaissance des jeunes à l'ère du numérique, efficacité éventuelle des nouvelles méthodes pédagogiques (ou d'animation) fondées sur ces nouveaux outils et pratiques.	
Date de remise du rapport final d'évaluation : février 2017	

■ **Éducation populaire pour et par les jeunes**

■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes

LISTE DES EXPERIMENTATIONS

« Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes »

APEP_002, « La web-tv participative, une ouverture vers les autres », espace numérique Sud Charente

APEP_017, « Donner et prendre en compte la parole des Jeunes : la Web TV des missions locales de Corse », Association régionale des missions locales de Corse

APEP_018, « Développement d'espaces « cités » », Centre d'animation des portes ferrées (CAPF)

APEP_033, « 3D FABLAB », Loisirs résidentiels des marinières (LOREM)

APEP_039, « Smart'Flore », Tela Botanica

APEP_043, « Théâtre et marionnette numérique », Art Recherche Technologie Science

APEP_047, « La machine à Tchatch (Etire ta langue) », mairie de Fontenay-sous-Bois

APEP_051, « Atelier 3D », centre social des Brebis de Mazingarbe

APEP_087, « Tiers Lab Jeunes », CRAJEP Poitou-Charentes

APEP_099, « Cart'opus », MJC du Plateau

APEP_101, « FabLab de la MJC de Rodez », maison des jeunes et de la culture de Rodez

APEP_104, « Dynamique jeunesse et éducation aux nouveaux médias », centre social Eveil

APEP_107, « Lectures chroniques », Colères du présent

APEP_109, « La fabrique de l'info », Transami

APEP_114, « Les connecteurs - création numérique et médiation itinérante », Les compagnons du Dev

APEP_116, « Cyber tribu : connecter les jeunes kanaks des îles », AJI (Association Jeunesse Informatique)

APEP_117, « A vos cl@viers ! », Mission locale du pays de Vannes

APEP_118, « EduCo'Lab », Association française des Petits débrouillards

- APEP_128, « Didac'TIC », Centre socioculturel Arthur Rimbaud
- APEP_133, « Ligne 16, la ville autrement », Le Hublot
- APEP_134, « Réseau Initiatives Jeunes et Territoires Numériques », L'office
- APEP_136, « Du « FABLAB » pour le noob Club », CCAS - Centre social et culturel le Forum@
- APEP_142, « Animations, services et convivialité au Ô Poirion », Association SEI
- APEP_144, « Jeunes et numérique, d'un environnement consumériste à un dispositif citoyen », Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active – Association nationale (CEMEA)
- APEP_150, « Approche de l'e-inclusion en Guyane Française », GIP FCIP Guyane
- APEP_151, « Un Espace Multimédia pour un public féminin à visée émancipatrice », Du côté des femmes
- APEP_157, « Projet WebTV transmedia Journaliste 360° », le 400 studio multi supports
- APEP_158, « WEB'L Dronne et Belle », espace socioculturel «Le Ruban Vert»
- APEP_160, « LABoratoire numérique Fabuleux ambulant / <fabrique>numérique</> », Centre culturel Saint-Exupéry
- APEP_169, « World En Blogs - WEB radio participative », MJC Voiron
- APEP_197, « Innovation sociale & numérique pour et par les jeunes en Métropole lilloise », Association numérique Innovation sociale (ANIS)
- APEP_199, « Une radio socioéducative et culturelle animée par des adolescents pour des adolescents », maison des adolescents de l'Hérault
- APEP_203, « Création, mise en place et développement de Fabriques du Monde Rural (FMR) pour l'animation et le développement des jeunes et des territoires ruraux », Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)
- APEP_207, « Les TIC au service de la santé sexuelle des jeunes à Saint Martin », Association Sida Les Liaisons Dangereuses
- APEP_214, « Aire 38, aire d'expérimentation pour l'ingéniosité coopérative », Les badauds associés
- APEP_227, « Une maison numérique ! Pour les jeunes », ville de Dieppe
- APEP_230, « Espace d'échanges de savoirs & de ressources numériques », Association d'animation et de jeunesse du pays de Nexon
- APEP_243, « JANUS - Jeunes Ambassadeurs du Numérique pour l'Unité Sociale », Exploradôme
- APEP_248, « Photophore », Espace Jean-Roger Caussimon (MJC)
- APEP_253, « Education aux médias et pratiques artistiques numériques », La Maisoun – maison des jeunes et de la culture de L'Isle-Jourdain
- APEP_261, « Avatar's Riot », Assemblée artistique des diversités numériques (AADN)

■ Éducation populaire pour et par les jeunes**■ Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes**

APEP_271. « Bugey.M - expressions numériques en Bugey », conseil général de l'Ain - direction de la lecture publique

APEP_292. « L'happy culture numérique », association centre social du Chemillois

APEP_303. « EVENT - un réseau pour développer l'éducation aux médias numériques en Rhône-Alpes », Fréquence écoles

APEP_310. « Communiquer pour s'insérer », mission locale Bordeaux Avenir Jeunes

APEP_311. « E-Fabrik' », Les atomes crochus

APEP_331. « FIP : Fabriquer, Inventer, Partager à l'heure du numérique », ville de Strasbourg, gérant en régie directe Le Shadok, fabrique du numérique

APEP_332. « Entrez prendre - incitation à créer », Permis de vivre la ville

APEP_349. « Usages et outils de l'Internet citoyen à destination des jeunes. Guide méthodologique - Contribution de l'association ICI », Innovons pour la concertation sur Internet (ICI)

APEP_352. « Château d'eau », Plexus

APEP_384. « Atelier Numérique Planète Sciences », Planète Sciences

APEP_386. « Création et développement d'une web-radio locale »

Organisations de jeunes dirigées par des jeunes

Note de présentation
des premiers résultats

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 57
PREMIERS RÉSULTATS	Page 59
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	Page 66
ENJEUX ET PERSPECTIVES	Page 68
RÉSUMÉ	Page 69
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 71

Auteurs : Huguette Bouzonnie, Aude Kerivel

LE DISPOSITIF

LA QUESTION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES PRÉGNANTE DANS LES EXPÉRIMENTATIONS DU FEJ

Comme l'indique la sociologue Anne Muxel, les jeunes ne sont pas « désenchantés, repliés sur un individualisme démobilisateur et déconnectés de toute préoccupation de la collectivité », mais « ils développent leurs actions politiques de façon plus expérimentale que leurs aînés ¹ ». Le constat formulé pour l'engagement politique, vaut pour la volonté des jeunes de s'engager dans des actions au service des autres, par leur participation à la vie associative, par le soutien ponctuel à des causes ou par la réalisation de projets individuels ou collectifs.

Les formes de l'engagement ont changé ². Le nouveau régime d'engagement est plus « ponctuel, limité dans le temps, mobile quant à son objet, non affilié, visible ³ ». Cette tendance observée depuis plusieurs années confirme la part grandissante de nouveaux modes d'engagement plus éclectiques et bricolés, laissant plus de place aux « singularités de la parole individuelle ⁴ ».

Les premières expérimentations soutenues dans le cadre du FEJ en décembre 2009 ont donc porté deux enjeux principaux :

- d'une part, élargir le public intégré dans les dispositifs d'engagement des jeunes, le niveau de diplôme n'étant pas indifférent à la pratique de l'engagement : « plus ce dernier est élevé, plus la participation augmente » ⁵ ;
- d'autre part, travailler sur les compétences acquises dans le cadre d'expériences d'engagement pour en faire des éléments valorisants pour le parcours des jeunes et pour le regard porté sur eux par leurs futurs employeurs.

LES 13 EXPÉRIMENTATIONS SOUTENUES À L'ÉPOQUE ONT PRODUIT DES ENSEIGNEMENTS INTÉRESSANTS :

1. **Le sens de l'engagement ⁶, la diversité des ressorts mobilisés, les thèmes du plaisir à réaliser** une activité et de la convivialité étaient très présents par exemple dans les motivations des jeunes engagés dans des associations, la reconnaissance de l'investissement et la professionnalisation acquise ont également été des éléments mis en avant.
2. **L'élargissement du public jeune visé. De ce point de vue, les effets des actions menées pour introduire plus de mixité se sont avérés contrastés.** Dans certains projets, une reproduction familiale du capital associatif a pu être observée, avec en parallèle des publics majoritairement urbain, étudiant, de familles favorisées, beaucoup plus diplômés et déjà inscrits dans des dynamiques d'engagement.

Par ailleurs, certaines méthodologies d'accompagnement mises en œuvre ont pu être mises en cause, parce que jugées trop scolaires par les jeunes bénéficiaires.

1. Anne Muxel, 2010, « L'engagement politique dans la chaîne des générations » *Projet n° 316*, p. 60-68

2. Anne Muxel : « Les jeunes ont un nouveau rapport au politique », *Sciences humaines*, février 2012.

3. Jean-Claude Richez, 2012, Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes, *INJEP/Rapport d'étude*, Paris, mars 2012.

4. Jacques Ion, 2005, « Quand se transforment les modes d'engagement dans l'espace public », in Becquet V., Linares de C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent*, L'Harmattan/INJEP, p. 27

5. Bernard Roudet, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n°4, mai 2011.

6. AP3 135, « Engagement associatif et promotion sociale », *Ligue de l'enseignement*, Université de Poitiers GRESCO EA 3815.

■ Organisation de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

Ainsi, lorsque les jeunes visés par l'animation ont connu un parcours scolaire difficile, que leur socialisation familiale et/ou de quartier les a en grande partie éloignés des logiques scolaires, il est assez prévisible qu'ils puissent actualiser une part de cet héritage, de ces résistances, lorsqu'ils sont confrontés à nouveau (peu de temps après finalement) à des injonctions ou une culture assez proches de la forme scolaire.

Par contraste, des expérimentations basées sur les méthodes « de pair à pair », ou le soutien à des projets de jeunes sans jugement moral ou normatif en amont ont permis de toucher un public d'origine modeste et « d'atténuer l'effet de reproduction sociale généralement lié à l'engagement associatif ».

La reconnaissance et la valorisation des compétences développées à l'occasion de l'engagement, dont la formalisation à l'issue de l'expérience semble nécessaire afin que les jeunes prennent conscience des ressources acquises.

LE LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL À PROJETS EN 2014

Ce lancement résulte à la fois de la prise en compte de l'évolution constante des modes d'engagement des jeunes et du choix d'intervenir sur cette question au travers des organisations de jeunes elles-mêmes.

Le constat de l'évolution du rapport des jeunes à l'engagement est connu : « La méfiance à l'égard des appareils est de mise. L'organisation hiérarchique ne correspond plus à leur demande de participation directe.⁷ » Cet état de fait est lié à un élargissement et à une recomposition du registre de la participation sociale et politique « à la carte, éphémère, multiple, à distance⁸ ». Un élément central de cette transformation repose sur l'inscription des formes nouvelles d'engagement dans le contexte spécifique de l'emploi des jeunes.

En parallèle, un jeune de moins de 25 ans sur deux, volontaire ou bénévole, consacre du temps à une action de solidarité nationale ou internationale, action éducative, sportive, culturelle, sociale ou sanitaire. Même si, comme l'analyse Jean-Claude Richez, dans le débat public « le discours sur les jeunes qui ne veulent plus militer, qui ne s'engagent plus, qui refusent de prendre des responsabilités dans les associations demeure paradoxalement présent⁹ ».

Dans ces conditions, la promotion de l'engagement et du bénévolat des jeunes a été affirmée à nouveau comme un enjeu central pour le ministère chargé de la jeunesse et de la vie associative¹⁰, et le FEJ a été à nouveau mobilisé pour intervenir sur cette question par le soutien à des expérimentations portées par des organisations de jeunes dirigées par des jeunes de moins de 30 ans.

OBJECTIFS ET CARACTÉRISTIQUES DU NOUVEL APPEL À PROJETS :

L'objectif de l'appel à projets était de favoriser la création, le développement et la structuration des organisations de jeunes dirigées par des jeunes ainsi que leur reconnaissance et leur prise en compte dans le débat public.

Cet objectif s'est décliné selon trois axes :

- Axe 1 : L'appui à la création et au regroupement d'organisations de jeunes dirigées par des jeunes (membres et dirigeants de moins de 30 ans)

7. Muxel, 2012, op.cit.

8. Jacques Ion, Bertrand Ravon, 1998, « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », Lien social et politiques, n°39, p.64

9. Richez, 2012, op.cit.

10. Ce thème a été un des objectifs prioritaires de la politique du gouvernement en faveur de la jeunesse validée par le Comité inter-ministériel de la jeunesse (CIJ) du 21 février 2013, confirmée par celui du 4 mars 2014.

- Axe 2 : La mobilisation de davantage de jeunes
- Axe 3 : La reconnaissance dans le débat public des organisations et des réseaux de jeunes

Des expérimentations soutenues étaient attendus des enseignements sur les registres d'incitation en réponse aux nouveaux ressorts de l'engagement des jeunes, sur les modes d'organisation, de gouvernance et d'expertise mis en place par les organisations de jeunes, sur la diversification des publics participants et le renforcement de la mixité des groupes, sur la valorisation des compétences pour les jeunes parties prenantes, sur les effets et les impacts des méthodes de pair à pair, sur la prise en compte par l'environnement et notamment les acteurs institutionnels de l'expression, de l'expertise et de la capacité d'agir des organisations de jeunes.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EXPÉRIMENTATIONS EN COURS :

L'appel à projets a été lancé le 13 mars 2014 et s'est clôturé le 15 avril 2014.

Sur 76 dossiers déposés, 17 projets ont été retenus par un jury indépendant. L'enveloppe financière globale mobilisée est de 1,2 million euros.

Dix projets s'inscrivent dans l'axe 1, treize dans l'axe 2, huit dans l'axe 3, et cinq prennent en compte les trois axes.

Les expérimentations devaient toucher près de 43 000 bénéficiaires répartis sur l'ensemble du territoire¹¹. Toutes les catégories de jeunes étaient concernées : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en formation, jeunes en difficulté, volontaires en service civique, actifs.

Les projets portent pour certains sur le renforcement et la professionnalisation des organisations, pour d'autres sur la conception et la mise en place d'outils pour mobiliser les jeunes (plateformes, MOOC, kit, etc.), sur la mise en place des modes d'expression et d'association de publics diversifiés (parlements de jeunes, rencontres...), sur la prise en compte de cette expression / expertise (santé, environnement, free-party) par les acteurs institutionnels.

PREMIERS RÉSULTATS

Enseignements au regard des projets :

Sur les 17 projets expérimentaux, deux ne sont pas arrivés à leur terme pour des raisons différentes, difficulté de mobiliser un partenariat opérationnel pour développer les actions prévues pour l'un, essoufflement des équipes pour le second¹².

L'ensemble des actions concrètes prévues dans les projets ont été pour l'essentiel mises en place.

Plus précisément et sur chacun des axes, au regard des enjeux, les actions menées ont été les suivantes :

11. Dix expérimentations ont été menées dans plus de trois régions, sept en Ile-de-France, trois en Auvergne -Rhône-Alpes, deux dans les Hauts-de-France, deux dans le Grand-Est, une en région Centre- Val-de-Loire, une en Occitanie.

12. Jets d'encre - Kit Lycéen et le Forum régional pour la jeunesse de Lorraine

■ Organisation de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

- **Axe 1 : L'appui à la création et au regroupement d'organisations de jeunes dirigées par des jeunes (membres et dirigeants de moins de 30 ans).**

Les organisations de jeunes sont soumises à un turn-over important de leurs cadres, ce qui pose la question de la création et de la diffusion d'outils de formation et de transmission. Dans ces organisations les pairs apparaissent comme une source d'information centrale. Ils agissent comme « émetteurs d'information » mais participent également au développement et au renforcement de nouvelles pratiques¹³.

La dimension de transmission et de formation est donc cruciale tant pour le développement des organisations que pour les jeunes qui y prennent des responsabilités.

Les actions développées dans cet axe ont porté sur : la formation des jeunes cadres, le renforcement et la professionnalisation des organisations et têtes de réseau¹⁴, la consolidation de la gouvernance des organisations de jeunes¹⁵, la capacité à mobiliser sur les territoires (mise en réseau des initiatives locales, plateformes et la professionnalisation technique (outils de gestion et de pilotage¹⁶).

- **Axe 2 - La mobilisation de davantage de jeunes**

Le principal enjeu sur cet axe est de répondre au renouvellement des modes d'engagement en proposant des outils adaptés et en favorisant une plus grande diversification des profils des jeunes qui s'engagent, la participation associative des jeunes restant de manière générale fortement corrélée avec le niveau d'études.

Les actions développées dans cet axe ont porté sur : la mobilisation de jeunes, notamment ceux les plus éloignés des démarches d'engagement et d'expression, par la proposition d'outils et de méthodologies spécifiques (parlements, ateliers, forum, campagne web, MOOC¹⁷, stratégies de développement territorial¹⁸, kits, vidéos, formations, etc...)

- **Axe 3 : La reconnaissance dans le débat public des organisations et des réseaux de jeunes**

La promotion de l'engagement des jeunes pose la question de la prise en compte de leur expression dans le débat public.

La difficulté d'accès aux fonctions électives apparaît déjà comme le symptôme d'une difficulté plus large de prise en compte de la parole des jeunes dans le débat public. Faire évoluer cette situation est un enjeu pour les jeunes eux-mêmes. Il s'agit donc d'encourager les jeunes à prendre des responsabilités dans les instances dirigeantes des organisations, de développer des stratégies et des outils pédagogiques d'accompagnement de la mobilisation de jeunes dans des organisations de jeunes, et de favoriser l'émergence de jeunes dirigeants.

Des travaux de recherche attestent que l'engagement associatif des jeunes est associé à une meilleure connaissance et à un intérêt plus marqué pour la politique comparativement au reste de la population¹⁹.

13. Anne Muxel, 2001, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris

14. Exemples : accroissement des capacités d'analyse, d'expertise, d'expérimentation, appui au développement, production de guides, de fiches métier, accompagnement dans la prise de responsabilités en mettant par exemple en place des binômes salariés-administrateurs, etc.)

15. Exemples : Proposition de nouveaux modes d'accès et de partage des responsabilités, outils de transmission, commissions de travail mixant bénévoles, salariés, volontaires et administrateurs, stratégies de déploiement pour faire émerger des groupes locaux de bénévoles, etc.

16. Exemple : GENEPI APOJ-55 (outil et méthode de gestion pour favoriser la prise de responsabilité de bénévoles dans une association d'envergure nationale)

17. Exemples : Concordia APOJ-60, MRJC APOJ-38

18. Exemple : JOC APOJ-12

19. Nonna Mayer, 2003, « Les conséquences politiques du "capital social" : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*.

En ce sens, « l'accompagnement des jeunes dans leurs expérimentations devient un enjeu décisif inséparable du travail de reconnaissance de ces nouvelles formes d'engagement²⁰ ».

Les actions développées sur cet axe ont porté sur la capacité d'intervention des organisations de jeunes, leur représentativité et leur capacité à alimenter le débat public à partir des formes variées de mobilisation des jeunes (création de collectifs, de plate-forme d'interlocution entre organisations de jeunes, etc.)

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET POUR CERTAINES DÉPASSÉES

Les porteurs de projet ont rencontré des difficultés intrinsèques à la gestion de projet (exemples : nécessité de prioriser à nouveau les actions, difficulté pour mobiliser les bénévoles, les partenaires, pour sensibiliser/mobiliser les pouvoirs publics notamment sur les territoires, etc.).

De manière transversale il peut être noté :

Sur la question de la prise de responsabilité au sein des organisations

Les porteurs de projets ont mis en place des solutions concrètes avec réalisation de boîtes à outils et identification de bonnes pratiques facilement appropriables et diffusables. Au-delà de « l'outillage », la montée en responsabilité des jeunes au sein des organisations a permis d'évoquer certaines questions comme : la valorisation de l'action concrète plutôt que du discours, la rénovation de la gouvernance associative, la co-construction de responsabilités entre salariés et bénévoles, la contribution horizontale et le dépassement des statuts des jeunes qui interviennent, la valorisation de la prise de responsabilité dans la structure (conseil d'administration, bureau, commissions, assemblée générale...) mais également sur les projets, la question de l'acquisition des compétences et leur valorisation sur le marché du travail, la prise en compte de parcours d'engagement désormais non linéaires, la question de la précarité qui est un frein à l'engagement, etc.

Sur la mobilisation des jeunes « éloignés de l'engagement » et/ou des jeunes de bas niveau de qualification

Il semble que la méthode de pair à pair ait bien fonctionné s'agissant de la toute première phase de sensibilisation des jeunes (exemple : Jets d'encre sur l'information et la mobilisation des lycéens). Cependant et de façon récurrente, on a pu constater que la préoccupation initiale, notamment pour les pouvoirs publics, de diversifier le public mobilisable s'est avérée difficile à concrétiser de manière significative pour les porteurs de projets.

Ainsi, le projet Horizons jeunes²¹ qui promeut l'initiative et l'engagement citoyen et associatif des jeunes des quartiers populaires de Dunkerque. Ce projet visait des jeunes de quartiers ZUS. L'examen du profil des jeunes mobilisés par ce projet fait apparaître certes 28 % de demandeurs d'emploi, mais aussi des étudiants du supérieur qui constituent la cohorte majoritaire. Il en est de même de Ticket for change²², projet visant à détecter et accompagner de futurs entrepreneurs sociaux. Ce projet a rencontré de véritables difficultés à diversifier son recrutement : le profil « grande école » est encore majoritaire chez les étudiants qui suivent le cours en ligne.

Deux autres projets ont été confrontés à des situations proches ; le projet « Jeunes, à nous l'Europe » porté par l'association Les jeunes Européens²³, qui vise à développer des activités de pédagogie euro-

n° 3, vol. 10, p. 381-395.

20. Richez, 2012, *op.cit.*

21. APOJ-09

22. APOJ-52

23. APOJ-68

■ Organisation de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

péenne, comme le projet d'Etudiants et développement 24 qui expérimentait un parcours d'apprentissage de jeunes engagés dans l'action solidaire au sein de petites entités associatives dans le champ de la solidarité internationale. Les jeunes éligibles à l'expérimentation ont été des étudiants dans 80 % des cas (les 20 % restant étaient des jeunes actifs et des chômeurs).

En revanche, le projet du Mouvement rural des jeunesses chrétiennes (MRJC)²⁵, portant sur la création de parlements libres de jeunes, semble avoir réussi à mixer les publics sur un temps précis et en s'appuyant sur des formateurs et un accompagnement spécifique (voir zoom ci-dessous).

Selon les porteurs de projets l'élargissement des publics mobilisés doit à la fois reposer sur une pluralité d'acteurs, mais aussi s'appuyer sur la proposition d'expériences pratiques qui pourraient intéresser des jeunes au parcours isolé, et non sur la définition a priori de catégories de jeunes à « toucher ». Ainsi, l'expression théorique « toucher » les jeunes « éloignés de l'engagement » ne s'applique pas pour eux.

Sur les outils pour faciliter les échanges et l'expression des jeunes et donc mieux mobiliser

De nombreuses actions ont été mises en place à la fois sur la définition des sujets, sur les espaces d'expression investis (séminaires, ateliers, contributions Web) sur la professionnalisation de la prise de parole et de responsabilités (formations), etc.

Quelques exemples :

Des séminaires et des groupes de travail : Les jeunes Européens²⁶ ont organisé un séminaire à Lille sur le thème : « Coopération transfrontalière : des frontières qui rapprochent ? » Il s'agissait de cerner les différents enjeux de la mobilité des jeunes, les freins et les opportunités. Dans le contexte de la crise des migrants, l'objectif est de sensibiliser les bénévoles français et européens à la collaboration transfrontalière. Quatre-vingts personnes ont participé aux groupes de travail, cent vingt étaient présentes en plénière. Le MRJC²⁷ travaille lui aussi sur cette question de l'expression au travers des parlements libres de jeunes (voir zoom ci-dessous).

Des contributions sur les réseaux sociaux : Le projet Génération Cobayes²⁸, qui cherche à déployer sur l'ensemble du territoire un mouvement de jeunes engagés sur les liens entre pollution et santé afin de stopper l'épidémie de maladies chroniques, s'appuie sur le numérique et y a construit une animation qui rencontre un public contributeur grandissant. La Plateforme Web est alimentée par une communauté de bénévoles : 101 000 visiteurs ont été comptabilisés sur le premier trimestre 2016, (16 543 suivent par ailleurs la page Facebook). Les outils numériques permettent de diffuser de l'expertise, de l'action, des contributions et facilitent la reconnaissance et le déploiement.

Des formations : par exemple dans le Morbihan, le MRJC²⁹ dans le cadre de ses interventions au sein des établissements scolaires a organisé une formation pour être délégué de classe.

Sur l'accompagnement des jeunes pour élaborer et développer leur projet

Les expérimentations soutenues se caractérisaient par la proposition de nombreux outils pratiques. Cette démarche concrète et pragmatique a permis d'observer rapidement l'adéquation des outils à la réceptivité et aux besoins, et d'apporter des correctifs lorsque cela était nécessaire.

24. APOJ-58

25. APOJ-38

26. APOJ-68

27. APOJ-38

28. APOJ-47

29. APOJ-38

Quelques exemples :

L'association de jeunes 2KZ³⁰, association située à Decazeville qui mobilise des jeunes sur des projets collectifs et communs, a facilité la création d'un atelier vidéo au sein duquel une fois par semaine un monteur professionnel partage avec les jeunes les différentes méthodes de montage permettant de faciliter la concrétisation de leurs propres projets. Horizons Jeunes³¹ à Dunkerque a mis en place un accompagnement à la réalisation de projets, accompagnement de proximité de 190 heures. 95 réunions d'accompagnement ont été réalisées et 25 projets ont ainsi été accompagnés de façon complète depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le projet Ticket for change³² lors de son Tour de France 2016 a repéré 110 jeunes souhaitant élaborer leur projet. 40 jurys ont été organisés afin de rencontrer ces futurs « entrepreneurs » et acter d'un accompagnement. Le porteur de projet a retravaillé le processus pédagogique du Tour afin de mieux réussir le passage du projet à l'action.

Animafac³³, qui travaille sur l'accompagnement des porteurs de projets étudiants, a lancé un projet de MOOC visant à former les futurs responsables associatifs. Le cours d'une semaine réunit 2 500 participants. Par ailleurs, l'arsenal incubateur accessible aux associations étudiantes permet de bénéficier d'activités ouvertes à un public plus large.

Sur la reconnaissance par les pouvoirs publics

Globalement la reconnaissance des actions menées reste très insuffisante. Certains projets ont pu même souffrir de l'attitude « réservée » des acteurs institutionnels³⁴.

Sur les projets dont l'objet était de proposer sur les territoires des plates-formes de coordination des organisations de jeunesse et d'interlocution, ce qui était le cas pour le Forum français de la jeunesse³⁵, les résultats sont intéressants, bien que ce type de structuration et ses effets ne puissent s'apprécier que sur le moyen et long terme. Le Forum français a créé un Forum régional de la jeunesse dans la région de Nouvelle Aquitaine. Le protocole méthodologique de création d'un forum régional a été formalisé.

L'évaluation : questionnements et méthodes

L'évaluation a été menée par François Cathelineau, Laetitia Mellotte et Emmanuel Rivat de l'agence PHARE.

La problématique, à savoir comment des actions mises en œuvre par les organisations de jeunes peuvent renforcer l'engagement des jeunes par les jeunes, a été déclinée en hypothèses. Trois types d'actions favoriseraient l'engagement des jeunes : celles visant la consolidation des associations de jeunes, celles en direction des publics jeunes éloignés de l'engagement et celles visant à la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public. Pour ce faire, les actions mises en œuvre par les seize projets ont fait l'objet d'une évaluation qualitative. Des analyses documentaires, 120 observations et 220 entretiens ont été effectués entre 2014 et 2016, donnant lieu à la rédaction de 16 monographies et d'un rapport d'évaluation.

30. APOJ-71

31. APOJ-9

32. APOJ-52

33. APOJ-53

34. Exemple : FREEFORM APOJ-39

35. APOJ-24

LES ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

Donner envie par la participation à des actions concrètes, sans chercher à éduquer, et adapter le mode de gouvernance du portage de projet pour que chacun puisse expérimenter différentes positions dans l'organisation, telles sont les actions qui semblent favoriser l'engagement des jeunes.

Les enseignements de l'évaluation conduisent à regarder autant les organisations en tant que structures collectives que les parcours d'engagement des jeunes dans leur dimension individuelle.

Du côté des organisations, des modèles associatifs « se structurent sous l'impulsion de la professionnalisation du secteur et de l'émergence d'un modèle de start-up associative »³⁶ toujours en développement et en recherche de financement pour éviter la vulnérabilité que connaissent les petites associations locales. Ainsi, le renouvellement des actions pour recruter de nouveaux jeunes fait partie de ce modèle.

Du côté des parcours, le pair-à-pair est un levier évident pour mobiliser, structurer l'acquisition de compétences et pour informer les jeunes sur le bénévolat. Cependant, il apparaît aussi qu'il contribue à la reproduction d'une forme d'entre soi.

Le dernier enseignement s'adresse d'avantage aux pouvoirs publics. Car si l'engagement est le fait de prendre part à la vie de la cité, les organisations de jeunes doivent être considérées comme acteurs de co-construction des politiques publiques qui les concernent. Or, l'évaluation montre que les associations de jeunes créent des espaces d'expression, par le biais des réseaux sociaux, à défaut d'être réellement prises en compte dans un mode coopératif pour penser les politiques publiques.

ACTIONS TRANSFÉRABLES...

Ces enseignements se déclinent en actions observées, qui au vu de l'évaluation, permettent un renouvellement des modes d'organisation, l'engagement de nouveaux jeunes et la prise de parole pour un positionnement dans la sphère publique.

Parmi les cinquante-quatre actions évaluées, certaines ont été repérées comme transférables, au regard de leur pertinence, de leur efficacité et de leurs potentiels en termes d'adaptabilité à de nouveaux contextes.

Pour consolider les associations, des actions visent un renouvellement des modes d'organisation permettant le transfert des compétences et la montée en responsabilité des jeunes :

- « Un lieu ouvert aux associations étudiantes, proposant un programme d'incubation et des activités ouvertes » : L'Arsenal (Animafac)³⁷
- « Un tour de France de plusieurs mois pour aller à la rencontre des jeunes souhaitant développer des actions sur leur territoire » le Tour de France de l'éco-orgasme (Génération Cobayes)³⁸.
- « Un modèle alternatif d'instances associatives avec prise de décisions par système de sociocratie » (Génération Cobaye).
- « Des binômes, salarié-administrateur, bénévoles-salariés-volontaires, pour faciliter la prise de responsabilité des jeunes dans les fonctions d'élus » (Etudiants et Développement)³⁹.

36. Agence Phare, Rapport final, 2016, Pg

37. APOJ-53

38. APOJ-47

39. APOJ-58

Pour inciter de nouveaux jeunes à l'engagement, des stratégies originales sont mises en œuvre par les associations :

- un MOOC : des cours en lignes sur différentes thématiques (méthodologie de projet, développement personnel, entrepreneuriat social...) (Ticket for Change) ⁴⁰ ;
- des parlements libres des jeunes ouverts à tous sans conditions d'accès (MRJC) ⁴¹ ;
- des parcours d'engagement par étape proposés à des jeunes de quartiers populaires : 1) participation à des petites actions concrètes, 2) montage de son propre projet en étant accompagné, 3) rôle de sensibilisateur (Horizons Jeunes)⁴².

Pour donner une place aux jeunes dans la construction des politiques publiques une tentative peut être mise en lumière :

La mise en place de Forums Régionaux de la Jeunesse, comme espaces de rencontre entre les organisations de jeunes et de construction de positions (Forum français de la jeunesse)⁴³⁴⁴.

... ET CONDITIONS DE TRANSFÉRABILITÉ

Les conditions de mise en œuvre pour la transférabilité des actions à d'autres associations ou d'autres territoires sont :

- l'inclusion et l'autonomie des jeunes bénévoles dans la construction des actions ;
- l'appui sur des partenaires ;
- l'accompagnement par des experts « jeunes » ou des intervenants soucieux de la mise en capacité des jeunes (valorisation de compétences non-formelles, acquisition de compétences « par le faire »)⁴⁵.

« LA CONTRIBUTION POTENTIELLE DES ORGANISATIONS DE JEUNES AUX POLITIQUES DE L'ENGAGEMENT » COMME PRÉCONISATION PRINCIPALE

Parmi les actions à fort potentiel dont les effets sont avérés et qui mériteraient d'être davantage développées, l'évaluateur retient, entre autres, **le service civique comme étape de parcours d'engagement pour les jeunes et les coordinations d'associations comme moyens de porter une parole commune à un niveau politique.**

En effet, si le service civique est un dispositif déjà souvent utilisé dans les grandes associations, il pourrait l'être davantage si les modalités de recrutement de volontaire étaient adaptées aux associations plus petites. Ainsi il constituerait un moyen pour les jeunes très éloignés d'être assurés d'une source de revenu minimale et d'un encadrement pour entrer dans un parcours d'engagement. L'étape suivante pourrait être une incitation à la création d'associations locales de jeunes en Service civique.

En effet, le passage de l'engagement à la participation et la potentielle co-construction de politiques de jeunesse ne pourra se faire que par des coordinations d'associations qui parviennent « à mobiliser des

40. APOJ-52

41. APOJ-38

42. APOJ-9

43. APOJ-24

44. Agence Phare, Rapport final, 2016, p.12.13

45. Agence Phare, Rapport final, 2016, p. 13

associations locales éloignées du politique, à faire échanger pour la première fois des associations locales ou régionales entre elles, mais également à constituer une interface permettant autant d'incarner que de protéger la parole des associations les plus fragiles ». Ainsi, en alternative aux conseils de jeunes, rarement représentatifs, les coordinations d'associations constituent le moyen de faire entendre la parole du plus grand nombre de jeunes au niveau politique, donnant ainsi un sens fort à l'engagement associatif.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

LES PARLEMENTS LIBRES DE JEUNES DU MRJC : LA MIXITÉ DES GROUPES

Cette action, inspirée d'une pratique québécoise, a pour finalité d'associer des jeunes aux profils sociaux différents, le temps d'une rencontre sur un projet d'expression libre.

Les jeunes de 18 à 30 ans sont ainsi invités à participer à un week-end pour échanger librement lors de rencontres, débats et ateliers. Les méthodes d'animation pour organiser l'expression individuelle et en groupe sont précises (donc reproductibles) et prises en charge par des intervenants formés du MRJC.

Les parlements libres de jeunes (PLJ) réunissent les jeunes au niveau régional, les assemblées libres de jeunes (ALJ) réunissent les jeunes au niveau local. Au total 250 à 280 jeunes ont participé à ces forums.

Plusieurs PLJ ont été mis en place par le MRJC (Lorraine, Rhône-Alpes, Poitou Charentes, Centre, Bretagne, France Comté, Lozère). Des assemblées libres de jeunes (ALJ) ont été organisées dans les Deux-Sèvres, et en Loire-Atlantique.

La majorité des jeunes participants n'appartient pas au MRJC. Les promoteurs ont ainsi réussi à associer des jeunes issus de milieux plutôt défavorisés, peu diplômés et plus éloignés des formes d'engagement, qui ont trouvé leur place dans ces journées grâce à l'accompagnement (animateur/formateur) mis en place. Les thèmes librement choisis et abordés lors de ces journées ont porté par exemple sur l'emploi, la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de ces parlements et à la suite des échanges, des outils peuvent être réalisés par les participants. Cette formalisation acte l'aboutissement de la démarche d'expression (concertation, priorisation, transmission). Une plaquette, par exemple, a été rédigée librement par les participants sur les droits des jeunes face à la police.

Deux nouveaux PLJ sont programmés l'un en Bretagne, l'autre en Franche-Comté. Certains

jeunes ayant participé à un parlement libre de jeunes ont créé ensuite leur propre édition sur la base des méthodologies établies. Ce développement territorial est suivi au sein du MRJ par un groupe de travail spécifique. ■

LE MOOC DE TICKET FOR CHANGE : DES OUTILS ADAPTÉS AUX BESOINS

Ce projet vise à susciter des vocations d'entrepreneurs sociaux chez des jeunes en s'appuyant sur des actions d'animation et d'accompagnement diversifiées.

L'association agit sur la détection de porteurs de projets, puis sur leur accompagnement. Ainsi sur les « Tours de France » réalisés en 2015 et 2016 (campagnes de détection de proximité), 1 200 préinscriptions de jeunes de tous profils ont été enregistrées. En parallèle, sur les projets plus aboutis, des week-ends d'accompagnement sont mis en place ; ainsi, près de 150 porteurs de projet travaillent à l'heure actuelle et dans ce cadre sur leur prototype. Sont prévus également des programmes de mentorat/tutorat par un référent sénior.

Dans la panoplie proposée, le MOOC est sans doute la réalisation à ce stade la plus aboutie. Elaboré avec l'appui de cinq professeurs d'HEC, ce cours en ligne disponible depuis le 24 février 2015 est ouvert toute l'année. Il se déroule sur sept semaines, à raison d'un chapitre par semaine. Depuis son lancement plus de 15 000 personnes le suivent.

Son succès auprès des jeunes semble croissant, l'outil est accompagné d'animations et de séances de visionnage collectives pour soutenir la motivation des étudiants.

Le porteur de projet a lancé en appui également le programme « Connecteur » qui vise à structurer les différentes communautés animées par Ticket for Change. Ainsi, une dizaine d'anciens participants au MOOC formés, structurent aujourd'hui les communautés de porteurs de projet d'économie sociale et solidaire.

La combinaison des différents outils (pair à pair, communautés, outil d'apprentissage interactif, outils différenciés en fonction de la maturité du projet, etc) semble correspondre aux attentes des jeunes ayant opté pour la proposition globale de l'association. ■

PERSPECTIVES

Des sujets restent à explorer :

- Approfondir la méthodologie de mobilisation des jeunes en situation d'isolement et notamment les jeunes de faible niveau de qualification, ou qui résident en milieu rural, explorer la co-construction en lien avec les attentes et les besoins des jeunes.
- Faire en sorte que la participation et l'expression renouvelées des jeunes soient entendues et reconnues dans l'espace public. Approfondir les raisons qui bloquent du côté des institutions – notamment les institutions non « spécialisées sur la jeunesse » – la reconnaissance de la participation et de l'expression des jeunes. Réinterroger les attitudes et les critères de reconnaissance pratiqués par les institutions (ex : critère de la représentativité). Expérimenter des méthodologies de reconnaissance et de coopération.

RÉSUMÉ

Organisations de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

ENJEUX
<p>Selon un sondage JOC/CSA d'avril 2011, 75 % des jeunes interrogés indiquaient qu'ils n'étaient ni reconnus ni entendus dans la société. L'enjeu est donc de promouvoir l'engagement des jeunes et leur reconnaissance dans l'espace public.</p> <p>Le FEJ a précédemment soutenu des expérimentations qui visaient à favoriser l'engagement des jeunes et à mieux identifier et reconnaître les compétences informelles acquises.</p> <p>L'objectif du présent appel à projets était de « tester » des approches de pairs à pairs, et de voir dans quelles conditions les organisations de jeunes elles-mêmes pouvaient favoriser l'engagement et diversifier le profil des jeunes qui s'engagent, et dans quelles conditions ces organisations et l'expression des jeunes pouvaient être d'avantage reconnues par les institutions.</p>
APPEL A PROJETS ET PROJETS SELECTIONNÉS
<p>Mise en place du programme</p> <p>Date de lancement de l'appel à projets : 13 mars 2014 Date de clôture : 15 avril 2014</p> <p>Nombre de projets reçus : 76 Nombre de projets sélectionnés : 17</p> <p>Durée moyenne des projets : 24 mois.</p> <p>Public(s) ciblé(s) : sur le pilotage des organisations ; des jeunes de moins de 30 ans, sur les bénéficiaires des actions menées : toutes catégories de jeunes (lycéens, étudiants, apprentis, jeunes en formation, volontaires en service civique, demandeurs d'emploi, actifs, etc.), soit 43 000 bénéficiaires attendus.</p> <p>Territoire(s) touchés par les expérimentations : dix projets se déroulent sur plus de trois régions, sept en Île-de-France, trois en Auvergne-Rhône-Alpes, deux dans les Hauts-de-France, deux dans le Grand-Est, un en région Centre- Val-de-Loire, un en Occitanie.</p>
SOUTIEN DE L'ÉTAT
<p>1 173 757 euros pour les 17 projets</p>
DÉROULEMENT DES PROJETS
<p>Avancée des projets</p> <p>Nombre de projets terminés : 15 (rapports finaux attendus en juin 2017) – 2 projets ont été abandonnés</p> <p>Date de fin du programme : juin 2017</p>
<p>Principales actions mises en oeuvre</p> <p>Actions sur la consolidation et la professionnalisation des organisations (axe 1) : mise en place de modes de gouvernance innovants, formation, guide, fiche métier, accompagnement dans la prise de responsabilités (binômes salariés-administrateurs), commissions de travail mixant bénévoles, salariés, volontaires et administrateurs, stratégies de déploiement pour faire émerger des groupes locaux de bénévoles, etc.</p> <p>Actions sur l'engagement de plus de jeunes, et notamment des jeunes éloignés de l'engagement (axe 2) : Utilisation de MOOC innovants, organisation de rencontres d'expression et de propositions sans conditions particulières d'accès, actions d'animation locales, de participation à des actions concrètes d'abord comme « usager » puis comme bénévole.</p> <p>Action sur la reconnaissance et la prise en compte de la place des jeunes dans la construction des politiques publiques (axe 3) : actions de structuration sur les territoires, de production d'expertise, etc.</p>

■ Organisation de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets

Les organisations ont la capacité de mobiliser plus de jeunes, mais se trouvent confrontées à la difficulté de mobiliser des « jeunes éloignés de l'engagement » et donc à diversifier les profils de leurs membres.

Les organisations peinent à être prises en compte par les pouvoirs publics.

PREMIÈRE ANALYSE - PRINCIPAUX CONSTATS ⁴⁹

Difficulté de mobiliser les jeunes de bas niveau de qualification : on a pu constater que le souhait initial de toucher des jeunes peu diplômés s'est révélé difficile au cours de la mise en œuvre des projets. Les jeunes participant à ces expérimentations sont souvent des étudiants du supérieur, voire des grandes écoles. Cependant, l'expérience des parlements libres de jeunes a permis de mixer les publics, et d'offrir des espaces d'expression spontanée sur des sujets d'abord larges (attentes, besoins) puis ciblés (propositions).

Capacité de s'exprimer et de proposer, mais pas forcément de se faire entendre : de nombreux projets proposent des outils d'animation visant à faciliter la prise de parole de jeunes : lycéens, étudiants, visiteurs d'une plateforme numérique, séminaires, parlements libres de jeunes. En revanche ces projets n'ont pas réussi à établir de réelles relations avec les pouvoirs publics.

Capacité à s'engager y compris sur son propre projet : certains projets ont permis d'accompagner des jeunes dans l'élaboration de leur projet, de les aider dans la réalisation de leur prototype.

Sur chaque projet des apports concrets de connaissance, exemple :

Les parlements libres de jeunes – MRJC – ou comment diversifier les profils des jeunes et leurs expressions
9 parlements libres de jeunes (PLJ) ont été mis en place par le MRJC : 250 à 280 jeunes ont participé à ces forums. L'objectif des PLJ a été de faciliter la prise de parole et de la consolider sur la base de méthodologies d'animation bien établies (et permettant leur reproductibilité).

Le MOOC de Ticket for change – l'adhésion réussie des jeunes à cette proposition

Le MOOC (élaboré avec l'appui de 5 professeurs d'HEC) propose un cours ouvert toute l'année qui dure 7 semaines, à raison d'un chapitre par semaine. Des animations sur cette base sont mises en place (ex: séances de visionnage collectives) ce qui motive les étudiants à aller jusqu'au bout. Le porteur de projet organise en parallèle des week-end d'accompagnement des projets réunissant en moyenne 150 porteurs de projet qui avancent dans leur prototype. Une dizaine d'anciens participants de MOOC formés, structurent les communautés de porteurs de projet ESS.

Approfondissements envisageables :

- Développer des méthodologies pour inciter les jeunes de bas niveau de qualification, ou qui résident en milieu rural à s'investir dans les organisations de jeunes, explorer la co-construction en lien avec les attentes et les besoins des jeunes.

- Approfondir les raisons qui bloquent du côté des institutions la reconnaissance de la participation et de l'expression des jeunes, et notamment les institutions non « spécialisées sur la jeunesse ».

ÉVALUATION DES EXPERIMENTATIONS - INTERVENTION D'UN ÉVALUATEUR EXTERNE ET INDÉPENDANT

Nom de la structure : Agence PHARE

Type de structure : publique.

Principaux enseignements attendus : les effets des actions mises en place sur la création et la consolidation des organisations de jeunes, sur leur prise de parole dans l'espace public, les stratégies de mobilisation déployées, le transfert des pratiques expérimentées.

Date de remise du rapport final d'évaluation et présentation des enseignements aux porteurs de projets : 19 avril 2017.

⁴⁹ Les premiers enseignements sont issus essentiellement de la lecture des rapports intermédiaires semestriels, les données réflexives sur les bénéficiaires, les actions mises en place et leurs effets, sur les outils et les démarches transférables seront disponibles à l'étape du rapport final de l'expérimentation. Ces rapports sont attendus pour juin 2017. Les données commenceront à être consolidées au 2^e semestre 2017.

LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS

Organisations de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

APOJ_9, « HORIZONS JEUNES », Association HORIZON

APOJ_12, « À la recherche d'énergies nouvelles », Avenir et joie – JOC

APOJ_14, « Réseau engagé des volontaires », Réseau Engagé des volontaires

APOJ_24, « Permettre aux jeunes rassemblés d'être reconnus et acteurs de la construction des », Forum français de la jeunesse

APOJ_38, « En milieu rural, penser un modèle d'organisation mobilisatrice et professionnalisé », MRJC

APOJ_39, « Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes », FREEFORM

APOJ_47, « Animation d'un mouvement national de jeunes engagés sur les liens entre pollution environnementales et santé : Générations Cobayes », Collectif Appel de la jeunesse (*)

APOJ_48, « Bénévolat à Jets d'encre: repenser la politique d'intégration », Jets d'encre

APOJ_49, « Favoriser l'engagement associatif des lycéens », Jets d'encre

APOJ_52, « Ticket for Change », Ticket for Change

APOJ_53, « Accompagner les bénévoles associatifs étudiants vers la prise de responsabilité », Animafac

APOJ_55, « Mise en place d'outil et de méthode de gestion pour favoriser la prise de responsabilité », Genepi

APOJ_58, « Renforcer des démarches d'engagement de jeunes du local à l'international dans une dynamique de réseau », Étudiants et développement

APOJ_60, « MOOC et NTIC au service de l'engagement bénévole », Concordia

APOJ_68, « Jeunes, à nous l'Europe ! », Les jeunes Européens - France

APOJ_70, « Création et Animation du Forum Régional de la Jeunesse de Lorraine », Forum régional de la jeunesse de Lorraine (FRJ Lorraine) (*)

APOJ_71, « Jeunes - consciences », Association des jeunes 2kz

(*) Projets non arrivés à terme

Jeunesse et culture

Note de présentation
des premiers résultats

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 75
ZOOM SUR LES PROJETS	Page 78
PREMIERS RÉSULTATS	Page 82
PERSPECTIVES	Page 86
RÉSUMÉ	Page 87
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 91

Auteurs : Elodie Sans-Chagrin, Aude Kerivel

LE DISPOSITIF

L'activité artistique et culturelle est un espace privilégié de l'expression de la jeunesse, expression de son identité mais aussi de son rôle d'acteur dans la société.

Des inégalités constatées

L'évolution de l'accès et des modes de consommation culturelle, reste cependant marquée par la *permanence relative des écarts sociaux et géographiques*¹, et ce dès le plus jeune âge. Une enquête sociologique sur les loisirs et les pratiques culturelles en France auprès de 4 000 enfants de 11 ans à 17 ans met en exergue la **persistance des inégalités et des stratifications sociales**².

De plus, la diversification et l'hybridation qui caractérisent pourtant les pratiques culturelles contemporaines des jeunes, ne semblent pas induire un recul des inégalités socioculturelles d'accès aux arts et à la culture.

Face à ce constat, l'École ainsi que les institutions culturelles sont attendues comme de puissants acteurs de la démocratisation et de la transmission culturelle. Les pouvoirs publics ont ainsi inscrit³ **l'Éducation artistique et culturelle**⁴ (EAC), parmi les chantiers prioritaires de l'action publique en faveur des élèves et des jeunes de 0 à 30 ans⁵. L'EAC ayant un rôle à jouer dans la formation et la construction personnelle de l'enfant et de l'adolescent qui s'exerce non seulement pendant le temps scolaire, mais aussi pendant les temps péri et extrascolaires (celui de loisirs).

En mai 2014, dans le cadre de la politique Priorité Jeunesse (mesures 8.2 et 8.3 du plan Priorité Jeunesse), l'accent mis sur l'EAC s'est concrétisé par la signature d'une convention entre les ministères chargés de la culture et de la jeunesse dont l'objectif principal est de créer les conditions d'accès à l'art et à la culture pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En parallèle et dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les arts et la culture s'inscrivent dans les nouveaux temps d'activités périscolaires en repensant la diversité des modes d'accès et des rapports des jeunes à la culture.

De même que la qualité et la vigueur de l'articulation de l'EAC avec les politiques éducatives et le développement culturel des territoires sont relancées.

Mais la place de l'École et des structures socioculturelles dans la transmission culturelle et la lutte contre les inégalités sociales et culturelles est aujourd'hui réinterrogée à l'aune des **mutations culturelles juvéniles**.

1. Donnat Olivier 2011, « Pratiques culturelles, 1973-2008, dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, 2011, n°7, p. 1-8

2. Octobre Sylvie, Détrez Christine, Mercklé Pierre, Nathalie Berthomier, 2010, L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence, *La Documentation française*, Paris.

3. Dans les cursus des élèves, selon les principes et modalités précisés dans la circulaire interministérielle du 9 mai 2013 sur les « Parcours d'EAC ».

4. L'éducation artistique et culturelle repose sur un socle commun inscrit dans un parcours artistique et culturel incluant la musique, l'image et la danse. Le parcours a pour triple ambition de favoriser l'exercice de l'esprit critique et d'acquérir une culture artistique personnelle, de pratiquer les différents langages artistiques et de diversifier les modes d'expression et de contribuer à l'épanouissement personnel des élèves (source : education.gouv.fr).

5. Plus spécifiquement, dans le cadre du développement de sa politique d'EAC, le ministère chargé de la culture propose également des dispositifs pour la toute petite enfance (0 à 3 ans) mais aussi pour les apprentis et les étudiants.

De nouvelles problématiques

La « désinstitutionnalisation » des pratiques culturelles⁶ comme l'essor des nouvelles technologies et des pratiques numériques ont profondément modifié le rôle des institutions et le rapport des jeunes aux équipements ou dispositifs à vocation artistique et culturelle.

L'individualisation des loisirs, la culture de la chambre, les compétences des jeunes en matière technologique, qui dépassent souvent celles des professionnels⁷, mettent à mal la légitimité⁸ de ces instances dans l'accès, la définition et la portée des œuvres et des pratiques artistiques. On constate dès l'âge de 12 ans, **la désaffection des jeunes**, pourtant adeptes de pratiques artistiques amateurs, pour les structures et ressources mises à leur disposition⁹.

Les jeunes ne sont d'ailleurs pas les seuls interlocuteurs à convaincre du bien-fondé de la place des structures/institutions afférentes. Les ressources culturelles et artistiques proposées aux enfants en dehors du temps scolaire sont inégalement investies par les familles. S'agissant des activités culturelles proposées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, Dominique Glasman observe que « les activités proposées [...] sont inégalement valorisées par les parents. De manière générale, ils insistent sur le temps des devoirs ; le second temps, consacré [...] à des activités culturelles non scolaires est davantage perçu comme essentiellement ludique, et donc facultatif, sorte de récompense accordée aux enfants qui ont accompli leur tâche. Ces activités, qui représentent une sorte de détour d'apprentissage, puisqu'il ne s'agit pas là d'apprendre une discipline scolaire mais d'intégrer des dispositions telles que "la curiosité", "l'ouverture d'esprit" ou d'acquérir des outils informels tels que "la logique", "le vocabulaire", sont peu perçues par les parents de milieux culturellement éloignés de l'école comme des moyens d'apprentissage utiles à l'école¹⁰. »

Dans un contexte où « l'hybridation et la diversification des réseaux de production de la connaissance et de la reconnaissance accélèrent une réorganisation de la bourse des valeurs culturelles [...] ainsi qu'une disjonction avec les valeurs scolaires¹¹ », **la capacité de l'École et des structures culturelles à transmettre les éléments d'une culture commune nécessite d'être réinventée**. La transformation du paysage des politiques publiques dans le sens d'une diversification des acteurs et de l'offre de proximité impose une réflexion renouvelée sur l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des enfants.

L'implication croissante des collectivités territoriales dans le champ des politiques éducatives et culturelles adressées aux jeunes s'accompagne de nouvelles préoccupations, **comme la nécessaire mise en cohérence sur les territoires des dispositifs éducatifs et culturels formels et informels¹²**.

Les dispositifs éducatifs artistiques successifs et cumulatifs appellent à renforcer la faible cohérence constatée des actions menées dans le temps scolaire et les temps non scolaires (dont les temps périscolaires). La question d'un continuum d'une action culturelle publique pour la jeunesse redouble d'atten-

6. Octobre Sylvie, 2009, « Pratiques culturelles chez les jeunes et intuitions de transmission : un choc des cultures ? », *Culture Études*, 2009, n° 1.

7. Glevarec Hervé, 2009, La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial, *La Documentation française*, Paris.

8. Dahan Chantal, Labadie Francine, Sylvie Octobre, 2014, « Pensés et impensés des médiations culturelles pour les adolescents », *Agora débats/jeunesses*, n° 66, p. 40-46.

9. Céroix Benoît, Crépin Christiane, 2014, « Construire une offre de loisir avec les adolescents. Etude d'un dispositif expérimental », *Agora débats/jeunesses*, n° 66, p. 107-118.

10. Glasman Dominique, Besson Leslie, 2004, Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école, *Rapport établi pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école*, n° 15.

11. Octobre Sylvie, 2014, « Les enfants du numérique : mutations culturelles et mutations sociales », *Informations sociales*, n° 181, p. 50-60.

12. Enel Françoise, 2014, « La prise en charge des spécificités adolescentes par les politiques éducatives et culturelles des collectivités publiques », *Agora débats/jeunesses*, no 66, p. 119-133.

tion au regard des réaménagements des rythmes scolaires engagés dans le cadre de la refondation de l'École depuis la rentrée 2013. L'évolution des politiques éducatives et culturelles implique dès lors de dépasser les logiques de juxtaposition et de mise en concurrence des offres culturelles pour leur substituer une politique éducative et culturelle intégrée ¹³.

Des expérimentations du FEJ en faveur de la pratique culturelle des jeunes

Depuis sa création en 2009, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a soutenu quinze expérimentations innovantes portant sur les pratiques artistiques et culturelles en faveur des jeunes¹⁴. Ce programme d'expérimentation témoigne de l'intérêt du FEJ pour l'accès aux arts et à la culture pour tous les jeunes, dans un contexte de reconfiguration des politiques et des acteurs éducatifs et culturels. Les enseignements des projets seront utiles pour penser l'articulation entre les échelons territoriaux (notamment entre les collectivités territoriales et l'Éducation nationale), l'individuel et le collectif, pour prendre en compte les besoins des jeunes en termes d'autonomie, de sociabilité, d'interactivité et pour favoriser la coopération entre des acteurs aux cultures et univers professionnels diversifiés.

L'ensemble des expérimentations ciblent 74 200 jeunes bénéficiaires. Alors que l'offre locale de dispositifs culturels se polarise le plus souvent sur le public des enfants et des élèves du premier degré, une partie des projets soutenus par le FEJ inclut des adolescents et de jeunes adultes. Ces projets ont par ailleurs pour caractéristique de répondre aux besoins des jeunes les plus en difficulté et de développer des activités prioritairement dans des secteurs comme les zones urbaines sensibles ou les zones rurales.

Une enveloppe financière globale de 876 000 euros a été consacrée pour le financement des projets, 15 % de cette enveloppe a été réservé au dispositif d'évaluation. La durée de financement de ces expérimentations n'excède pas deux ans. L'évaluateur retenu par le FEJ est l'ATEC LERFAS.

¹³. Ibid.

¹⁴. Six projets s'inscrivaient dans le cadre du 4^{ème} appel à projets « Pratiques culturelles » visant à favoriser les usages, les pratiques et les formations culturelles des personnes qui en sont habituellement exclues. Neuf autres dispositifs ont par ailleurs été soutenus au titre de l'opération « Imaginez maintenant » qui se proposait de soutenir des actions innovantes visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans des activités culturelles et artistiques.

ZOOM SUR LES PROJETS

Les six projets du programme d'expérimentation du FEJ en faveur du développement des pratiques culturelles chez les jeunes, dont cinq sont portés par des acteurs culturels, ont pour finalité première de contribuer à :

- l'épanouissement du jeune par la construction de son identité,
- l'apprentissage d'une discipline notamment par la pratique artistique,
- le développement de la confiance et de l'estime de soi,
- le développement de son imagination.

En parallèle chacun suit des perspectives, des méthodologies, des démarches différentes, mais représentatives des objectifs poursuivis et des situations rencontrées sur le terrain.

Tisser des liens entre les différents acteurs

Il s'agira par exemple en tant qu'acteur culturel, de développer des actions sur son territoire en concertation entre les acteurs de l'école.

LE PROJET « PARCOURS, LE THÉÂTRE DE LA VILLE S'ENGAGE AUPRÈS DES ENFANTS » PORTÉ PAR LE THÉÂTRE DE LA VILLE - HAP CULTURE _ 20

En s'appuyant sur l'expérience acquise grâce à l'action menée dès la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs auprès de seize écoles parisiennes (soit 3 600 enfants de 6 à 10 ans), le théâtre de la Ville a souhaité élargir son projet d'éducation artistique et culturelle à d'autres arrondissements parisiens, notamment dans des zones d'éducation prioritaires en lien avec des théâtres de proximité (19e, 20e arrondissement).

Objectifs :

- favoriser l'épanouissement des aptitudes individuelles et la créativité ;
- mettre en œuvre des ateliers de pratique théâtrale pour les enfants des écoles primaires ;
- favoriser l'égalité d'accès à la culture grâce à la rencontre avec des œuvres, des artistes, la création contemporaine, la connaissance du patrimoine culturel et l'égalité d'accès aux structures culturelles de proximité. ■

Il s'agira pour d'autres de proposer un parcours EAC, inscrit dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et qui concourt à tisser un lien social fondé sur une culture commune. Dans le cadre de ces actions, les familles sont impliquées et leur participation est valorisée.

LE PROJET « CONCILIER MODE DE GARDE ET ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS À TRAVERS LA PRATIQUE ARTISTIQUE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION MOM'ARTRE - HAP CULTURE _ 17

Le déficit d'encadrement et d'offre périscolaire de qualité après l'école contribue à renforcer les inégalités sociales et scolaires entre les enfants. La vocation du réseau Mom'artre est de déployer un modèle innovant de service de garde d'enfants sur le temps périscolaire en milieu urbain visant l'épanouissement personnel et artistique des enfants en articulant l'accueil des enfants en lien avec les revenus et les horaires des familles.

Objectifs :

- permettre la conciliation des temps et favoriser l'accès à l'emploi et la formation des parents grâce à une proposition de service global et adapté ;
- lutter contre le décrochage social et scolaire des enfants par un projet pédagogique axé sur le développement de la confiance en soi, l'autonomie, la citoyenneté ;
- créer de l'emploi et du lien social dans les quartiers d'implantation. ■

Améliorer la pédagogie d'intervention

Il s'agira de proposer aux jeunes publics des actions fondées sur la méthodologie du « faire, voir, réfléchir et échanger », piliers complémentaires de la démarche d'expérimentation du parcours d'EAC.

LE PROJET «ENTRONS DANS LA DANSE » PORTÉ PAR LE CENTRE NATIONAL DE LA DANSE - HAP CULTURE _ 19

Le Centre national de la danse entend articuler un projet interrégional d'éducation à la culture chorégraphique sur les temps scolaire et périscolaire. Expérimenté sur quatre territoires, ce projet souhaite initier une réflexion sur l'éducation à la culture chorégraphique en lien avec l'aménagement des rythmes scolaires.

Objectifs :

- proposer un parcours culturel et artistique articulé sur le temps scolaire et périscolaire ;
- développer l'outil pédagogique « À chaque danse son histoire » ;
- former l'élève à exercer sa créativité, son esprit critique sur une œuvre contemporaine ;
- participer à l'animation d'une pensée prospective et d'une réflexion permettant de nourrir le contenu d'actions d'éducation à la culture et à la pratique chorégraphique. ■

Suivant ce triptyque, il s'agit ainsi d'inciter les jeunes à produire eux-mêmes des œuvres artistiques, à éveiller la curiosité et la découverte de l'art et du patrimoine culturel tout en développant un regard critique ainsi qu'une culture personnelle sur les œuvres.

LE PROJET « CINÉMA ET TEMPS PÉRISCOLAIRE : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX ARTS ET À LA CULTURE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION MILLE VISAGES - HAP CULTURE _ 21

Dans un contexte marqué par des difficultés aiguës d'accès à la culture, cet atelier propose de découvrir le monde du cinéma, au travers du patrimoine existant (découverte de films appartenant à l'histoire du cinéma) et de la création artistique (réalisation de petits court-métrages par les enfants). Il vise l'acquisition et la mise en pratique de nouveaux savoirs et techniques autour du cinéma et de l'audiovisuel, la stimulation et le développement de la créativité individuelle et collective grâce à la mise à disposition d'outils afin de permettre aux élèves une réappropriation du support audiovisuel. Il intègre enfin l'éducation à la citoyenneté et un renforcement de l'apprentissage du vivre-ensemble au travers d'une valorisation de la diversité.

Objectifs :

- faire acquérir de nouveaux savoirs et techniques cinématographiques et permettre à l'enfant de les appliquer et de se les approprier ;
- stimuler la créativité artistique et culturelle ;
- développer et valoriser l'éducation à la citoyenneté et le vivre ensemble. ■

Renforcer l'acquisition et la reconnaissance de compétences nouvelles

Il s'agira par exemple de capitaliser précisément les compétences et aptitudes développées par les jeunes, certaines expérimentations ambitionnent de faire acquérir aux enfants des dispositions transférables aux apprentissages scolaires et propices à l'intégration du « métier d'élève ».

LE PROJET L' « ÉCOLE HARMONIQUE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LE POÈME HARMONIQUE - HAP CULTURE _ 22

S'inspirant du programme d'éducation musicale développé au Venezuela dont la mission sociale et citoyenne est d'inscrire la pratique orchestrale comme un modèle de fonctionnement pour une communauté : « El sistema », l'École harmonique et plus particulièrement l'ensemble de musique baroque « le Poème harmonique » a développé un projet à visée culturelle et sociale sur le territoire haut-normand.

Ce projet tend à offrir à des enfants et des jeunes, issus des quartiers prioritaires, une formation de pratique musicale de qualité, à la fois très régulière et inscrite dans la durée. Les enfants et les jeunes sont intégrés dès le plus jeune âge à un groupe orchestral, dans le cadre duquel ils développent une pratique instrumentale, connectée à l'activité artistique des « Poèmes harmoniques ».

Objectifs :

- permettre à de jeunes enfants non musiciens d'accéder à une formation artistique

exigeante et de qualité, développer leur ouverture culturelle et leurs connaissances musicales ;

- lutter contre l'exclusion d'enfants issus des quartiers dits sensibles et contribuer à leur réussite scolaire par le truchement de dispositions acquises au cours de la formation musicale ;
- transmettre des valeurs de citoyenneté telles que la solidarité, l'épanouissement personnel à travers l'émotion collective que procure une pratique orchestrale. ■

Renforcer la professionnalisation des intervenants

Il s'agira d'accompagner davantage les intervenants par des actions de formation afin de garantir la qualité pédagogique et culturelle des prestations et des savoirs artistiques proposés.

LE PROJET « MUSIQUE ITINÉRANTE, UNE DYNAMIQUE POUR LA JEUNESSE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LES CONCERTS DE POCHE - HAP CULTURE _ 18

Ce projet vise à favoriser la fréquentation et l'accès aux ressources culturelles du territoire de jeunes socialement et géographiquement éloignés. Les Concerts de poche articulent des actions de formation à des ateliers de création et des concerts dans une logique globale et de rééquilibrage de l'offre culturelle territoriale.

Les Concerts de poche constituent une première expérience de pratique artistique et culturelle qui encourage les jeunes les plus néophytes et les plus éloignés de la pratique musicale à se sentir potentiellement créateurs et à s'inscrire dans les pratiques régulières, des chorales, des écoles de musique ou de théâtre...

Objectifs :

- donner à tous les jeunes les mêmes chances d'accéder à la musique classique et à une pratique individuelle et collective et plus largement au patrimoine culturel ;
- favoriser l'épanouissement, la réussite scolaire et l'intégration des jeunes grâce à la création et à la pratique collective ;
- encourager le développement des liens intergénérationnels et la mixité des publics, redécouvrir le plaisir du « vivre ensemble », le respect et l'écoute de l'autre ;
- formation des artistes intervenants aux pédagogies actives non formelles ;
- dynamiser les territoires ciblés. ■

PREMIERS RÉSULTATS

Enseignements au regard des projets

L'analyse des actions mises en place, des outils pédagogiques et de médiation créés pour atteindre les objectifs fixés, ainsi que des freins rencontrés par les porteurs de projets doit permettre d'identifier les effets constatés sur les jeunes et le potentiel de transférabilité des projets.

Il s'agit ainsi de savoir dans quelle mesure les modalités et les stratégies mises en place par les expérimentateurs pourront permettre la capitalisation des enseignements et la pérennisation des actions expérimentées, afin de rendre possible leur inscription dans la durée au sein des territoires et des parcours artistiques et culturels des jeunes.

À ce titre, deux aspects ont été particulièrement observés : la notion de parcours au bénéfice des jeunes, d'une part, et la mise en place de coopérations pour les intervenants, d'autre part.

Parcours et accompagnement

Les projets artistiques et culturels répondent aux objectifs fixés par la notion **de parcours d'éducation artistique et culturelle**¹⁵ et plus particulièrement aux exigences de découverte et de sensibilisation aux pratiques artistiques. Le parcours d'éducation artistique et culturelle comprend l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. La réussite des projets est conditionnée au fait que ces actions soient inscrites dans des dynamiques locales, autour d'un projet global, notamment pour assurer la diversité et la progressivité du parcours.

LES AVANCÉES RÉALISÉES

Ainsi, **le projet porté par l'École harmonique propose un enseignement musical alternatif à celui dispensé par les conservatoires et écoles de musique. La formation musicale prodiguée allie « plaisir et rigueur »**. Le Poème harmonique à travers l'École harmonique offre une formation musicale de qualité, intensive s'inscrivant dans la durée, qui s'inspire des orchestres juvéniles vénézuéliens¹⁶. Les enfants sont amenés à pratiquer un instrument à corde dans le cadre d'un apprentissage collectif (intégration des élèves à un groupe d'orchestre) et semi individuel. La progression pédagogique des deux ateliers tend à exprimer, pour l'un, des savoirs faire techniques liés à la discipline artistique et, pour l'autre, des valeurs d'écoute, de partage et de respect mutuel. Les interventions musicales se déroulent à la fois sur tous les temps de l'enfant et font appel à des partenaires très diversifiés. **Le porteur de projet est vigilant à ne pas enfermer le projet dans une approche de culture « dominante » au risque de méconnaître les ressorts sociaux de sa méthode pédagogique.**

15. De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, il fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours.

16. Connu sous le nom d'El sistema. Créé au Vénézuéla en 1975, le réseau des orchestres juvéniles est un programme social d'aide à l'enfance fondé sur la pratique collective de la musique. Il a été fondé par José Abreu afin de lutter contre la violence et l'extrême pauvreté des jeunes vénézuéliens. La pratique orchestrale est la clé de voûte de cette formation.

Le porteur de projet a construit la progression pédagogique et la notion de parcours en connectant le projet à l'activité du Poème harmonique. Les enfants assistent aux répétitions et aux concerts donnés à l'Opéra de Rouen, comme le 27 janvier 2015, où une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu assister sur le temps extrascolaire à une répétition du Stabat Mater de Pergolèse. **Ces temps forts d'échanges et de rencontres avec les artistes professionnels sont des temps formateurs et fondateurs de la construction de leur culture artistique.**

Enfin, les interventions musicales réalisées auprès des enfants sont valorisées et donnent lieu à plusieurs présentations publiques : au lycée Diderot à Paris le 8 avril 2015, dans le cadre de la journée nationale de l'Innovation organisée par le ministère de l'éducation nationale, à la chapelle du collège Fontenelle de Rouen à l'invitation du rectorat de Rouen pour la Fête de la musique.

Également, **le projet « les Concerts de poche »** vise à mettre la musique classique, le jazz et le lyrique, au service des problématiques sociales. **L'association agit par imprégnation et non par pédagogie, la structure bannit tout didactisme et adopte une démarche qui place l'émotion et la création au cœur de l'action.** Pour le porteur de projet, elle produit les conditions de l'échange entre les jeunes et des artistes en leur faisant partager la scène.

Pour que ces échanges soient enrichissants, **la structure a formé de nombreux artistes intervenants afin qu'ils soient en capacité de s'adresser sans appréhension à des publics jeunes et en situation difficile, sans rien perdre de leur créativité.** Les artistes peuvent ainsi s'approprier la méthodologie particulière des ateliers Concerts de poche, où créativité et interactivité prédominent.

Les retours d'expériences des jeunes et des équipes qui les accompagnent (animateurs, enseignants) démontrent, selon l'association, que cette expérience musicale, souvent très éloignée de leur quotidien, crée de nouvelles dynamique : elle suscite la curiosité, participe à une prise de conscience de leurs capacités créatrices et de leur imaginaire et démontre qu'ils ont un rôle à jouer dans leur environnement proche et dans la société. Cette rencontre avec la musique et la créativité leur donne envie de se lancer dans de nouveaux projets et de s'investir sur le territoire, à l'échelle de leur établissement, du quartier ou de la commune. C'est le cas par exemple à Nandy (77), où des jeunes fréquentant la structure « Atout âge » et les écoles du quartier, se sont inscrits au conservatoire. À Montardon (64), les ateliers de chant choral ont tellement enthousiasmé les élèves du lycée agricole et l'équipe éducative que le proviseur a décidé de nouer un partenariat avec l'école de musique locale afin de poursuivre les ateliers. Il a également décidé d'ouvrir une option musique pour expérimenter dans la durée, un parcours d'éducation artistique et culturel.

LES POINTS DE PROGRÈS : LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES TEMPS D'APPRENTISSAGE ET DE SOCIALISATION

Selon le cabinet ATEC LERFAS qui a réalisé l'évaluation du programme d'expérimentation sur cette thématique, les projets scolaires permettent de mettre en place des projets artistiques sur un temps long contrairement aux projets menés sur le temps périscolaire qui s'inscrivent dans une temporalité à plus court terme. Il en résulte que les projets conduits sur le temps scolaire permettent peu l'interconnaissance des acteurs éducatifs et l'appréhension complète de la discipline artistique par les enfants. Ainsi, il semble nécessaire de porter un point de vigilance à l'articulation entre ces temps pour qu'ils soient réellement complémentaires. De même privilégier un temps long favoriserait les modalités de transmission culturelle plus durable.

Aménagement des rythmes scolaires et parcours d'éducation artistique et culturelle : la nécessaire coopération entre acteurs

Les ateliers artistiques et/ou culturels se déroulent sur des temps différents, le scolaire et le périscolaire. Ces temps de vie de l'enfant se définissent tous deux comme des temps d'apprentissages et de socialisation. Les projets d'expérimentations avaient intégré dans leurs objectifs les principes inscrits dans la réforme des rythmes scolaires. Ils devaient s'inscrire dans cette complémentarité des temps. Les porteurs de projets considéraient leurs dispositifs comme un moyen éducatif de formation, de développement et d'éducation à la citoyenneté de l'enfant articulé en collaboration étroite avec les différents acteurs. Cette collaboration devait ainsi favoriser la reconnaissance mutuelle des artistes intervenants, des enseignants et des parents et l'installation dans la durée d'actions éducatives partagées.

LES AVANCÉES CONSTATÉES

La proposition « Entrons dans la danse » porté par le Centre national de la danse (CND) souhaite alimenter les contenus d'actions culturelles chorégraphiques en renouvelant la réflexion sur la place de l'éducation à la culture chorégraphique dans le cadre du réaménagement des rythmes scolaires.

Le Centre national de la danse a pour cœur de cible l'ensemble des équipes éducatives (artistes, animateurs, enseignants), les jeunes et leurs familles. La structure a fondé le caractère innovant de son programme sur les spécificités des forces en présence au niveau local. Une des particularités des actions mises en œuvre est, dans chaque territoire, de créer des partenariats entre acteurs.

Ce projet porte une dimension nationale. Dans chaque région, les actions articulent temps d'activités périscolaires et les établissements scolaires. Un lieu culturel cordonne les activités et a pour mission de nouer un partenariat élargi pour mener à bien le programme. Ainsi, de nombreux acteurs œuvrent et collaborent ensemble : les collectivités locales, les équipes éducatives et les artistes.

La coopération est placée au centre de la démarche du CND, tant au niveau des interventions artistiques à destination des enfants et des jeunes, que dans les temps de formation dispensés aux équipes pédagogiques mobilisées. Les outils pédagogiques circulent dans les territoires, créent du lien et des échanges fructueux sur les expérimentations menées et vécues par les différents groupes dans les territoires d'intervention. Le travail de recherche et de traces « À chaque danse ses histoires » a donné lieu à la rédaction et l'édition d'un livret pédagogique en janvier 2017.

Dans chaque région, les territoires d'intervention incluent des quartiers politiques de la ville (en Île-de-France) et des zones rurales isolées (en Franche-Comté et Basse Normandie). Au cours de cette expérimentation, le nombre de bénéficiaires a évolué très favorablement, le projet a touché 3 953 jeunes et 729 adultes. Le projet s'est adapté au contexte territorial. En Île-de-France des ateliers parents-enfants ont été proposés dans les établissements de Pantin. Les parents ayant suivi les ateliers ont assisté aux restitutions et se sont impliqués dans les projets. Le CND a pu observer que les enfants qui intégraient le parcours scolaire en première année, demandaient à suivre le parcours périscolaire en deuxième année. Le travail réalisé sur plusieurs années construit le désir et l'appétence.

Les porteurs de projets mesurent aujourd'hui les effets positifs du déploiement du parcours en lien avec un dispositif existant. Ce fut le cas dans l'ensemble des établissements de la région Franche-Comté où les actions proposées étaient couplées avec des résidences d'artistes. **Ces lieux sont particulièrement investis et deviennent des lieux ressources, de rencontres entre enseignants, artistes et animateurs. De par ces échanges fructueux s'établit la construction d'une culture commune, moteur de dyna-**

miques partenariales futures. Enfin, pour une mise en œuvre optimale du projet, le CND préconise d'avoir des appuis forts dans les territoires et d'impliquer l'ensemble des partenaires en amont du projet afin de poser avec pertinence la place et le rôle de chacun.

LES POINTS DE PROGRÈS : FORTIFIER LES ÉTAPES DE LA COORDINATION

Au regard des différents retours d'expériences, les différents porteurs de projets mettent en évidence un premier constat : le manque de coordination entre acteurs semble un frein majeur à la bonne mise des œuvres des objectifs poursuivis en matière de déploiement et de synergie autour des enjeux de la transférabilité des projets culturels. Les valeurs et les « cultures » professionnelles des équipes éducatives en présence ont besoin d'espace de coordination pour s'harmoniser et faire face aux enjeux de la co-construction. Il faut ainsi veiller à mener en amont des temps de réflexion partagés pour articuler dans la complémentarité les apports de chacun des acteurs impliqués.

Enseignements au regard de l'évaluation des méthodes

QUESTIONNEMENTS ET MÉTHODES

L'évaluation des six expérimentations menée par le Laboratoire d'études, recherche et formation en action sociale (LERFAS) s'articule autour **des questions évaluatives suivantes :**

La première est de l'ordre du **diagnostic** et cherche à **rendre compte du poids de l'école et de la famille dans l'acquisition d'une culture** en interrogeant l'influence du capital culturel des familles dans l'accès aux expérimentations des enfants.

La seconde est une **mesure d'impact** visant à repérer comment la pratique artistique permet ou non aux enfants d'entrer en contact avec l'art, constituant ainsi une première étape de socialisation.

La troisième s'inscrit dans une **démarche prospective** et cherche à repérer **les conditions d'accès aux cultures et aux institutions culturelles à l'école élémentaire.**

Afin de mettre en perspective les six expérimentations « Faire, voir et réfléchir » des pratiques artistiques telles que l'audiovisuel, le cinéma, la musique baroque, la musique classique, la danse ou les arts plastiques, **le protocole évaluatif s'est décliné en plusieurs méthodes (observations, entretiens collectifs et individuels, questionnaires) visant à recueillir l'expérience des enfants, des enseignants et des artistes intervenants.**

Si l'évaluation de l'action expérimentée en termes d'acquisition d'un capital culturel durable est difficile à réaliser sur le court terme et mériterait une étude au long court afin de mesurer l'impact a posteriori de la prime de socialisation à la culture, l'évaluation a cependant permis de répondre aux autres questions posées.

À court terme, l'évaluation effectue un constat intéressant. Répondant aux objectifs fixés par le parcours d'éducation artistique et culturelle, les expérimentations sensibilisent les enfants qui se montrent globalement satisfaits par ces initiations. Cependant, les résultats du questionnaire montrent également que **l'origine sociale et le sexe influencent le degré d'appréciation de l'activité.** Ainsi « la prise de plaisir » reste corrélée à l'appartenance sociale de l'enfant. Un levier d'amélioration est repéré grâce à l'analyse des séquences d'apprentissage. Ainsi, connaissances historiques, artistiques, savoir-faire liés aux disciplines,

apprentissage de l'expression des émotions et de l'imagination et vivre ensemble constituent l'ensemble des compétences participant à la formation du goût.

L'évaluation met en lumière **un besoin de coordination entre les adultes qui gravitent autour de l'enfant** et participent à sa socialisation à la culture. Cette coordination nécessite la reconnaissance par les enseignants des artistes et de la culture dont ils sont les représentants (les expérimentations portées par les grandes institutions culturelles ont eu plus de facilité à se voir reconnaître que celles portées par des associations, renforçant l'idée d'une **hiérarchisation de l'art à déconstruire**). L'évolution des représentations est aussi une nécessité du côté des artistes qui peuvent avoir un certain nombre de pré-notions sur les enfants et les territoires investis. Enfin, l'évaluation fait état de l'absence des parents dans la majorité des dispositifs.

LES CONDITIONS ÉVENTUELLES DE GÉNÉRALISATION

- L'évaluation des conditions de mise en œuvre des actions expérimentées permettent de repérer des conditions éventuelles de généralisation :
- **une synergie de l'ensemble des acteurs** sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires.
- **la reconnaissance des artistes** intervenants par les équipes enseignantes ;
- La nécessité de penser des actions permettant d'**instaurer un temps nécessaire à la socialisation, plus proche du temps scolaire** que des actions périscolaires habituelles ;
- la prise en compte de la **question du rythme, des envies et de la place de l'enfant dans les activités** ;
- **l'importance du spectacle**, comme expérience commune forte, importante dans la construction de soi et la collaboration à un projet commun intégrateur.

Pour conclure, des actions proposant un parcours de sensibilisation (initiation des enfants à l'histoire de la danse et aux différents types de danse, pratique, spectacle) et la possibilité d'une initiation au rôle de spectateur et d'acteur telles que celles portées par les Concerts de poche ou Entrons dans la danse (CND) sont des initiatives à favoriser et à évaluer sur le long terme.

PERSPECTIVES

Sur six expérimentations, cinq ont été portées par des acteurs culturels qui se sont inscrits dans une démarche de parcours et d'accompagnement, c'est-à-dire dans un projet éducatif global, partagé, articulant parfois des univers professionnels différents.

L'analyse des différentes expérimentations met en avant des insuffisances en termes de coopération, mais confirme surtout que les acteurs culturels sont bien identifiés comme autant de « passeurs » de qualité aux pratiques pédagogiques diversifiées. De fait, cette reconnaissance des acteurs culturels par l'environnement (professionnels de l'école, élus, parents, jeunes) semble faciliter les actions, voire accroître leur impact sur la durée.

La question qu'il conviendrait d'approfondir pourrait donc être celle de la légitimité des acteurs intervenants, de la reconnaissance de cette légitimité et des effets qu'elle produit. ■

RESUMÉ

« Programme d'expérimentation d'accès aux activités périscolaires et aux initiatives d'accès précoce à la culture »

ENJEUX
Le ministère chargé de la jeunesse et la Fondation Total ont signé le 7 juin 2013, une nouvelle convention de partenariat, dont l'un des axes vise à favoriser l'accès de tous les jeunes aux activités périscolaires et à soutenir des initiatives d'accès précoce à la culture (EAC).
L'éducation artistique et culturelle a un rôle à jouer dans la formation, la réussite et la construction des enfants et des jeunes en contribuant à leur épanouissement personnel par la construction de l'identité, le développement de la confiance en soi, dans l'initiation à des pratiques artistiques.
Le programme d'expérimentation inscrit les élèves dans un parcours d'éducation artistique et culturelle selon la démarche « Faire, Voir, Réfléchir » dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il doit concourir à tisser un lien social fondé sur la culture commune.
En mai 2014, dans le cadre du plan Priorité Jeunesse (mesures 8.2 et 8.3), l'accent mis sur l'EAC s'est concrétisé par la signature d'une convention entre les ministères chargés de la culture et de la jeunesse, dont l'objectif principal est de créer les conditions d'accès à l'art et à la culture pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
APPEL A PROJETS ET PROJETS SELECTIONNÉS
Mise en place du programme
Date de mise en œuvre des actions : 1 septembre 2014 - Date de clôture : 31 décembre 2016
6 projets sélectionnés - Durée moyenne des projets : 2 ans
Public(s) ciblé(s) : les enfants et les jeunes de 3 à 15 ans scolarisés de la maternelle au collège (situés en zones d'éducation prioritaires ou quartiers relevant de la géographie prioritaire).
Les artistes intervenants, les médiateurs culturels, les professionnels de l'éducation dans le cadre scolaire (enseignants, chefs d'établissements...) et périscolaire (les animateurs, les responsables éducatifs Ville de la mairie de Paris).
Territoire(s) touchés par les expérimentations : National

SOUTIEN DE L'ÉTAT	
<p>Enveloppe financière : 816 000 euros consacrés au financement des projets. 50.000 euros attribués au dispositif d'évaluation externe.</p>	
DÉROULEMENT DES PROJETS	
<p>Avancée des projets</p>	
Nombre de projets terminés : 6	Nombre de rapports finaux reçus : 6
Date de fin du programme : 31/12/2016	
<p>Principales actions mises en œuvre : développer les principes et les modalités de mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle.</p>	
<p>Le parcours permet aux jeunes, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En direction des jeunes : développement d'ateliers individuels ou collectifs de création et de sensibilisation aux pratiques artistiques, méthodes pédagogiques interactives, participatives et ludiques ; organisation et participation à des spectacles vivants. - En direction des adultes : actions de sensibilisation et d'information des acteurs, temps de formation en direction des acteurs intervenants dans les ateliers et des équipes éducatives, élaboration d'outils de médiation spécifiques à destination des familles. 	
<p>Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficultés de coordination avec les établissements scolaires et autres partenaires notamment les collectivités locales ; - difficultés liées à l'interdiction de sortie des enfants, suite aux attentats, avec des interventions reportées et l'annulation de représentations dédiées aux projets ; - difficultés financières liées à la recherche de cofinancement pour pérenniser les actions. 	
PREMIÈRE ANALYSE ¹⁷	
<p>Principaux constats : la construction du parcours EAC et de l'accompagnement : les projets artistiques et culturels répondent aux objectifs fixés par la notion de « parcours d'éducation artistique et culturelle » et plus particulièrement aux exigences de découverte et de sensibilisation aux pratiques artistiques. La réussite des projets est conditionnée au fait que ces actions soient inscrites dans des dynamiques locales autour d'un projet global, notamment pour assurer la diversité et la progressivité du parcours.</p>	
<p>L'articulation des temps d'apprentissage et de socialisation : les projets solaires permettent de mettre en place des projets artistiques sur un temps long, le temps périscolaire s'inscrit dans un temps plus court qui permet peu l'interconnaissance des acteurs éducatifs et l'appréhension complète de la discipline artistique par les enfants. Il semble nécessaire de porter un point de vigilance à l'articulation entre les temps pour qu'ils soient réellement complémentaires. De même, privilégier un temps long favoriserait des modalités de transmission culturelle plus durables.</p>	

17. Les premiers enseignements sont issus essentiellement de la lecture des rapports intermédiaires semestriels ; les données réflexives sur les bénéficiaires, les actions mises en place et leurs effets, sur les outils et les démarches transférables seront disponibles à l'étape des rapports finaux des expérimentations qui viennent de nous parvenir. Ces données seront consolidées prochainement.

Renforcer la coordination : le manque de coordination entre les acteurs semble un frein majeur à la bonne mise en œuvre des objectifs poursuivis en matière de déploiement et de synergie autour des enjeux de la transférabilité des projets culturels. Il faudrait veiller à renforcer les partenariats entre les équipes éducatives formelles ou informelles et les structures culturelles, et faciliter la construction et la mutualisation des projets et des pistes pédagogiques.

Dans chaque projet des apports concrets de connaissance, exemples : l'École harmonique propose un enseignement musical alternatif à celui dispensé par les conservatoires et écoles de musique. Les Concerts de poche mettent la musique classique, le jazz et le lyrique, au service des problématiques sociales. « Mille visages » propose de découvrir le monde du cinéma et développe la créativité artistique tout en favorisant l'éducation à l'image et à la citoyenneté. Dans ces projets, légitimité (de l'acteur culturel, ou de l'acteur inséré dans les réseaux professionnels de la culture) et reconnaissance (par les partenaires et les familles) faciliteraient le bon déroulement des actions.

Approfondissements envisageables : le parcours d'éducation artistique et culturelle avait pour ambition de marquer une nouvelle étape dans le développement d'une politique publique cohérente et ambitieuse. La démocratisation culturelle est un enjeu de politique publique majeure. Dans quelle mesure et selon quelles modalités, le rôle de l'intermédiation culturelle, l'intervention professionnelle des artistes et des équipes éducatives peuvent-ils surmonter les déterminants sociaux ?

ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS - Intervention d'un évaluateur externe et indépendant

Nom de la structure : ATEC LERFAS

Type de structure : privée

Principaux enseignements attendus : analyse de la mise en œuvre et de l'appropriation de la démarche « Faire, voir et réfléchir » des actions expérimentées dans le parcours artistique et culturel des jeunes, l'effet des actions sur l'élargissement social des publics pratiquant une activité artistique et leur appropriation par le public visé (jeunes ciblés et intervenants formés), l'articulation et la mise en cohérence des expérimentations avec les projets culturels mis en place par l'Education nationale et les collectivités locales.

Date de remise du rapport final d'évaluation : février 2017

LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS

Programme d'expérimentation d'accès aux activités périscolaires et aux initiatives d'accès précoce à la culture

HAP_017 : « Concilier mode de garde et épanouissement des enfants à travers la pratique artistique (création de pôles régionaux et formation) », Réseau Mom'artre

HAP_018 : « Musique itinérante, une dynamique pour la jeunesse », Les Concerts de poche

HAP_019 : « Entrons dans la danse », Centre national de la Danse (CND)

HAP_020 : « PARCOURS, le Théâtre de la Ville s'engage auprès des enfants », théâtre de la Ville

HAP_021 : « Cinéma et temps périscolaire : promouvoir l'égalité d'accès aux arts et à la culture », 1000 VISAGES Productions

HAP_022 : « L'école harmonique : un ambitieux projet d'action sociale et culturelle sur le territoire haut normand », Le Poème harmonique – Vincent Dumestre

Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes

Note de présentation
des premiers résultats

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 93
PREMIERS RÉSULTATS	Page 95
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	Page 97
PERSPECTIVES	Page 100
RÉSUMÉ	Page 101
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 102

Auteure : Elodie Sans-Chagrin

LE DISPOSITIF

Si la France est l'un des pays où l'offre de mobilité est la plus importante, plusieurs écueils ont cependant été identifiés et notamment :

- la difficulté à envisager une mobilité européenne/internationale pour certains jeunes et tout particulièrement pour ceux ayant le moins d'opportunités, en raison, par exemple, d'un manque d'information, de la peur du départ, du manque d'accompagnement dans la démarche, etc. ;
- à l'inverse pour ceux intéressés par un départ, la difficulté de se repérer, confrontés à la multiplicité des dispositifs et des programmes et le cloisonnement des acteurs.

Le FEJ sur ces questions a soutenu dès 2010, dix-sept expérimentations dont trois dans les territoires ultra-marins. La mise en œuvre des projets et les évaluations réalisées ont permis de tirer certains enseignements ¹ :

- **Des enseignements sur la gouvernance** : le niveau régional est apparu comme le plus pertinent pour mettre en œuvre une réelle coordination de tous les acteurs concernés par la mobilité internationale sur les différents champs (éducation non formelle, formelle, formation professionnelle) permettant aux jeunes de construire de véritables parcours de mobilité ; les niveaux infra, associés aux actions mises en œuvre, permettant quant à eux de toucher un maximum de jeunes aux profils différenciés. Les évaluations ont permis par ailleurs d'analyser plus finement les conditions d'efficacité des partenariats pour élargir et rendre visible l'offre de mobilité à l'échelle régionale.
- **Des enseignements sur l'accompagnement des jeunes** : l'accompagnement doit être adapté en fonction du profil des jeunes ; une sensibilisation à la mobilité internationale des encadrants de jeunesse (animateurs, enseignants, éducateurs) permettant un meilleur accompagnement des jeunes ;
- **De nouveaux approfondissements possibles** : la communication entre pairs, par exemple, a semblé une réelle plus-value dans le rayonnement des expériences de mobilité auprès des jeunes, tout particulièrement ceux qui en sont le plus éloignés.

La nécessité d'une meilleure gouvernance à l'échelle régionale a été mise en avant à nouveau lors du Comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013, la mesure 32 du plan Priorité Jeunesse s'attachait tout particulièrement à « coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes », précisant que des plateformes régionales seraient mises en place et coordonnées par les préfets de région en coopération avec les collectivités territoriales (et tout particulièrement les conseils régionaux) et la société civile (y compris les jeunes eux-mêmes et le monde de l'entreprise).

En conséquence un appel à projets portant sur la mise en place de plateformes régionales de mobilité internationale et européenne a été lancé le 5 février 2015 par le FEJ. **Les objectifs étaient d'une part, d'accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne ou internationale et de diversifier leur profil, et d'autre part, de soutenir la coordination des acteurs au niveau des territoires.**

Les projets de plateforme devaient permettre de :

structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité internationale (réseaux formels et non formels) ;

développer des outils numériques pour sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale et outiller les professionnels ;

1. Une synthèse a été publiée sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>, présentant les résultats des expérimentations en matière de mobilité internationale des jeunes.

■ Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes

- organiser la participation et les échanges entre jeunes sur la mobilité internationale (informations entre pairs) ;
- développer et structurer l'accompagnement des jeunes ;
- réaliser un plan de professionnalisation des acteurs de la mobilité internationale sur les territoires ;
- rechercher des financements pour pérenniser les actions.

Les projets se déclinaient en quatre axes :

- informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables de structures (édition de guides d'informations pratiques, portails numériques) ;
- mettre en place une offre de formation coordonnée pour les jeunes et les accompagnants ;
- réaliser une campagne de promotion de la mobilité internationale ;
- valoriser des exemples d'expériences à l'étranger.

Le public visé initialement par les projets était les jeunes et plus particulièrement les publics fragilisés (jeunes avec moins d'opportunités [JAMO]), les jeunes en milieu rural, les jeunes en milieu urbain devant être identifiés à travers les comités de quartiers et par l'intermédiaire des délégués du préfet dans les quartiers prioritaires de la ville.

Étaient visés également les adultes intervenants : encadrants de jeunesse, animateurs, éducateurs, informateurs jeunesse, responsables de structures, élus locaux, issus de structures variées telles que les lycées, les établissements d'enseignements supérieur, les associations de solidarité internationale, les missions locales, le réseau Information Jeunesse, les centres de formation professionnelle, les collectivités locales, les maisons de l'emploi, les foyers de jeunes travailleurs, Pôle emploi international et les maisons de la jeunesse et de la culture.

L'appel à projet a été clôturé le 30 avril 2015, les résultats ont été publiés le 12 juin 2015. Sur les trente et un dossiers candidats, vingt projets ont été retenus, qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation concomitante, la démarche étant fondée sur l'essaimage des expérimentations antérieures. Ainsi, deux millions d'euros ont été dédiés au financement des expérimentations sur le territoire métropolitain et près de 940 000 euros sur les territoires des outre-mer.

Le soutien était prévu pour une durée de deux ans. Sur les vingt projets retenus, le projet de la plateforme bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes de l'association Jeunes à travers le monde (APPFRMI_10) est clos depuis le 31 octobre 2016. La majorité des projets se sont terminés entre juin et septembre 2017 et huit porteurs de projets ont fait une demande pour prolonger leurs expérimentations jusqu'en décembre 2017.

PREMIERS RESULTATS

Sur la gouvernance et la mise en œuvre globale

Le caractère innovant des projets s'inscrit dans leur capacité à mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs de la mobilité internationale des jeunes à l'échelle d'une région.

L'objectif stratégique est d'inscrire la mobilité dans le parcours de chaque jeune. Il repose en particulier sur la recherche de complémentarité des acteurs et d'utilisation de méthodes actives de formation.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SONT LIÉES AU CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.

En effet, l'appel à projets APPFRMI est lancé alors que dans le cadre du plan d'action Priorité Jeunesse est signée le 23 février 2015 **une circulaire interministérielle qui met en place sur le territoire régional un comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes (COREMOB)**. Il s'agit d'assurer l'accès à tous les jeunes à une expérience de mobilité. Le gouvernement souhaite développer une coordination des acteurs et leur mise en réseau. Le COREMOB est l'instance stratégique et politique de pilotage régional des actions de mobilité sur le territoire, piloté et présidé conjointement par le préfet de région, le recteur et le président du conseil régional.

Les plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes soutenues dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse ont pour principale mission de porter les actions prioritaires définies par les comités régionaux.

L'INSTALLATION DES COMITÉS RÉGIONAUX DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES CONNAÎT UNE FORTE VARIABILITÉ DANS LE TEMPS SELON LES TERRITOIRES

Au cours de la même période, **le gouvernement promulgue la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)** confiant de nouvelles compétences aux régions et qui redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Le périmètre administratif des régions est revu. Une « fusion » des régions est opérée. Cette réorganisation territoriale a eu un impact fort sur les dynamiques partenariales déjà engagées au niveau local. De nombreux porteurs de projets ont vu leur plan de développement profondément modifié. Dans certaines « grandes régions », la réforme territoriale ne sera effective que fin 2017.

Ainsi, dans certaines régions, les structures souhaitaient alors lancer une dynamique partenariale élargie en préfiguration du contexte institutionnel de 2016 et de la réforme territoriale. Comme ce fut le cas en Bourgogne-Franche-Comté où le CRIJ de Franche-Comté, porteur du projet, a anticipé la réorganisation territoriale. Le projet de plateforme régionale « Plateforme partenariale Bourgogne Franche-Comté : Philéas & Passe-Partout » porté par le (APPFRMI_6), déposé en avril et validé en juin 2015, a donc été conçu sur le périmètre des « grandes régions ».

Ainsi dans ce territoire, ce décalage de périmètre dans un premier temps et l'absence de COREMOB en 2016 ont généré des difficultés de gouvernance. L'absence d'espaces de réflexion et d'orientation a constitué un frein au développement opérationnel des outils et a généré certains retards dans l'avancement des chantiers. Une adaptation du plan d'action a dû être réalisée.

Autre frein identifié par les porteurs de projet : **la difficile mobilisation, dans certains territoires, d'acteurs importants** comme par exemple les directions des missions locales sur le projet de la plateforme de mobilité normande (APPFRMI_29) sur les publics JAMO, ou encore sur de nombreux territoires les équipes éducatives de l'éducation formelle.

En PACA, le projet de plateforme régionale pour la mobilité est le fruit d'un travail collectif élaboré à la suite d'une concertation des parties prenantes présentes sur le territoire régional. Une des actions repose sur l'élaboration d'un diagnostic partagé sur la mobilité. Ce dernier a pour objectif de dresser un état des lieux sur les besoins de l'ensemble des opérateurs privés et publics sur ce champ.

Confrontés à un démarrage difficile et à des délais de mise en œuvre courts (soutien de deux ans du FEJ) de nombreux projets de plateforme ont fait porter leurs priorités sur la mise en réseau des acteurs de la mobilité, la « professionnalisation » des acteurs/adultes intervenants, au détriment parfois de la préparation pratique pour un départ à l'étranger des jeunes.

Sur le public de « jeunes » touché

La mesure des écarts entre le public visé initialement et le public effectivement bénéficiaire à ce jour est difficile à apprécier. Les nouveaux outils développés par la plateforme auront un impact au-delà du 30 juin 2017, à moyen et long terme.

Il apparaît cependant à ce stade que les jeunes avec moins d'opportunités ne bénéficient que faiblement des actions menées. L'analyse des bilans intermédiaires montre que parmi les jeunes ayant pu bénéficier d'une action de préparation ou de mobilité internationale la part des jeunes demandeurs d'emploi est comprise selon les régions entre 3 % et 25 % du groupe total, les étudiants et lycéens constituant le public majoritaire.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, la jeunesse des dispositifs mis en place, la difficulté de mobiliser certains publics (problème d'adhésion et d'intérêt, de ressources, d'autonomie, d'intégration sociale, etc.) malgré l'intervention/médiation de professionnels sociaux, la réceptivité plus grande de certaines catégories de jeunes, la potentielle sélectivité opérée par les acteurs eux-mêmes.

Sur les treize projets qui ont transmis l'information à ce stade, on compte 38 307 jeunes touchés par une des expérimentations et 54 036 bénéficiaires au total (jeunes et adultes compris).

Sur les outils mis en place

De manière globale et afin de rentrer directement en contact avec les jeunes et les sensibiliser aux différentes possibilités de mobilité, les porteurs de projet ont pu mettre en place :

- des interventions et/ou organisation d'évènements spécifiquement dédiés à l'international au cours desquels une sensibilisation « poussée » a été menée ;
- des participations à des évènements plus généralistes permettant de développer des focus sur la mobilité internationale ;
- des informations collectives au sein des structures impliquées dans l'expérimentation.

Certains porteurs de projets ont créé des services « hotline » accessibles à tous (jeunes, parents et professionnels) et permettant au public d'accéder à des espaces d'échanges personnalisés (prise de rendez-vous téléphonique, physique ou via Skype selon l'expertise à apporter).

En matière d'accompagnement, des actions ont été mises en place avant, pendant et au retour de l'expérience de mobilité : formation au départ par atelier collectif de préparation, atelier de méthodologie, réunions avec des ex-volontaires partis à l'étranger et journées de valorisation au retour favorisant le pair à pair.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

Les plateformes régionales ont pour finalité de coordonner les acteurs, d'accroître sur le terrain le nombre de jeunes pouvant bénéficier d'une mobilité européenne et/ou internationale et d'en diversifier les profils.

Pour ce faire, chaque plateforme a adopté **un plan d'actions, des méthodologies et des démarches parfois différentes** mais toutes représentatives des objectifs poursuivis et en lien avec les situations concrètes rencontrées sur leur territoire.

LE PROJET «PLATEFORME BRETONNE DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION JEUNES À TRAVERS LE MONDE - APPFRMI 10

La plateforme bretonne de mobilité a pour objectif de mettre en place un maillage de référents et d'accompagnateurs assurant la diffusion d'une culture de la mobilité dans les territoires et l'équité d'accès des jeunes aux dispositifs proposés. Cette plateforme promeut l'interconnaissance et le décroisement des réseaux par la mise en place d'actions communes. La stratégie de maillage territorialisé s'inscrit dans la politique territoriale de la Bretagne et articule ses actions avec le COREMOB (comité régional de la mobilité). Le réseau regroupe l'ensemble des partenaires régionaux et locaux (les 21 pays bretons et les EPCI) issus de l'éducation formelle, non formelle et de la formation professionnelle.

Cette plateforme s'est fixé trois objectifs articulés autour de trois axes. Chaque axe est piloté par un chef de file.

Axe 1 : informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables ou élus de structures

Il s'agissait de rendre visible et de mutualiser l'existant afin de diffuser une première information en direction des jeunes et des professionnels. Les actions mises en place consistent à rendre davantage lisible l'offre pour la rendre accessible à tous, avec un référent par territoire, l'utilisation de ressources communes, dont le site www.enroutepourlemonde.org, et le développement de l'information par les pairs.

Chef de file : le CRIJ de Bretagne et le réseau Information Jeunesse.

Axe 2 : former des encadrants de jeunesse

Il s'agissait de renforcer la dynamique d'acteurs impliqués dans un projet commun.

Les acteurs locaux ont ainsi mutualisé les formations, sensibilisé les différents intervenants autour de la même vision/culture de la mobilité, notamment par des formations communes et l'émergence d'actions co-construites.

Chef de file : la maison d'accueil du pays de Redon (MAPAR).

Axe3 : accompagner les jeunes

Il s'agissait d'aider les accompagnateurs à lever les freins cognitifs et conatifs à la mobilité des jeunes les plus vulnérables et leur permettre d'acquérir une culture de mobilité.

Des personnes ressources accompagnatrices de la mobilité pour les publics les plus éloignés ont été mises en place. Pour certains jeunes, la construction des parcours est réalisée en lien avec les partenaires de la lutte contre le décrochage scolaire et les missions locales.

Chef de file : l'association Jeunes autour du monde. ■

LE PROJET « PLATEFORME RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ » PORTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR – APPFRMI_13

Le projet « Plateforme régionale pour la mobilité » s'inscrit dans la lignée du comité régional de la mobilité internationale de la jeunesse (COREMOB) préfiguré en 2014 visant à accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes à travers une meilleure coordination des acteurs du territoire régional. Le projet de plateforme cherche à augmenter les bénéficiaires de la mobilité internationale par une coopération transversale entre les trois champs éducatifs (éducation formelle, éducation non formelle et formation professionnelle) et un espace de coopération ouvert sur l'international et plus particulièrement l'euro-méditerranée.

- De nombreuses actions ont été mises en place dont :
- l'établissement d'un diagnostic partagé sur la mobilité internationale en PACA ;
- la coordination des acteurs, l'animer des programmes et la communication autour de la plateforme avec notamment la mise en place d'un portail numérique dédié ;
- l'animation de différents groupes de travail : groupe Euromed ; groupe NEET, groupe Volontariat ; groupe Sport ; groupe multisectoriel afin d'élaborer des actions communes. ■

LE PROJET « PLATEFORME RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES » EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE PORTÉ PAR CENTRAIDER – APPFRMI_24

Ce projet visait à développer la qualité des projets de mobilité européenne et internationale et à les rendre accessibles à un plus grand nombre de jeunes en région Centre-Val de Loire avec une attention particulière portée aux jeunes « éloignés » de la mobilité.

Le projet propose de travailler auprès des jeunes et des professionnels intervenants (AJEP, réseau IJ, acteur de l'emploi, de la coopération internationale, de l'insertion ou de la formation professionnelle) en embrassant trois champs complémentaires que sont l'information, l'accompagnement et la formation, la valorisation des expériences et des opportuni-

tés faisant partie du programme.

La spécificité de ce projet est d'être co-construit par un triptyque de têtes de réseaux à dimension régionale, le comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le centre régional d'information Jeunesse et le réseau régional multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale Centraider.

De par la mutualisation de leurs moyens et de leurs expertises, ces trois structures fédèrent un grand nombre d'acteurs sur le territoire régional.

Un ambitieux plan d'actions est mis en œuvre depuis deux ans :

- établissement d'un diagnostic partagé par département ;
- coordination d'un réseau de référents locaux à l'échelle régionale ;
- accompagnement et soutien des collectivités dans le développement de dispositifs de mobilité internationale comme outil de déploiement d'une politique jeunesse locale. Organisation de rencontres à l'échelle de chaque département avec les élus locaux et les techniciens en charge de ces questions, et association des intéressés à la mise en œuvre des dispositifs ;
- création et diffusion d'outils de communication mobilisables par les jeunes et les professionnels de la jeunesse ;
- animation de rencontres et d'ateliers d'information à destination des professionnels et/ou des bénévoles sur les questions de mobilité ;
- organisation et valorisation des expériences entre pairs. ■

PERSPECTIVES

Les rapports finaux attendus début 2018 devraient permettre de collecter des enseignements complémentaires notamment sur les facteurs de réussite des processus mis en place.

Ils devraient notamment documenter les questions suivantes :

- Comment réussir à toucher les publics cibles, quelles difficultés rencontrées, quelles solutions mises en place, quels autres leviers possibles et dans quelles conditions ?
- Comment consolider et développer des accompagnements spécifiques pour les jeunes en fonction de leur profil et développer à leur égard des démarches globales (avant, pendant, après le retour) ?
- Comment bien articuler les métiers et capacités d'action des différents professionnels intervenants et notamment ceux dont le cœur de métier n'est pas l'accompagnement à la mobilité internationale (intermédiaires de l'emploi, communauté éducative, etc.) ?

RÉSUMÉ

Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes

ENJEUX
Accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne ou internationale.
Diversifier leur profil, d'autre part de soutenir la coordination des acteurs au niveau des territoires.
APPEL À PROJETS ET PROJETS SÉLECTIONNÉS
Mise en place du programme : date de lancement de l'appel à projets : 5/02/2015 - Date de clôture : 30/04/2015
Nombre de projets reçus : 32 déposés - Nombre de projets sélectionnés : 32 projets retenus : 20
Durée moyenne des projets : 2 ans
Public(s) ciblé(s) : les jeunes et plus particulièrement les publics fragilisés (JAMO), les jeunes en milieu rural, les jeunes en milieu urbain.
Territoire(s) touchés par les expérimentations : toutes les régions
SOUTIEN DE L'ÉTAT
Enveloppe financière globale : 2 000 000 euros ont été dédiés au financement des expérimentations sur le territoire métropolitain ; près de 940 000 euros sur les territoires des outre-mer.
DÉROULEMENT DES PROJETS
Nombre de projets terminés : 1 - Nombre de projets en cours : 19
Date de fin du programme : décembre 2017
Principales actions mises en œuvre : mise en réseau et formation des acteurs de la mobilité ; sensibilisation du public ; accompagnement au départ et au retour de mobilité.
Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets : difficulté de calendrier liée à la fusion des Régions.
PREMIERE ANALYSE
Principaux constats : compte tenu des délais, les porteurs de projet ont privilégié la structuration de l'offre, ils ont dans ce cadre rencontré des difficultés pour mobiliser certains partenaires. Beaucoup ont rencontré des difficultés pour atteindre les jeunes les plus éloignés de la mobilité internationale.
Approfondissements envisageables : Voir comment consolider et développer des accompagnements spécifiques pour les jeunes en fonction de leur profil et développer à leur égard des démarches globales (avant, pendant après le retour).

LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS

PLATEFORMES RÉGIONALES DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES

APPFRMI_2, « Plateforme de la mobilité internationale et européenne de Nouvelle-Calédonie », Centre information Jeunesse de la Nouvelle Calédonie

APPFRMI_3, « Goûtez l'ailleurs, osez la mobilité... pour mieux revenir », LADOM

APPFRMI_6, « Plateforme partenariale Bourgogne Franche-Comté («Phileas & Passe-Partout») », CRIJ Franche-Comté

APPFRMI_8, « Pour un monde plus grand : les chemins de l'international commencent ici », CRIJ Rhône-Alpes

APPFRMI_10, « Plateforme bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes », Jeunes à Travers le Monde

APPFRMI_11, « Favoriser la mobilité internationale des jeunes, un tremplin vers la citoyenneté et l'insertion sociale et professionnelle », CRAJEP Nord-Pas-de-Calais

APPFRMI_12, « Plateforme auvergnate de la mobilité européenne et internationale des jeunes », Région Auvergne-Rhône-Alpes

APPFRMI_13, « Plateforme Régionale pour la Mobilité », Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPFRMI_15, « Plateforme régionale de la mobilité « non-formelle », européenne et internationale des jeunes réunionnais », CEMEA Réunion

APPFRMI_17, « L'expérience interculturelle et solidaire comme tremplin vers l'autonomie et la citoyenneté », CRAJEP Pays de la Loire

APPFRMI_19, « Plateforme mobilité internationale », CRIJ Mayotte

APPFRMI_21, « Plateforme Lorraine de la mobilité internationale des jeunes », Conseil Régional de Lorraine

APPFRMI_22, « Alsace, carrefour des Mobilités », Youth Express Network/Réseau Express Jeunes

APPFRMI_23, « Plateforme de la mobilité internationale des jeunes de Midi-Pyrénées », CRIJ Midi-Pyrénées

APPFRMI_24, « Plateforme régionale pour la mobilité internationale des jeunes en Centre-Val-de-Loire », CENTRAIDER

APPFRMI_25, « Structuration de la mobilité entre la Martinique et les Etats membres de l'OECO », Conseil Régional de Martinique

APPFRMI_28, « Des acteurs franciliens engagés dans un projet collectif d'envergure pour l'ancrage d'une culture de la mobilité dans nos territoires urbains et ruraux », CONCORDIA / CIDJ

APPFRMI_29, « Coordination des acteurs bas-normands pour un meilleur accompagnement des jeunes à la mobilité européenne et internationale », CITIM

APPFRMI_30, « MobiJeunes », Collectivité Territoriale de Corse

APPFRMI_32, « SO Mobilités », CAP COOPERATION

Essaimage en outre-mer

Note de
présentation des
expérimentations

SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 107
PROJET SÉLECTIONNÉS	Page 109
ÉVALUATION	Page 127
RÉSUMÉ	Page 129
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 130

Auteur : Hatharith Khieu

LE DISPOSITIF

Le ministre des outre-mer et le ministre chargé de la jeunesse ont présenté en septembre 2015 le plan Jeunesse outre-mer qui concrétise l'engagement gouvernemental en faveur des jeunes ultramarins et réaffirme les priorités majeures les concernant.

L'appel à projets « Essaimage en Outre-mer » du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) s'inscrit pleinement dans les priorités du plan gouvernemental et vise, en réponse aux besoins précis et différenciés des territoires et des jeunes, à mettre à profit les enseignements des expérimentations passées pour initier de nouveaux projets.

Il concerne les cinq territoires suivants : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte.

Trois millions d'euros ont été mobilisés sur ce dispositif. La répartition de l'enveloppe financière entre territoires a été fixée sur la base d'un critère démographique (part des jeunes de 0-25 ans dans chaque territoire), en prenant en compte les difficultés spécifiques de Mayotte et de la Guyane confrontées à la faiblesse des cofinancements disponibles sur ces territoires.

Guadeloupe : 396 000 euros ; Guyane : 452 000 euros ; Martinique : 355 000 euros ; Mayotte : 431 000 euros ; La Réunion : 966 000 euros.

Procédures nouvelles pour le FEJ, les appels à projets ont été déconcentrés au niveau de chaque territoire auprès des sous-préfets chargés de la cohésion sociale en lien avec les directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Ces derniers ont défini les enjeux prioritaires pour les jeunes, rédigé les cahiers des charges en prenant appui sur les expérimentations passées et en les adaptant au contexte local pour concevoir les formes d'intervention les plus pertinentes, et enfin, ont sélectionné les projets dans le cadre de jurys qu'ils ont composés et organisés.

Au premier semestre 2016, chaque territoire a défini les axes d'intervention prioritaires en lien avec les besoins des jeunes ultramarins et mis au point le cahier des charges de son appel à projets.

Les thèmes retenus ont été les suivants :

- Guadeloupe : engagement des jeunes ; aide sociale à l'enfance ; insertion sociale et professionnelle.
- Guyane : logement ; santé ; aide sociale à l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse ; mobilité et permis de conduire.
- Martinique : engagement des jeunes ; logement ; culture.
- Mayotte : lutte contre le décrochage scolaire ; éducation et prévention en santé chez les jeunes.
- La Réunion : engagement des jeunes et culture de l'initiative ; insertion sociale et professionnelle des jeunes ; pratiques culturelles, citoyennes et numériques des jeunes.

Les cahiers des charges des appels à projets décrivant les enjeux poursuivis et les caractéristiques des projets attendus ont été rédigés sur le terrain en lien étroit avec les partenaires locaux.

Suite au vote favorable du conseil de gestion du FEJ, les services déconcentrés des territoires concernés ont lancé les appels à projets « Essaimage DOM » au niveau local.

La sélection déconcentrée des projets

RÉGION	DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET	DATE DE CLÔTURE	DATE DU JURY	NB DE DOSSIERS REÇUS	NB DE DOSSIERS ÉLIGIBLES	NB DE PROJETS SÉLECTIONNÉS	MONTANT SUBVENTIONS
Guadeloupe	24/10/2016	2/09/2016	20/10/2016	14	7	4	310 298,63 €
Guyane	30/05/2016	2/09/2016	10/10/2016	16	12	5	452 000, 00 €
Martinique	30/05/2016	2/09/2016	19/10/2016	11	10	5	355 000, 00 €
Mayotte	30/05/2016	2/09/2016	21/10/2016	10	8	5	431 000, 00 €
La Réunion *	30/05/2016	2/09/2016	12/10/2016 26/10/2016	73	49	11	966 000, 00 €
TOTAL						30	2 514 298,63 €

*Un des projets sélectionnés à La Réunion a renoncé à la subvention et n'a donc pas conventionné.

Au total, 124 dossiers ont été reçus, 86 ont été déclarés éligibles et 30 projets ont été retenus (dont un abandon) pour un montant total de 2 514 298,63 euros.

PROJETS SÉLECTIONNÉS

GUADELOUPE

Trois thématiques ont été définies par les acteurs locaux pour cet appel à projets. Quatre projets ont été retenus.

AXE 1 : ENGAGEMENT DES JEUNES (2 PROJETS)

La jeunesse guadeloupéenne foisonne d'initiatives mais celles-ci mériteraient d'être mieux structurées et de pouvoir s'inscrire dans la durée. Depuis le début de la décennie, des regroupements, comités, conseils et coordinations ont vu le jour pour porter la parole de la jeunesse et faciliter le dialogue entre les institutions et les jeunes.

L'engagement constitue un enjeu sociétal fort car il participe notamment au processus de socialisation des jeunes, de leur construction individuelle et citoyenne. S'engager, c'est acquérir des compétences telles que la prise d'initiative, le travail en équipe, la ponctualité, l'esprit critique... qui sont des prérequis susceptibles de favoriser l'employabilité et donc l'insertion sociale et professionnelle.

Les objectifs des expérimentations sont de :

- développer différentes modalités de reconnaissance de l'engagement des jeunes ;
- proposer et expérimenter des modes d'association des jeunes à l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse ;
- renforcer la représentation des jeunes dans le secteur associatif et les institutions.

ILLUSTRATION D'UN PROJET S'INSCRIVANT DANS L'ENGAGEMENT DES JEUNES

APDOM5_Guadeloupe_13, « Jenn mété zot doubout pou on divini méyé », MAG'ASP (Marie Galante Action sociale polyvalente)

Le projet veut insuffler une dynamique territoriale pour favoriser l'engagement citoyen des jeunes et mutualiser les compétences des différents acteurs locaux, afin d'encourager, accompagner et soutenir la mise en œuvre de leurs projets de vie (personnels et professionnels).

1. Ateliers « Kafés de jeunes » : il s'agit de temps de rencontres et d'échanges entre jeunes sur diverses thématiques qui leur tiennent à cœur. Des intervenants professionnels pourront intervenir selon le sujet abordé.
2. Mise en place de séances d'information pour présenter le « passeport bénévole » : les jeunes ne savent pas forcément que l'expérience bénévole et leurs compétences acquises peuvent être valorisées et reconnues. Il est important qu'ils connaissent et

utilisent cet outil, notamment dans le cadre d'une démarche d'accompagnement à la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Cet outil sera présenté dans les établissements scolaires et centres de formation.

3. Mise en place de temps d'accompagnement au montage de projets, de création d'associations juniors, d'ateliers multimédia : ces ateliers permettront l'engagement et l'implication des jeunes dans un projet (humanitaire, environnemental, vie de quartier ou loisirs...). Ils seront acteurs à part entière et seront soutenus dans leurs démarches. ■

AXE 2 : AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (1 PROJET)

Le suivi des jeunes qui ont besoin d'être protégés ou font l'objet de poursuites et de condamnations judiciaires constitue un défi pour les pouvoirs publics et nécessite la mise en œuvre de dispositifs innovants. Déjà en 2009, le Livre vert de la commission sur la politique de la jeunesse relevait ainsi que les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) et la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) étaient particulièrement « fragiles », et « les premiers touchés par la précarité ».

Le but est de proposer des solutions dans :

- la prévention et la lutte contre les addictions ;
- la prévention de la santé mentale des jeunes ;
- le soutien à la parentalité et à la fonction parentale ;
- la médiation sociale par la culture et les loisirs.

Présentation de l'expérimentation sélectionnée dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance

APDOM5_GUADELOUPE_6, « LE RALLYE DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET DE L'EMPLOI », BGE GUADELOUPE ÎLES DU NORD / PRO GESTION PARTNER

Le rallye de la création d'activités et de l'emploi est un projet de remobilisation sociale par la création d'activités, qui s'adresse aux jeunes sous main de justice ou relevant de l'aide sociale à l'enfance, ainsi qu'aux jeunes sans qualification (NEET). Il permet aux jeunes de s'inscrire dans une démarche de resocialisation en vue d'une insertion sociale et professionnelle.

1. La resocialisation ou le processus de socialisation : il s'agit d'un atelier sur la connaissance et la mise en valeur de soi afin de donner la priorité à la communication verbale en permettant à chaque jeune de se présenter individuellement.

2. Définition du projet personnel et professionnel à travers le rallye de la création d'activités et de l'emploi : le rallye de la création d'activités et de l'emploi se veut être le support pédagogique pour la construction de leur projet personnel et professionnel des jeunes. Apprendre de façon ludique est la ligne directrice de cet atelier.

3. Favoriser l'insertion sociale : cette action a pour objectif d'apporter des outils complémentaires, sur le plan social et professionnel, pour faciliter leur insertion dans la vie.

4. Appui psychologique au long cours : les publics visés (jeunes sous main de justice, ou relevant de l'aide sociale à l'enfance, ou encore sans qualification – NEET) par ce projet peuvent être confrontés à des difficultés ou souffrances psychologiques, du fait de leur

histoire personnelle, mais également de l'éloignement du monde des adultes qu'ils peuvent connaître. Cela constitue un frein à leur insertion professionnelle qu'il faut prévenir au maximum, afin de les guider dans la bonne direction. ■

AXE 3 : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (1 PROJET)

Le suivi des jeunes qui font l'objet de poursuites et de condamnations judiciaires constitue un défi pour les pouvoirs publics. Leur profil est marqué par des ruptures psychologiques, familiales et scolaires, et par un manque de qualification et de projet professionnel. Les jeunes qui sortent de prison sont parmi les plus précaires. Les personnes libérées les plus jeunes sont celles qui présentent le plus de risques de récidive : dans les cinq ans suivant leur libération, 75 % des condamnés mineurs sont à nouveau condamnés et près de sept fois sur dix à de la prison ferme. Les risques de récidive sont concentrés dans les premiers mois après la libération : 62 % des personnes condamnées à de la prison ferme le sont dans l'année de leur sortie de prison (81 % dans les deux ans). Les études sur la sortie de la délinquance montrent que la clé principale de ce processus est l'insertion professionnelle, laquelle est largement conditionnée par l'accès à une qualification.

Les projets sélectionnés doivent permettre :

- la collaboration entre les différents acteurs du territoire afin de conduire des actions complémentaires;
- l'ajustement des actions en fonction d'un diagnostic des besoins locaux ;
- l'accompagnement des jeunes dans l'élaboration et le financement de leur projet (aide à l'entrepreneuriat...).

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION SÉLECTIONNÉE DANS LE CADRE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

APDOM5_Guadeloupe_8, « Magnétothèque BAYLAWA, un levier culturel pour la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes guadeloupéens ayant le moins d'opportunités », Patrimoine vivant de Marie-Galante La création d'une maison du patrimoine « Baylawa » initiée par l'association Patrimoine vivant de Marie-Galante en partenariat avec la commune de Saint-Louis de Marie-Galante constitue une opportunité pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse guadeloupéenne. Il s'agit de former, accompagner et recruter des jeunes pour la réalisation des activités de préservation et de valorisation de patrimoine culturel du territoire. Le plan d'action du porteur de projet est le suivant :

1. Mise en place et coordination du dispositif de la magnétothèque « Baylawa ».
2. Concertation avec les acteurs institutionnels culturels et mise en place de l'équipe dédiée au dispositif (coordination, partenaires institutionnels formateurs, prestataires et bénévoles).
3. Identification et sélection des jeunes dédiés à la réalisation de la magnétothèque.
4. Formation à la collecte, l'inventaire, l'enregistrement sonore et audiovisuel et à la numérisation et animation culturelle sur le territoire.
5. Conception et développement de la plate-forme numérique Baylawa impliquant les jeunes dans l'acquisition de compétences numériques.
6. Campagne d'animation et communication aux médias sur le dispositif de la magnétothèque.

GUYANE

Quatre thématiques ont été définies pour cet appel à projets.
Cinq projets ont été retenus.

AXE 1 : LOGEMENT (1 PROJET)

Les jeunes habitent plus souvent chez leurs parents en Guyane qu'en France métropolitaine : 39 % des jeunes métropolitains ont un logement autonome. La décohabitation est plus fréquente dans l'Hexagone, quelle que soit l'activité des jeunes, sauf pour les chômeurs où elle est comparable.

L'écart s'explique en partie par la jeunesse de la population guyanaise : les tranches d'âge les plus jeunes y sont plus représentées qu'en moyenne métropolitaine, les plus jeunes habitant plus souvent au domicile familial que les plus âgés. L'écart est également accentué par le fait que les jeunes guyanais travaillent moins souvent qu'en France métropolitaine.

L'enjeu est de proposer de nouvelles perspectives de logement aux jeunes en s'appuyant sur les infrastructures de logement existantes et en leur offrant un environnement affectif et sécurisant, adapté à leurs besoins, propice à leur enrichissement éducatif et culturel :

- changer d'échelle ;
- accroître le bénéfice à un nombre significatif de jeunes ;
- amorcer un processus dont les acteurs opérationnels assureront, in fine, le financement pérenne.

ILLUSTRATION D'UN PROJET S'INSCRIVANT DANS LA THÉMATIQUE DU LOGEMENT

APDOM5_Guyane_6, « Programme de réussite éducative pour les mineurs issus des communes éloignées scolarisés (PREMICES) », Association guyanaise Apprentis Auteuil et Partenaires pour l'éducation (AGAPE)

Le projet a pour objet de faciliter l'intégration et la réussite scolaire des jeunes venant des communes éloignées, par la mise en place d'un dispositif partenarial d'accompagnement éducatif personnalisé et d'hébergement pour 150 jeunes, qui souvent errent dans les quartiers prioritaires (dont 30 concernés par un accompagnement renforcé), et par un accompagnement des établissements scolaires en charge de l'ouverture des internats pendant le week-end et les petites vacances scolaires.

1. Proposer un espace unique de conseil et d'accompagnement à des jeunes en errance originaires des communes éloignées. Mettre en place une ingénierie d'innovation partenariale basée sur une équipe regroupant des compétences très diversifiées.
2. Accompagner les structures scolaires en charge des internats dans leur mission éducative au travers des ouvertures sur les périodes du week-end et des petites vacances.

3. Structurer l'accueil des jeunes le weekend et pendant les petites vacances via les internats scolaires. Offrir une solution de repli pour les jeunes les plus fragiles en internat externalisé : les familles hébergeantes. Favoriser les interactions entre le jeune, la famille hébergeante et les parents
4. Mettre en place des activités en partenariat avec les associations. ■

AXE 2 : SANTÉ (1 PROJET)

Selon une étude de 2006 sur la santé des étudiants en Guyane réalisée par l'observatoire régional de la santé de Guyane, un tiers des jeunes enquêtés présentent un terrain dépressif. Sur le plan de la sexualité, si les moyens de contraception sont bien identifiés, la question des grossesses précoces reste prégnante avec 7 % des mères mineures en Guyane contre 0,5 % en métropole. La consommation quotidienne d'alcool concerne quant à elle 3,6 % des 15-30 ans contre 1 % en métropole (baromètre Santé DOM 2014).

La Guyane observe des « records » dans les problèmes de santé chez les jeunes : plus fort taux national de contamination par le SIDA, nombre important de suicides chez les jeunes.

Les enjeux sont de prendre en compte la souffrance psychosociale des jeunes en parcours d'insertion sociale et professionnelle pour lever le frein qu'elle constitue à la réalisation de leur parcours, et d'agir pour un soutien individuel aux jeunes, pour leur accompagnement vers les services de soins et de prise en charge.

Il s'agit ainsi de :

- repérer les jeunes en souffrance psychologique en vue d'améliorer leur bien-être ;
- orienter ces personnes vers les professionnels de la santé et agir à travers des actions de revalorisation de l'estime de soi et de développement des pratiques culturelles ou sportives ;
- développer des outils de prévention dans les domaines suivants : suicide, alcoolisme, substances psycho-actives ;
- repérer les territoires de l'intervention : communes isolées, quartiers sensibles.

ILLUSTRATION D'UN PROJET S'INSCRIVANT DANS LA SANTÉ

APDOM5_Guyane_14, « Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés », ADER

L'expérimentation vise à renforcer le pouvoir d'agir des acteurs concernés, en particulier des habitants, en vue d'améliorer la santé et le bien-être des adolescents et des jeunes adultes en territoires isolés (Haut Maroni et Haut Oyapock), en privilégiant une approche communautaire, participative et partenariale. Les objectifs affichés sont :

- repérage, orientation et accompagnement des adolescents et des jeunes adultes en souffrance psychosociale en vue d'améliorer leur bien-être ;
- accompagnement et soutien aux initiatives des adolescents et des jeunes adultes dans les

■ Essaimage en outre-mer

villages (ex : organisation d'activités socioculturelles et/ou sportives, animation d'espaces pour dialoguer/ échanger, aide à la scolarité, l'insertion sociale et professionnelle) ;

- accompagnement des habitants volontaires (autorités coutumières, jeunes, personnes-ressources et aidants naturels) dans la priorisation des principaux problèmes et ressources pour envisager les solutions et l'acquisition de comportements favorables à la santé (ex : mise en œuvre des mesures, plans et programmes des institutions...).
- accompagnement et soutien aux acteurs de la promotion de la santé (infirmières scolaires, CMP/MDA/CHOG, RESF, CHAR, Institut Pasteur, Tête dans les images, Chercheurs d'autres, etc.) intervenant à Maripasoula et en particulier dans le Haut Maroni. ■

AXE 3 : MOBILITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE (2 PROJETS)

L'étendue du territoire guyanais, la faiblesse de son réseau de transports publics, les distances entre les zones d'emploi et de résidence pointent la mobilité ou son absence comme un frein de plus en plus important à l'insertion sociale et professionnelle durable des demandeurs d'emploi, notamment les jeunes.

L'objectif est de constituer une auto-école sociale qui permette de relier l'apprentissage du code de la route à l'apprentissage des codes sociaux et des savoirs de base et de favoriser l'insertion professionnelle durable par l'obtention du permis de conduire.

Le projet vise, dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle, à former des demandeurs d'emploi en difficulté au permis de conduire. Cette action est complémentaire aux de celle des auto-écoles classiques car elle s'adresse à des personnes en difficulté d'insertion et nécessitant une formation individuelle adaptée. Les attentes affichées étaient les suivantes :

- Mettre en place une auto-école sociale dans un territoire adapté : quartier, commune pour les zones urbaines appartenant à la géographie prioritaire d'une part, et d'autre part, les communes situées en territoire rural isolé.
- Accompagner jusqu'à l'obtention du code de la route et du permis B des demandeurs d'emploi dont l'absence de mobilité constitue un frein à l'accès à l'emploi durable.

EXEMPLE D'UNE EXPÉRIMENTATION CONCERNANT LA MOBILITÉ ET LE PERMIS DE CONDUIRE

APDOM5_Guyane_3, « Création auto-école sociale », association de préfiguration de la régie de territoire de Macouria

Le projet a pour but de mettre en place une activité d'auto-école sociale, à destination de 40 adultes et 40 jeunes en grande difficulté sociale et économique sur le territoire de Macouria classé politique de la ville prioritaire en zone urbaine et rurale. L'objectif est de contribuer à l'autonomie en termes de mobilité, d'accès à l'emploi et l'accession au permis B et de la favoriser favoriser à une autonomie en termes de mobilité, d'accès à l'emploi et l'accession au permis B. L'accès à ce permis de conduire « sésame », est donc crucial pour un désenclavement géographique, social et mental. Le plan d'action du porteur de projet est le suivant :

1. Création et mise en place d'une véritable auto-école sociale s'appuyant sur des compétences professionnels et des outils pédagogiques adaptés. Accompagnement du montage de celle-ci par l'expertise et l'ingénierie à travers FARE (Fédération des auto-écoles sociales).
2. Mise en place d'une pédagogie de l'apprentissage du code en adéquation avec les publics concernés, en alliant et utilisant la méthode Lettris du professeur linguiste Alain Bentolila, qui s'appuie sur une méthode articulée sur 220 fiches et 4 axes : cognitif, lecture, écriture et calcul. Référentiel pédagogique « Compétences clés code de la route ».
3. Accompagner jusqu'au bout de la formation et jusqu'à l'examen final du permis de conduire avec succès au code et à la conduite.
4. Contribuer à mieux insérer socialement et professionnellement vers un projet de vie, de formation ou de travail. ■

AXE 4 : AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ET PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (1 PROJET)

Une enquête réalisée par la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse au dernier trimestre 2015 auprès des acteurs sociaux et judiciaires du territoire sur la situation des mineurs dits « mules », parce qu'ils acheminent de la cocaïne in corpore, dit « mules », montre que tous s'accordent sur le constat d'un phénomène nouveau qui s'est développé à partir du dernier trimestre 2014. Le trafic de cocaïne et le transfert *in corpore* de drogue vers la Métropole, via l'aéroport Félix Éboué, concerne en effet, à partir de cette période, des mineurs de façon régulière.

L'objectif est de mettre en place une action de prévention sur le phénomène des mules, en direction des 14-18 ans scolarisés dans les collèges et lycées. À partir d'un diagnostic de la réalité économique du trafic de drogue, de l'exploitation des mineurs par les trafiquants, de la prise de risque et de ses conséquences, individuelles et familiales, il convient de dissuader les jeunes du passage à l'acte par :

- une information détaillée sur les pratiques des trafiquants de drogue et le recrutement de mineurs (modalités opératoires, montants réellement perçus par les « mules » en comparaison des sommes perçues par les trafiquants, abandon en cas d'arrestation...);
- une information sur les risques encourus : sanitaire, judiciaire, financier pour les parents, social.

ILLUSTRATION D'UN PROJET S'INSCRIVANT DANS L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ET LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

APDOM5_GUYANE_11, « Actions de prévention multipartenariales contribuant à la lutte contre le phénomène des mules auprès des publics vulnérables, en situation d'incitation et de risques, en l'occurrence les jeunes scolarisés dans les établissements de Saint-Laurent du Maroni », AKATIJ

Le porteur de projet veut mettre en place des actions de prévention multipartenariales contribuant à la lutte contre le phénomène des mules auprès des publics vulnérables, en situation d'incitation et de risques, en l'occurrence les jeunes scolarisés dans les établis-

■ Essaimage en outre-mer

sements de Saint Laurent du Maroni. Il s'agit :

1. d'élaborer un programme de prévention et concevoir des interventions adaptées en matière de réduction des dommages sanitaires et sociaux, mais aussi en matière judiciaire et sociétale, autour de cette problématique ;
2. de mettre en place des actions de prévention, de sensibilisation et d'information auprès des classes de 3e, 2de et les sections professionnelles ;
3. de préparer et impulser l'essaimage par les pairs. ■

MARTINIQUE

Trois thématiques ont été définies pour cet appel à projets.
Cinq projets ont été retenus.

AXE 1 : ENGAGEMENT DES JEUNES (2 PROJETS)

Selon les jeunes présents lors des rencontres territoriales de la jeunesse 2015, il semblerait qu'il y ait fréquemment une rupture de dialogue entre les générations et que peu de démarches soient entreprises pour aller vers les jeunes. Ils ont l'impression d'être victimes en général de stigmatisation et de manque de confiance des adultes à leur égard. Cette situation entraîne chez eux une peur de s'investir dans la vie publique, une certaine frustration. De nombreux jeunes ont du mal à passer du statut de consommateur au statut d'acteur.

Les objectifs généraux des expérimentations sont de :

- développer différentes modalités de reconnaissance de l'engagement des jeunes (bénévolat, volontariat) qui pourraient contribuer à terme à soutenir et valoriser cet engagement sur le territoire, encourager leur autonomie et leur prise d'initiative, favoriser leur insertion sociale et professionnelle ;
- proposer et expérimenter des modes d'association des jeunes à l'élaboration (et la mise en œuvre) des politiques en faveur de la jeunesse, modalités d'association qui tiennent compte des différents publics jeunes et notamment ceux les plus éloignés de ce type de démarche. Cela permettra de pouvoir déterminer les modes les plus adaptés et leurs résultats (expression des jeunes et prise en compte par les acteurs de cette expression) ainsi que l'impact sur l'engagement des jeunes (exemple : mise en place d'instances de concertation, de dialogue et d'éducation à la citoyenneté pour aider les jeunes à s'engager) ;
- améliorer la représentation des jeunes dans le secteur associatif et les institutions ;
- promouvoir l'égalité femmes/hommes dès le plus jeune âge. Malgré les avancées considérables en matière d'égalité des femmes et des hommes, de multiples inégalités et discriminations, directes ou indirectes, persistent dans de nombreux secteurs, voire s'amplifient. Ainsi, l'égalité femmes/hommes est loin d'être acquise, même dans des secteurs très féminisés tel celui de l'associatif. Les femmes sont moins présentes que les hommes dans les instances dirigeantes. Ces inégalités sont préjudiciables pour l'ensemble de la société martiniquaise, que cela soit pour les hommes ou comme pour les femmes. La vie associative reproduit le schéma sociétal alors que l'éducation populaire repose sur une conception de co-gouvernance et de co-construction. Les filles sont peu présentes au sein des associations sportives alors que leur nombre explose dans les structures associatives à caractère social. Il convient donc de réfléchir aux modalités de mise en œuvre de l'égalité dans les instances dirigeantes de l'association et de travailler sur les freins à l'engagement bénévole des deux sexes.

EXEMPLE D'UNE EXPÉRIMENTATION CONCERNANT LA THÉMATIQUE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

APDOM5_Martinique_6, « Lumina WEBTV, la WebTV de l'engagement des jeunes », Association Lumina

Les jeunes actifs et engagés manquent cruellement de visibilité, le projet est de leur offrir une vitrine médiatique et digitale pour mettre en avant leurs actions, créer des exemples de réussite. La WebTV tâchera également de réaliser des vidéos informatives sur la vie des associations, etc.

Le LuminaMag : l'idée est de concevoir un média digital qui met en avant les initiatives jeunesse, qui parle de dispositifs innovants, de start-up ou même d'informations génériques.

La LuminaTeam : l'idée est de créer un site internet, qui recensera à l'instar d'un « LinkedIn » local, avec une interface comme celle de Google, tous les jeunes actifs de la Martinique, en exposant leurs parcours et leurs actions. Ce site doit favoriser les synergies entre jeunes engagés, favoriser « l'action des jeunes », augmenter l'estime de soi et permettre aux jeunes de créer eux-mêmes et d'être à l'initiative du site. Créer une mini rédaction.

LuminaWebJT : les jeunes regardent de moins en moins la TV, et encore moins le Journal télévisé. Comment accèdent-ils à l'information ? Les dangers d'internet et de la désinformation sont connus et incitent à mettre en place de manière hebdomadaire un WebJT ou des émissions uniquement sur les réseaux sociaux et sur les smartphones pour que les jeunes ne soient pas totalement déconnectés du monde qui les entoure. ■

AXE 2 : ACCÈS AU LOGEMENT (1 PROJET)

À la Martinique, les jeunes sont confrontés à un taux de chômage et à une précarité de l'emploi particulièrement élevés qui les placent en situation difficile pour trouver un logement autonome. Cette précarité suscite chez certains bailleurs une crainte de difficultés de paiement, une certaine appréhension à l'idée de louer à des jeunes.

Les projets sélectionnés doivent permettre :

- d'accompagner les jeunes à mieux investir la problématique du logement ;
- de lutter contre la pénurie de logement rencontrée par les jeunes au vu de leurs contraintes budgétaires fortes, et/ou de leur mobilité géographique ;
- de pallier la méconnaissance des aides au logement et du secteur immobilier.

ILLUSTRATION D'UN PROJET S'INSCRIVANT DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT

APDOM5_MARTINIQUE_3, « Résidence Jeunes actifs », Soliha Antilles – agence immobilière sociale

Le porteur de projet veut créer une résidence de 20 logements (constructions neuves en construction modulaire). Ce projet sera réalisé sur le territoire de la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM), dans le périmètre de géographie prioritaire de la ville de Fort-de-France, une zone où la demande de logement est tendue. Les objectifs poursuivis sont de :

1. Proposer aux jeunes actifs des logements modernes, confortables et à bas loyers, facilitant ainsi leur insertion sociale et professionnelle en innovant dans le type d'habitat urbain.
2. Utiliser des « dents creuses » qui défigurent les centre-bourgs pour redonner vie et favoriser le lien social avec un projet innovant qui maîtrise ses coûts de réalisation. ■

AXE 3 : CULTURE (2 PROJETS)

La société martiniquaise, comme d'autres territoires, rencontre des difficultés et des phénomènes de tension qui prospèrent en effet dans un contexte d'anomie ou de perte de valeur. Il s'agit d'agir positivement sur les interactions entre jeunes et adultes, et de favoriser ainsi une construction identitaire individuelle et collective plus apaisée de nos jeunes adolescents. Ceci dans une démarche de projet qui sensibiliserait la société globale sur l'urgence d'une mobilisation générale contre la violence.

Il y a deux enjeux principaux :

- faire des jeunes des acteurs informés et distanciés par rapport à leurs propres pratiques culturelles, ce qui est une des conditions essentielles de l'exercice de la citoyenneté ;
- faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles, développer de nouveaux espaces, des lieux innovants organisés par et pour les jeunes plus particulièrement ceux ayant le moins d'opportunité.

Les objectifs des expérimentations sont de :

- favoriser et soutenir des projets d'ordre éducatif qui apportent aux jeunes des outils et espaces d'expression dans tous les domaines liés aux cultures urbaines ;
- aider les jeunes à produire des actions culturelles en vue d'un évènement qui pourrait associer les arts graphiques, visuels, musicaux etc. ;
- amener les jeunes à concevoir des projets qui favorisent le lien intergénérationnel entre culture traditionnelle et culture moderne à partir de leur propre pratique culturelle ;
- encourager des projets de production de recueils de textes choisis, commentés et éventuellement illustrés de musique urbaine sur le thème de la violence, qui privilégient une expertise des jeunes adolescents (12-18 ans) ;
- aider les projets visant à promouvoir la mise en dialogue des musiques urbaines avec d'autres genres musicaux traditionnels martiniquais à des fins de production et de création d'évènements culturels.

PRÉSENTATION D'UNE EXPÉRIMENTATION DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

APDOM5_Martinique_10, « L'âme en teintes », commune du Lamentin

Le projet va œuvrer à l'émergence et à la valorisation d'un savoir-faire artistique au sein des zones dites « sensibles » et des quartiers prioritaires de la politique de la ville au Lamentin. Il s'agira ainsi de :

1. former des jeunes réalisateurs volontaires issus de l'ensemble du territoire à la réalisation de courts-métrages ;
2. former 20 jeunes issus de quartiers « choisis » ; de zones sensibles ou non, à la pratique du « graf » artistique afin de réaliser des fresques murales visant à faire passer des messages de prévention contre la violence ;
3. produire un support musical permettant à de nombreux jeunes artistes en herbe (15) de bénéficier d'une plateforme d'expression et d'évoquer par leurs textes leur rapport à la violence et d'aborder les moyens de la combattre ;
4. réaliser un reportage sur l'ensemble du projet avec l'ensemble des jeunes y prenant part afin d'ouvrir des angles de vue sur leur vie quotidienne, leurs craintes, leurs espoirs, leurs parcours. Ce documentaire, réalisé par l'équipe formée durant la première phase du projet sera diffusée lors d'une manifestation organisée en clôture du projet. Ce spectacle de clôture de l'action vise à présenter à un très large public, l'ensemble des œuvres picturales et musicales réalisées ;
5. réaliser des fresques sur les façades commerciales (Signature urbaine) Réalisation de fresques sur les façades commerciales autour de la place Alikér (place du bourg) afin de donner une identité artistique plurielle à ce lieu de vie intergénérationnel et métissé. Instituer un rendez-vous artistique récurrent sur l'espace public maillé (places Alikér, Berlan, Maceo). ■

MAYOTTE

Deux thématiques ont été définies pour cet appel à projets. Cinq projets ont été retenus.

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (3 PROJETS)

Le décrochage scolaire est un processus qui conduit un jeune scolarisé à se détacher progressivement du système scolaire jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Ce phénomène rencontré au niveau national dans des proportions conséquentes s'exprime dans le département de Mayotte avec une acuité particulière. Ainsi en 2014, 100 400 élèves mahorais étaient considérés en situation de décrochage.

La lutte contre le décrochage scolaire comporte des enjeux humains, économiques et sociaux majeurs. C'est pourquoi, dans le cadre de cet appel à projets, les actions expérimentales visent à aider les jeunes du département en situation avérée de décrochage scolaire.

PRÉSENTATION D'UNE EXPÉRIMENTATION DANS LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

APDOM5_Mayotte_6, « Vagabond Lab à Mayotte : Un centre de formation de danse au service de la réussite scolaire et de l'accomplissement de soi », Hip-hop Évolution

1. Sous la forme de séjours de vacances, d'actions de soutien scolaire et d'accompagnement des familles, le Vagabond Lab à Mayotte est un centre de formation de danse au service de la réussite scolaire et de l'accomplissement de soi par la valorisation du jeune et de son identité, mais aussi la transmission des valeurs d'engagement, de solidarité, d'assiduité et de travail.
2. Repérage et engagement volontaire des jeunes : dans le cadre des différentes actions de Hip-hop Évolution, les jeunes sont repérés et présélectionnés sur leurs capacités en danse, et surtout, sur leurs motivations à progresser dans leur pratique. Cet engagement repose sur une responsabilisation du jeune dans son comportement dans et en dehors du Vagabond Lab, son assiduité, l'évolution positive des résultats scolaires et un engagement financier de dix euros par séjour.
3. Séjours de vacances avec hébergement : cinq séjours de vacances par an sont les points d'ancrage du jeune dans le dispositif. Ils sont rythmés par trois axes d'action complémentaires : la formation en danse hip-hop, l'apprentissage du vivre ensemble propre aux séjours de vacances avec hébergement, et les ateliers de soutien scolaire et de rattrapage en français et en math.
4. Accompagnement dans le parcours scolaire et réinsertion dans un processus de formation : à la fin de chaque séjour, des objectifs sont fixés en accord avec le jeune par rapport à son assiduité à l'école, à son comportement à l'école et à la maison, son travail scolaire ou ses démarches de réinsertion. Le respect de cet engagement du jeune est indispensable pour permettre sa participation au séjour suivant.
5. École des parents : chacun des parents des bénéficiaires est accompagné individuellement dans son rôle éducatif. Durant chacun des cinq séjours par an, les parents sont conviés grâce à un dispositif de transport mis en place spécialement à venir assister à une journée au sein du Vagabond Lab. Cette action pendant le séjour est complétée par une relation tout au long de l'année adaptée au besoin de la famille. Enfin, une rencontre par semestre est souhaitée avec la famille et un membre de l'équipe éducative (CPE, professeur principal) afin d'évaluer l'évolution du jeune dans ses différents environnements. ■

AXE 2 : ÉDUCATION ET PRÉVENTION EN SANTÉ CHEZ LES JEUNES (2 PROJETS)

L'offre en de santé sur à Mayotte est caractérisée par le rôle primordial de l'hôpital public en tant que producteur de soins, la faiblesse de l'offre de soins libérale, le manque de médecins spécialistes et l'absence de couverture sociale pour une partie non négligeable des habitants du département, entraînant des difficultés d'accès aux soins pour les personnes concernées.

Si la jeunesse de la population mahoraise présuppose un état de santé globalement satisfaisant des 6-25 ans, l'absence prolongée de soins, les carences alimentaires, les conduites à risques, l'alcool, la toxicomanie, ou encore les troubles psychologiques contribuent à altérer l'état de santé de nombre d'entre eux. C'est pourquoi, dans le cadre de cet appel à projets, il est demandé aux porteurs de projets de proposer des actions expérimentales d'éducation à la santé, ou de prévention en direction des publics jeunes du département.

EXEMPLE D'UNE EXPÉRIMENTATION CONCERNANT L'ÉDUCATION ET LA PRÉVENTION EN SANTÉ

APDOM5_Mayotte_4, « Chababi Project (« Projet Jeune ») : une série télévisée de promotion et d'éducation pour la santé et de lutte contre les violences à Mayotte », Women Act Now

L'expérimentation a pour objet de créer et diffuser une série télévisée d'éducation et de prévention de la santé dans un format divertissant, en langues régionales parlées à Mayotte, portant sur la différence et le vivre ensemble, la santé sexuelle et reproductive, la violence en direction des jeunes et des femmes. Huit épisodes de treize minutes sont prévus sur les thématiques prioritaires définies par le comité de pilotage. Les objectifs sont les suivants :

Diffuser des messages d'information et d'éducation pour la santé dans les langues parlées par les populations vivant à Mayotte dans un format télévisuel distrayant à une heure de grande écoute. Les thématiques seront abordées sous un angle de résolution d'intrigues mettant en scène de façon positive des femmes et des jeunes filles afin d'accroître le niveau de connaissances de la population en matière de VIH, IST, santé sexuelle et reproductive, addictions et nouvelles drogues, rapports de genre et violences faites aux femmes, pédo-criminalité, prostitution, égalité femme/homme et lutte contre les discriminations.

Mettre en scène des situations réalistes (mise en scène d'une bande d'adolescentes qui soudent leurs amitiés grâce au hip-hop et vont déjouer des situations inquiétantes) favorisant l'identification de la population cible afin de favoriser un recours approprié aux services de santé, du social et de la justice. Un narratif numérique parallèle à la série (plate-forme internet de discussion et réseaux sociaux) sera mis en place pour assurer les compléments d'information nécessaires afin d'éduquer aux comportements favorables à la santé.

Impliquer les acteurs associatifs et institutionnels mahorais, en priorisant le recours à des professionnels locaux à chaque étape, chaque fois qu'ils auront pu être identifiés, et en favorisant des formations professionnelles en vue de transfert de compétences le cas échéant, afin de soutenir le développement d'une démarche participative et territoriale d'intervention.

S'appuyer sur une production exécutive locale et transférer des compétences dans les domaines techniques et artistiques de l'audiovisuel, en identifiant des jeunes à potentiel et en valorisant un parcours d'insertion socioprofessionnel, afin de participer au développement d'un pôle économique local autour de l'audiovisuel et de mobiliser le projet comme support de médiation sociale. ■

LA RÉUNION

Trois thématiques ont été définies pour cet appel à projet. Onze projets ont été retenus (un projet a été abandonné dans les premiers mois de mise en œuvre).

AXE 1 : ENGAGEMENT DES JEUNES ET CULTURE DE L'INITIATIVE (4 PROJETS)

Le contexte de crise économique et de crise de société sans précédent se traduit par une profonde crise de confiance des jeunes vis-à-vis des acteurs institutionnels. En effet, l'absence de perspectives d'amélioration du marché de l'emploi renforce la dégradation d'un climat social tendu.

Le niveau initial très faible de certains jeunes, avec une forte prégnance de l'illettrisme, constitue un frein important à leur insertion sociale et professionnelle. Les offres d'accompagnement pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans sont insuffisantes et touchent difficilement les jeunes les plus en difficulté. La relative faiblesse du tissu économique réunionnais et la coordination, parfois complexe, avec certaines collectivités territoriales renforcent la difficile identification de ce public isolé.

Dans le but de permettre à chaque jeune de construire son propre parcours, les expérimentations doivent permettre :

- d'organiser des actions de proximité en direction des adolescents et des jeunes adultes pour développer une véritable culture de l'initiative via la pédagogie de projet, favorisant l'expression et la créativité dans tous les secteurs et autorisant le droit à l'erreur ;
- d'encourager l'émergence et d'accompagner des initiatives économiques, notamment par les jeunes qui disposent de moins d'opportunités. Les ressources existantes (bourses et programmes publics et privés) souffrent souvent d'un problème de visibilité et de lisibilité par les jeunes et nécessitent un accompagnement. L'objet de ce programme est de rendre davantage visibles et lisibles, de faciliter la mobilisation des ressources existantes, d'apporter le coup de pouce nécessaire au démarrage et de valoriser les capacités entrepreneuriales des jeunes, notamment dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

ILLUSTRATION D'UN PROJET S'INSCRIVANT DANS L'ENGAGEMENT ET LA CULTURE DE L'INITIATIVE

APDOM5_Réunion_34, « Continuum pédagogique bac -3 bac +3 et esprit d'entreprendre », université de la Réunion – Pôle de l'entrepreneuriat étudiant de la Réunion (P2ER)

Fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet, ce projet a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants de licence issus de baccalauréat professionnel par des pratiques professionnelles d'accompagnement renforcé et ainsi de prévenir le décrochage universitaire.

L'objectif est de développer la culture de l'initiative et l'esprit d'entreprendre pour susciter des vocations et donner ainsi une autre vision de l'entreprise. L'entrepreneuriat correspond ici avant tout à un état d'esprit plus qu'à un résultat : la création d'entreprise. Le protocole d'actions mis en place sera le suivant :

1. Repérage des bacheliers professionnels et sensibilisation sur les dispositifs liés à la culture de l'initiative et l'esprit d'entreprendre : suite aux retours d'expériences sur les expérimentations passées

en matière de repérage, il est prévu de déployer plusieurs moyens, pour repérer et informer les bacheliers professionnels sur les dispositifs liés à la culture de l'initiative et l'esprit d'entreprendre. La mise en place de cette stratégie de repérage et de communication permettra d'identifier les jeunes bacheliers professionnels en difficulté, de leur proposer une solution adaptée et enfin de prévenir le décrochage universitaire.

2. Intégration des étudiants dans un dispositif de sensibilisation à la culture de l'initiative et à l'esprit d'entreprendre : l'idée est d'intégrer les étudiants volontaires dans un dispositif favorisant l'autonomie grâce à un accompagnement basé sur la pédagogie de projet et la pédagogie positive.

Il est ainsi envisagé d'ouvrir un certificat universitaire (CU) pour permettre aux étudiants motivés de développer leur sens de l'initiative et leur capacité d'entreprendre et de conduire une action de manière responsable, en mettant à profit cette année à l'université.

Ces formations permettront à ces derniers de prendre confiance en eux, d'être créatifs, d'innover et d'encourager l'émergence de projets.

3. Suivi dynamique du dispositif mis en place : le dispositif fera l'objet d'un suivi dynamique afin d'être plus adapté au public précité et d'être amélioré continuellement. Il est, par ailleurs, prévu de conduire une enquête auprès des bacheliers professionnels, pour connaître leurs besoins et de réajuster le dispositif si besoin.
4. Suivi et encadrement des étudiants : les étudiants porteurs de projet seront accompagnés par un binôme chef d'entreprise-universitaire. Cela renforcera le partenariat entre le monde socio-économique et universitaire. Ils pourront également acquérir de nouvelles compétences en participant à des dispositifs plus avancés liés à la culture de l'initiative et à l'esprit d'entreprendre. ■

AXE 2 : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES (4 PROJETS)

L'absence de perspectives d'amélioration du marché de l'emploi et le « non » systématique à l'embauche de ces jeunes renforcent la dégradation d'un climat social tendu. En outre, le niveau initial très faible de certains jeunes, souvent illettrés, est un frein important à leur insertion sociale et professionnelle. Les offres d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 18 ans sont très insuffisantes. Il est à noter également une relative faiblesse du tissu économique réunionnais et une coordination, parfois difficile, avec certaines collectivités territoriales.

Les objectifs des expérimentations sont de :

- favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
- faire reconnaître les jeunes comme des sujets acteurs de leurs propres trajectoires ;
- repenser aux parcours et à l'articulation des compétences.

Ces expérimentations devront s'inscrire en complémentarité des programmes d'insertion existants afin :

- d'élargir les représentations courantes sur les aptitudes des jeunes à évoluer dans la société ;
- de permettre à tous les jeunes (quels qu'ils soient) de valoriser l'ensemble de leurs compétences et

capacités (quel que soit le cadre dans lequel elles s'expriment et elles s'exercent) ;

- d'identifier et d'évaluer l'impact spécifique de l'éducation non formelle et informelle sur la socialisation et la structuration de l'individu, notamment celui en phase de professionnalisation.

PRÉSENTATION D'UNE EXPÉRIMENTATION DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

APDOM5_Réunion_49, « Camion snack », L'affaire est dans le snack (AFDS)

L'expérimentation vise à la mise en place d'un dispositif innovant en matière d'insertion des jeunes à travers le média de la cuisine, plus précisément, s'appuyer sur l'outil « food truck » (camion restaurant) animé par des jeunes et encadré par des professionnels éducatifs, techniques et du monde de l'insertion. Il s'agira de :

1. mobiliser les jeunes sur la mise en œuvre du projet (les faire contribuer au montage de projet en les impliquant dans la démarche: aménagement du camion snack, recherche de partenariats pour les aliments - sensibilisation aux circuits-courts) ;
2. apporter un éclairage sur la nécessité d'un camion-snack délivrant des produits de qualité, avec un apport diététique également au regard des problématiques d'alimentation que les adolescents rencontrent à La Réunion (voir le plan anti-diabète). Un travail autour de la santé alimentaire sera développé à travers une labellisation par l'IREPS des plats proposés ;
3. sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise via leur inscription dans une insertion sociale et professionnelle en cultivant la culture de l'initiative: estime de soi, confiance, découverte du monde de l'entreprise.
4. développer les liens avec les organismes de formation, pour orienter les jeunes chez qui une vocation aurait été suscitée vers une formation qualifiante. ■

AXE 3 : PRATIQUES CULTURELLES, CITOYENNES ET NUMÉRIQUES DES JEUNES (2 PROJETS)

Les nouvelles cultures urbaines constituent un type d'investissement de l'espace public où se jouent les identités et un marquage territorial. À La Réunion, comme en métropole, la pratique est essentiellement masculine, adolescente et plus ou moins collective selon les projets à mener. Mais si l'inscription dans le jeu des signatures, des identités, des marques d'affiliation à un groupe et des défis graphiques s'observent également à La Réunion, les spécificités liées à l'insularité et au contexte historique et social singulier font que le clivage ville/banlieue paraît beaucoup plus flou.

Dans le but de permettre à chaque jeune de construire son propre parcours, il s'agit de favoriser la créativité, l'expression, la prise de parole et d'accompagner le jeune dans une démarche d'appropriation et de valorisation de son espace culturel, notamment pour ceux qui disposent de moins d'opportunités :

- former les jeunes consommateurs de médias et de numérique à une utilisation raisonnée et professionnelle des outils : forger un esprit critique par la créativité ;
- développer une dynamique du métissage culturel : voir et reconnaître l'autre, l'altérité constructive ;

- contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel local par de nouvelles approches en phase avec l'évolution des pratiques culturelles, citoyenne et numérique des jeunes.

EXEMPLE D'UNE EXPÉRIMENTATION CONCERNANT LES PRATIQUES CULTURELLES, CITOYENNES ET NUMÉRIQUES

APDOM5_Réunion_55, « Les talents la kour, le cinéma au service de l'émergence et l'insertion des jeunes réunionnais », Cinékour - Pour l'émergence du court-métrage réunionnais

Lancement du dispositif Cinékour, programme socioculturel, entre outil et label, destiné à favoriser l'émergence, la professionnalisation et la promotion de jeunes créateurs réunionnais, en encourageant la réalisation de courts-métrages de qualité, au moyen de l'opération « Les talents la kour », regroupant concours, accompagnements pédagogiques et mises en réseau, en étroite collaboration avec le secteur du cinéma local et national. Les actions menées sont les suivantes :

1. Sensibilisation « Les cinéclub » : afin de relier et d'ouvrir des perspectives aux jeunes Réunionnais tout en les inspirant, Cinékour amènera à être projeté à La Réunion, une sélection nationale de courts-métrages de qualité, aux parcours notoires, créés par des réalisateurs issus de la diversité française, non académiques, voire autodidactes, et dont les thématiques et l'interprétation pourront trouver écho chez les jeunes.
2. Accompagnement « Le Labo » : à l'issue d'un appel à candidatures, dix jeunes porteurs de projets de court-métrage seront sélectionnés et se verront offrir un encadrement artistique, pédagogique, de conseils, de suivi et de formations autour de l'élaboration de leur projet de film. Mené par des intervenants professionnels de La Réunion et de métropole, à travers des workshops (programme pédagogique portant sur l'affûtage du regard, la mise en perspective, l'histoire du cinéma, l'anticipation technique vers la concrétisation), une résidence d'écriture (autour de la mise en scénario et de la rédaction des dossiers artistiques) ainsi que des master classes (avec l'invitation d'auteurs des courts-métrages projetés lors du volet 1), cet accompagnement mettra en valeur l'effort et l'acquisition de réflexes professionnels tout en permettant aux jeunes d'identifier et de valoriser leur singularité comme leurs compétences.
3. Rencontres professionnelles « Les talents la kour » : conçues sur le modèle des « Rencontres Talents en court du Comedy Club » à Paris, insufflées par le CNC et offrant au public des banlieues périphériques, un accès au réseau professionnel, les Rencontres Talents la kour à La Réunion offriront aux jeunes porteurs de projet l'opportunité de pitcher leur film devant un parterre de professionnels locaux pendant une matinée, afin d'obtenir conseils, de gagner en professionnalisme et pourquoi pas de voir naître des collaborations pour réaliser leur film. ■

ÉVALUATION

Les projets Essaimage DOM font l'objet d'un protocole d'évaluation défini selon le territoire dans lequel ils s'inscrivent et les thématiques des actions proposées.

En effet, un appel d'offres énonçant les attendus généraux de l'évaluation a été lancé et découpé en cinq lots distincts correspondant à chaque territoire ultramarin.

En termes méthodologiques, l'évaluation doit s'appuyer sur une analyse approfondie de chaque contexte territorial d'une part, et une connaissance fine des pratiques collaboratives par domaine d'intervention et entre eux ; d'autre part, ces différents éléments permettent à chaque évaluateur une problématisation de l'évaluation à mener.

L'évaluation reposera également sur une approche croisée en matière de recueil de données, c'est-à-dire qu'il s'agit pour les évaluateurs de collecter des données de différentes natures (utilisation de données existantes, ou recueil de données direct ou indirect) issues de méthodes quantitatives (utilisation de statistiques existantes ou recueil de données quantitatives par questionnaire) et de méthodes qualitatives (observation, entretiens individuels ou collectifs). Il s'agit également pour les évaluateurs de croiser les regards des différents acteurs du déploiement des projets (jeunes, professionnels de terrains, partenaires, porteurs de projets, politiques...)

Enfin, l'évaluation doit identifier les modalités d'articulation entre les dispositifs de droit commun et les projets expérimentés, et au-delà, entre le principe d'égalité républicaine porté par l'action publique et la prise en compte des spécificités des populations et des contextes.

Néanmoins, une fois la sélection des projets réalisée, il a été observé que seule une minorité de projets consistait en de l'essaimage de projets existants. Les défauts de financements, les particularités des territoires et les multiples difficultés des jeunes peuvent permettre d'expliquer ce constat. D'autres constats ont contribué aux choix des ajustements : d'une part, la nécessité de passer du temps sur le terrain afin de saisir les enjeux de celui-ci et de recueillir des données scientifiques viables ; d'autre part, la délimitation du sujet pour pouvoir effectuer une mesure d'impact du dispositif sur le public.

Cette réalité a nécessité un travail d'ajustement de la problématique, et donc des méthodes qui en découlent, réalisé en concertation avec le référent de la direction de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DJSCS) de chaque territoire et les évaluateurs. Ce travail préliminaire est d'autant plus essentiel que les équipes d'évaluateurs sélectionnées suite à appel d'offres sont en France métropolitaine. À ce propos, il est regrettable de ne pas avoir eu de candidatures d'équipes issues des différents territoires (une seule des propositions sur les vingt-sept provient d'une équipe d'évaluateurs située en outre-mer). Il est à noter que les référents territoriaux ont évoqué un besoin de formation en évaluation en direction des universités ou des cabinets d'études en outre-mer et ont émis le souhait d'être informés en amont des appels à évaluation pour aider les potentiels équipes d'évaluateurs à répondre dans la temporalité imposée.

Ces multiples variables ont donc conduit à un choix de problématique évaluative et une délimitation de terrain (choix d'expérimentations à évaluer, de populations...) en lien avec les enjeux des politiques de jeunesse dans les territoires, avec le souci sur le plan opérationnel d'être réaliste et réalisable en dix-huit mois (durée de financement des projets) et 24 mois (durée de l'évaluation), avec des budgets de 80 000 euros en moyenne et trois déplacements d'une semaine en moyenne sur les territoires. À ce jour, l'ensemble des équipes d'évaluateurs sélectionnées a été rencontré, le démarrage des évaluations prenant effet début septembre 2017. Les problématiques seront confirmées suite à l'échange de l'équipe d'évaluateurs avec le référent territorial. Un premier déplacement exploratoire permettra aux équipes d'évaluateurs de construire une méthode cohérente et faisable qui sera présentée dans la note de cadrage à rendre le 30 octobre 2017. Le rapport final d'évaluation est attendu en septembre 2019.

GUADELOUPE

Pour la Guadeloupe, c'est l'agence GESTE, en partenariat avec le CREDOC qui est en charge de l'évaluation. La problématique serait autour des trajectoires déviantes des adolescents. Le constat de l'augmentation de la délinquance des adolescents issus de milieux populaires mais également de classes moyennes pose la question des événements ou moments qui font basculer ces adolescents dans un parcours déviant et les actions (expérimentations) qui les font revenir dans une trajectoire non déviant. Si l'une des expérimentations, « le rallye de la création d'activités et de l'emploi », est portée par l'aide sociale à l'enfance, plusieurs des expérimentations visent un public faisant l'objet de poursuites et de condamnations judiciaires telles que l'expérimentation de l'association « Balaylawá ».

GUYANE

Pour la Guyane, c'est l'agence PHARE qui est en charge de l'évaluation. L'un des enjeux prioritaires en Guyane, parce que récent et en augmentation est le trafic de cocaïne et le transfert in corpore de drogue vers la Métropole via l'aéroport par des collégiens. Les acteurs sont actuellement en cours de construction d'une action de prévention en direction des établissements de Saint-Laurent du Maroni, les plus touchés par le phénomène. Comment proposer une action de prévention pertinente auprès des collégiens pour lutter contre le phénomène des mules en Guyane et le prévenir ? Le risque est suffisamment important pour qu'une évaluation soit centrée sur « l'action de prévention multipartenariale » contribuant à la lutte contre le phénomène des mules auprès des publics vulnérables, en situation d'incitation et de risques, en l'occurrence des jeunes scolaires dans les établissements de Saint-Laurent du Maroni.

MARTINIQUE

Pour la Martinique, c'est l'agence Pluricité qui est en charge de l'évaluation. La problématique n'est pas encore totalement définie à ce jour, car le référent territorial n'a pas encore visité l'ensemble des expérimentations. Cependant, une piste potentielle s'intéresserait aux étapes et effets des expériences d'engagement collectif et individuel sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. L'idée étant de regarder les types d'engagements proposés dans plusieurs expérimentations : « l'âme en teinte » et « parcours huit clos » entre autres. À noter une expérimentation originale : le projet de construction par des jeunes de leur propre logement. Mais le projet n'a pas encore démarré puisque l'association n'a pas encore acquis le terrain au vu du dernier compte rendu d'exécution. La première visite, qui constitue la phase exploratoire de la démarche, permettra de faire les choix les plus pertinents de problématique et de délimitation de terrain.

MAYOTTE

Pour Mayotte, c'est l'agence Quadrant qui est en charge de l'évaluation. Les différents échanges avec la référente du territoire n'ont pas permis de faire émerger un sujet, plusieurs projets utilisent cependant le média de la culture artistique à des fins d'insertion professionnelle et sociale. Quelques recherches complémentaires ont permis de poser la question de l'acculturation et des espaces de socialisation des jeunes comme un des enjeux centraux du territoire qui pourrait apparaître dans la problématique. La première visite de terrain constituera également la possibilité de mettre en perspective les questionnements en termes de politiques publiques, les réalités territoriales et les hypothèses des expérimentations.

LA RÉUNION

Pour La Réunion, c'est le Social Lab qui est en charge de l'évaluation. Au regard du taux d'échec et de décrochage scolaire, notamment à l'université, et des précédents travaux initiés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), c'est la question des compétences formelles et informelles des jeunes qui seront la problématique centrale de l'évaluation qui sera donc centrée sur les expérimentations « continuum pédagogique bac+3 bac-3 » et la maison des initiatives au collège Montgaillard.

RÉSUMÉ

« Essaimage outre-mer » - APDOM5

ENJEUX
Le ministre des outre-mer et le ministre chargé de la jeunesse ont présenté en septembre 2015 le plan Jeunesse outre-mer qui concrétise l'engagement gouvernemental en faveur des jeunes ultramarins et réaffirme les priorités majeures les concernant.
L'appel à projets « Essaimage outre-mer » du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) s'inscrit pleinement dans les priorités du plan gouvernemental et vise, en réponse aux besoins précis et différenciés des territoires et des jeunes, à mettre à profit les enseignements des expérimentations passées pour initier de nouveaux projets.
Les appels à projets ont été déconcentrés au niveau des territoires (sous-préfets chargés de la cohésion sociale en lien avec les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) qui ont défini les enjeux prioritaires pour les jeunes, rédigé (en prenant appui sur les expérimentations passées et en les adaptant au contexte local pour concevoir les formes d'intervention les plus pertinentes) les cahiers des charges et qui sélectionneront les projets.
APPEL À PROJETS ET PROJETS SÉLECTIONNÉS
Mise en place du programme
Date de lancement de l'appel à projets : mai 2016 - Date de clôture : juillet 2016
Nombre de projets reçus : 124 - Nombre de projets sélectionnés : 30 - Durée moyenne des projets : 2 ans
Territoire(s) touchés par les expérimentations : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et Réunion.
SOUTIEN DE L'ÉTAT
Enveloppe financière : 3 millions d'euros.
Guadeloupe : 396 000 € ; Guyane : 452 000 € ; Martinique : 355 000 € ; Mayotte : 431 000€ ; Réunion : 966 000€.
Évaluation : 420 000 €
ÉVALUATION DES EXPERIMENTATIONS - Intervention d'un évaluateur externe et indépendant
Nom de la structure : Social Lab, PHARE, GESTE-CREDOC, Pluricité, Quadrant
Type de structure : agences
Principaux enseignement attendus : produire de la connaissance afin de répondre à des questions propres aux différents territoires. Comment lutter contre le décrochage scolaire à la Réunion, le trafic de drogue en Guyane, la délinquance en Guadeloupe et comment utiliser le média de la culture à Mayotte, ou l'expérience d'engagement collective et individuelle en Martinique pour l'insertion professionnelle des jeunes.
Date de remise du rapport final d'évaluation : septembre 2019

LISTE DES EXPERIMENTATIONS

Essaimage Outre-Mer

APDOM5_GUADELOUPE_3, « Mon île ou ailleurs #je m'engage. Projet éducatif visant à favoriser l'engagement solidaire et l'accompagnement de jeunes ayant moins d'opportunités », Arrimage Good'iles

APDOM5_GUADELOUPE_6, « Le rallye de la création d'activités et de l'emploi », BGE Guadeloupe Îles du Nord / Pro Gestion Partner

APDOM5_GUADELOUPE_8, « Magnétothèque BAYLAWA, un levier culturel pour la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes guadeloupéens ayant le moins d'opportunités », Patrimoine vivant de Marie-Galante

APDOM5_GUADELOUPE_13, « Jenn mété zot doubout pou on divini méyé », MAG'ASP (Marie Galante Action Sociale Polyvalente)

APDOM5_GUYANE_3, « Création Auto Ecole Sociale », Association de préfiguration de la régie de territoire de Macouria

APDOM5_GUYANE_6, « Programme de Réussite Educative pour les Mineurs Issus des Communes Eloignées Scolarisées (PREMICES) », Association guyanaise Apprentis Auteuil et partenaires pour l'éducation (AGAPE)

APDOM5_GUYANE_9, « Permis pour l'emploi », AKATIJ

APDOM5_GUYANE_11, « Actions de prévention multi-partenariales contribuant à la lutte contre le phénomène de mules auprès des publics vulnérables, en situation d'incitation et de risques, en l'occurrence les jeunes scolarisés dans les établissements de SAINT LAURENT DU MARONI », AKATIJ

APDOM5_GUYANE_14, « Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés », ADER

APDOM5_MARTINIQUE_3, « Résidence Jeunes Actifs », Soliha Antilles – agence immobilière sociale

APDOM5_MARTINIQUE_6, « Lumina WEBTV, la WebTV de l'engagement des jeunes », Association LUMINA

APDOM5_MARTINIQUE_8, « Identification, structuration et valorisation des associations et organisations de jeunesse du territoire martiniquais », Association régionale de Martinique des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

APDOM5_MARTINIQUE_10, « L'âme en teintes », commune du Lamentin

APDOM5_MARTINIQUE_11, « Parcours «huit clos» », Kreol Zanmi Inright Konnection (KREOLZIK)

APDOM5_MAYOTTE_2, « Des projets avec, par et pour (re)mobiliser les jeunes », Association territoriale des CEMEA de MAYOTTE

APDOM5_MAYOTTE_4, « Chababi Project (« Projet Jeune ») : une série télévisée de promotion et d'éducation pour la santé et de lutte contre les violences à Mayotte », Women Act Now

APDOM5_MAYOTTE_5, « Maison des adolescents «hors les murs» », Association Tama

APDOM5_MAYOTTE_6, « Vagabond Lab à Mayotte : Un centre de formation de danse au service de la réussite scolaire et de l'accomplissement de soi », Hip Hop Évolution

APDOM5_MAYOTTE_7, « L'ESPERANCE, Internat Educatif et Scolaire », AGEPAC - Apprentis d'Auteuil Mayotte

APDOM5_REUNION_5, « Exploiter tout son potentiel », Energie jeunes

APDOM5_REUNION_20, « Ecole numérique nomade : DIGITRUCK, le camion connecté de Saint-Pierre », Emergence OI

APDOM5_REUNION_31, « Accompagnement vers l'excellence », Coexcell

APDOM5_REUNION_34, « Continuum pédagogique bac -3 bac +3 et esprit d'entreprendre », université de la Réunion – Pôle de l'entrepreneuriat étudiant de La Réunion (P2ER)

APDOM5_REUNION_39, « Permis de Réussir... avec le CV Vidéo », mairie de Saint Joseph

APDOM5_REUNION_40, « Sanzmander », Junior Busin'ESS

APDOM5_REUNION_43, « Echanges intergénérationnels », Association coopération humanitaire (ACH)

APDOM5_REUNION_49, « Camion Snack », L'affaire est dans le snack (AFDS)

APDOM5_REUNION_55, « LES TALENTS LA KOUR, le Cinéma au service de l'émergence et l'insertion des jeunes réunionnais », Cinékour - Pour l'émergence du court-métrage réunionnais

APDOM5_REUNION_72, « Engageons-nous ici et maintenant », collège Montgaillard

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale.

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

■ L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques. Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

■ L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes. À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

■ L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs. À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.

Reprographie : atelier d'impression et de tirage de la direction des finances, des achats et des services (DFAS)
du secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)